Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2006-2007
(et premier semestre 2008)

Barcelone, du 12 au 14 décembre 2008

1. Résumé du rapport d'activité 3
2. Introduction 7
3. Assemblée générale 7
4. Les suites de l'Assemblée générale 10
5. Travail en réseaux 11
   5.1 Groupes de travail 11
   5.2 Droits de l'Homme et démocratisation 12
      5.2.1 Liberté d'association (LDA) 12
      5.2.2 Indépendance et impartialité du système judiciaire 17
      5.2.3 Droits des femmes et intégration de la parité 23
      5.2.4 Éducation aux droits de l'Homme 27
   5.3 Droits de l'Homme et sécurité des personnes 31
      5.3.1 Palestine, Israël et Palestiniens 31
      5.3.2 Droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile 36
      5.3.3 Droits économiques et sociaux 41
6. Communication 44
7. Solidarité 47
8. Formation 51
9. Sensibilisation et dialogue 53
10. Partenariats 59
11. Instances de direction et membres 63
12. Adhésions et résiliations 66
13. Administration 67
14. Annexes 71
   - Annexe 1 : Présentation des nouveaux membres 71
      a. Damascus Center for Human Rights Studies, Syrie 71
      b. Mediterranean Institute of Gender Studies, Chypre 73
      c. AMERA, Royaume-Uni 75
      d. Kvinna till Kvinna, Suède 77
   - Annexe 2: Organigramme 79
   - Annexe 3: Membres des groupes de travail 80
   - Annexe 4: Liste des donateurs 83
   - Annexe 5: Liste des citations dans les médias : 84
   - Annexe 6: Publications: 85
   - Annexe 7: Communiqués de presse et déclarations 86

1. Résumé du rapport d'activité

Introduction

Le rapport d'activité ci-dessous présente les activités du REMDH en 2006 et en 2007 (ainsi qu'un résumé du premier semestre 2008). Le rapport a pour point de départ la 7ème Assemblée générale du REMDH (Madrid 2006) durant laquelle les membres ont approuvé une nouvelle stratégie pour 2006-2010 et un programme de travail de deux ans pour 2006 et 2007, qui servent de base aux activités du REMDH.

Après un bref compte rendu de l'Assemblée générale, le rapport récapitule les points principaux de la stratégie et du programme de travail, après quoi il donne un rend compte en détail des différentes activités du REMDH, comparant les résultats avec les objectifs définis en 2006.

Droits de l'Homme et démocratisation

Liberté d'association

Le REMDH a réalisé son objectif à court terme est de doter la société civile d'un instrument permettant de surveiller la liberté d'association en

- publiant un bilan de la situation de la liberté d'association selon la loi et en pratique, avec une première proposition d'indicateurs permettant de mesurer progrès et reculs.
- organisant des ateliers sur la LDA réunissant des représentants des principales ONG des droits de l'Homme et des personnes ressources des pays arabes et de la région euro-méditerranéenne
- diffusant les résultats et recommandations aux groupes de la société civile et aux gouvernements

Le travail de recherche et de coordination a pris plus de temps que prévu car la tâche consistant à faire travailler 11 représentants pour les pays et deux auteurs, tout en consultant les GT, le Comité de pilotage et les membres du REMDH dans différents pays et en discutant les indicateurs, s'est avérée plus lourde qu'escompté.

Maintenant que le mécanisme est en place, des débats vont avoir lieu sur la relation entre les programmes de sécurité et les restrictions de la LDA. Les indicateurs vont être affinés et la distribution du rapport annuel renforcée.

En outre, les trois réunions du GT mènent le REMDH vers son objectif de développer au sein de la société civile une capacité de suivi, des compétences sur la liberté d'association favorables à des changements législatifs là où ils sont nécessaires.

Justice

Le REMDH a atteint son objectif à court terme de contribuer au développement d'espaces de débat libre entre les principaux acteurs à propos de l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire en organisant des réunions, objets d'abondants éloges, au Maroc, en Jordanie, au Liban et en France (Tunisie). Les réunions ont stimulé le débat sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire avec la participation de représentants de l'appareil judiciaire.

Le REMDH a également établi une liste des initiatives en cours et encouragé la production de rapports nationaux. Les rapports faciliteront l'organisation de nouvelles réunions dans les pays mentionnés ci-dessus ainsi que dans de nouveaux pays au niveau local, permettant de progresser en direction de l'objectif à moyen terme de consolider les réseaux et groupes d'acteurs dans les sociétés du Sud et de l'Est de la Méditerranée, qui sont en mesure d'influencer les systèmes judiciaires.

A cet égard, un premier pas a été franchi grâce au fait que le GT a pu définir un nouveau programme de travail pour les prochaines années qui pointe dans cette direction.

Le REMDH n'a pas réussi à organiser de réunion en Algérie. Le programme conçu avec Avocat sans frontières n'a pas pu se réaliser en raison de l'obstruction opposée par les autorités algériennes ; et aucune solution de remplacement n'a été trouvée pendant le premier semestre 2008.

Droits des femmes et intégration de la parité

Le REMDH a pris des mesures importantes afin de promouvoir l'égalité entre les sexes dans les politiques publiques de la région euro-méditerranéenne grâce à des opérations de lobbying systématiques et réussies au niveau de la coopération régionale Euromed à propos du Plan d'action d'Istanbul sur le Rôle des femmes dans la société.

Le reste du travail sur les questions d'égalité a été ralenti par plusieurs changements de personnel pendant la réalisation des activités.

Le REMDH a toutefois pris plusieurs mesures concrètes pour promouvoir l'intégration de la parité en l'incorporant aux rapports d'enquête du REMDH et en organisant ses premières formations sur l'intégration de la parité qui ont permis de finaliser le Kit de formation. Il a également lancé un programme pour les GT, ayant pour thème le Plan d'action d'Istanbul et la poursuite des activités d'intégration de la parité dans les organisations membres du REMDH.

Éducation aux droits de l'Homme

Le REMDH a atteint son objectif à court terme d'organiser avec succès une Université d'été pour les jeunes, avec une forte participation des membres du GT et la publication de rapports. L'Université d'été a consommé la plus grande partie du temps du GT et un intense travail de réseau s'est développé autour de cette activité. Des discussions ont été entamées pour savoir si le GT EDH devait être le seul lieu de travail avec les jeunes du REMDH.

Droits de l'Homme et sécurité des personnes

Palestine, Israël et Palestiniens

Jusqu'en juillet 2007, le REMDH a continué à développer les activités du GT Palestine, Israël et Palestiniens, en organisant des réunions du GT deux fois par an, en publiant un rapport annuel sur l'UE et Israël, la sensibilisation et les missions de l'UE. Il a également mis en place des activités destinées à renforcer les capacités des organisations membres afin qu'elles travaillent en direction des institutions de l'UE.

Malheureusement, le REMDH a dû considérablement réduire ses activités pendant les 11 mois qui ont suivi juillet 2007, date à laquelle la coordinatrice du GT a cessé ses fonctions. Le REMDH ne disposait pas des ressources nécessaires pour effectuer le remplacement immédiat de la coordinatrice et lorsque les ressources ont été trouvées, il a fallu du temps pour trouver un remplaçant. Le GT a toutefois réussi à prouver sa durabilité en poursuivant ses activités 'tout seul'. Il a confirmé, une fois de plus, la valeur ajoutée des GT du REMDH en faisant du travail de sensibilisation auprès de l'UE. Et c'est pour cette raison que le REMDH a décidé de baser à Bruxelles plutôt qu'à Copenhague le coordinateur chargé de la sensibilisation pour le GT PIP. Le GT PIP du REMDH fonctionnait normalement à plein effectif en juillet 2008.

Droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile

Le REMDH s'est rapproché son objectif à court terme consistant à créer une plate-forme pour la société civile de la région sur les questions relatives aux droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile mais il n'a pas réussi à l'atteindre complètement.

Il a organisé des réunions régulières du Groupe de travail auxquelles étaient associées des ONG partenaires et des représentants d'organisations intergouvernementales et internationales. Il a évolué en direction du

projet de créer un réseau d'action d'alerte en urgence pour protéger migrants et réfugiés. Plusieurs projets communs sont également ressortis des activités, documents de politique et bulletins d'informations qui ont été produits. Des informations plus abondantes sur les politiques de l'UE et d'autres institutions dans le domaine des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés ont été fournies.

Le REMDH n'a pas réussi à créer un groupe de suivi des membres marocains du REMDH ni à discuter la question des réfugiés palestiniens en détail et les rapports thématiques n'ont pas été publiés conformément aux plans.

Droits économiques et sociaux

Le dessein de développer des activités dans le domaine des droits économiques et sociaux a été maintenu. Toutefois,
le REMDH n'a que partiellement réussi à atteindre ses objectifs parce que la mise en œuvre des activités dans les Groupes de travail et la gestion de la croissance de l'organisation et son grand nombre d'activités ont utilisé la plus grande partie de ses ressources.

Soutien aux membres

Communication

Le REMDH a entrepris plusieurs démarches pour atteindre les objectifs définis dans le Programme de travail. Le CE a discuté la stratégie de communication du REMDH à plusieurs réunions. Le REMDH a établi un modèle commun pour ses publications. Il a recruté un chargé de communication à plein temps (basé à Copenhague) et développé des plans de communication pour lui. Il n'a pas réussi à recruter un second chargé de communication à Bruxelles et il reste beaucoup de choses à faire en ce qui concerne les médias. Toutefois, le REMDH a trouvé des fonds en 2008 pour recruter un chargé des médias au Caire qui aura à s'occuper des relations avec la presse arabe. Le REMDH a finalisé son nouveau site Web grâce à la contribution énorme de ses membres et celui-ci a reçu un nombre croissant de visiteurs (12 206 en juin 2008) (source : Awstats). Le REMDH a trouvé des fonds pour améliorer la conception technique du site Web ce qui lui permettra de recevoir encore plus de visiteurs à l'avenir. Par ailleurs le Bulletin d'information et les communiqués de presse ont été diffusés à un plus grand nombre d'abonnés. Le nombre de communiqués de presse a augmenté, ainsi que le nombre de mentions des activités du REMDH dans les médias. Le REMDH a entrepris d'organiser systématiquement des réunions publiques et/ou des conférences de presse à l'occasion des réunions de ses Groupes de travail. Enfin, le REMDH a poursuivi avec succès sa politique - très exigeante en matière de temps et de ressources, mais aussi très gratifiante - qui consiste à publier ses déclarations et ses documents clés dans les trois langues de travail du Réseau, l'arabe, l'anglais et le français.

Solidarité

Le REMDH n'a été que partiellement en mesure de respecter ses objectifs à court terme. Il n'a pas réussi à recruter un coordinateur à temps partiel pour ce travail, à rédiger un document de concept sur sa politique en la matière ni à relancer l'idée d'un programme de suivi des procès.

Cependant, au cours du premier semestre 2008, il a trouvé des fonds pour recruter un coordinateur à plein temps pour travailler sur les missions de solidarité à l'avenir (à partir de 2009, et en s'intéressant en priorité à l'Algérie, à la Syrie et à la Tunisie). Il a également poursuivi son étroite collaboration avec la FEMDH, hébergée par le REMDH et fondée à son initiative. Il a suivi les cas d'un certain nombre de membres du Réseau en danger. A la fin de l'année 2007, les missions de solidarité ont été de plus en plus souvent déléguées aux Groupes de travail, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de cas pris en charge.

Formation

Le REMDH a partiellement satisfait aux objectifs de son programme de travail. Malheureusement, il n'a pas trouvé les ressources nécessaires pour faire un bilan des activités de formation et construction de capacité au

sein du Réseau, ni rédiger un document de concept concernant ses programmes de formation. Toutefois, il a pu organiser les séminaires de formation et de sensibilisation prévus. D'autres part, plusieurs Groupes de travail ont intégré l'UE et les instruments internationaux dans leur programme de travail. Enfin, le REMDH a continué d'organiser et de planifier les Universités d'été portant sur l'Éducation aux droits de l'Homme.

Sensibilisation et dialogue

Le REMDH a consolidé et développé son travail de sensibilisation en direction des institutions de l'UE. Il est de plus en plus souvent consulté par les représentants des institutions de l'UE et présente régulièrement ses travaux devant le Conseil (Groupe Maghreb-Machrek), la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen, et la Commission européenne (desks locaux, régionaux, représentants des délégations de l'UE). Il a notablement renforcé son action sur les relations bilatérales entre l'UE et ses partenaires méditerranéens grâce au travail effectué sur la Politique européenne de voisinage et au suivi systématique des Conseil d'association bilatéraux entre l'UE et ses partenaires de la Méditerranée.

Le REMDH n'a pas encore réussi à créer un poste de chargé de communication à Bruxelles, ni à développer une stratégie vis-à-vis des médias. Pourtant, au cours du premier semestre 2008, l'antenne de Bruxelles a été renforcée de façon significative, car elle a pu recruter une coordinatrice à plein temps pour travailler sur la Palestine, Israël et les Palestiniens, et il est en train d'examiner la possibilité de faire du poste PEV un emploi à temps plein plutôt qu'à temps partiel.

Partenariats

Le REMDH a atteint la plupart des ses objectifs à court terme et il a consolidé et développé ses relations avec un grand nombre d'acteurs régionaux. L'essentiel de ses efforts a porté sur le soutien de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed et le développement de sa cohésion interne. Le REMDH a également maintenu d'étroites relations avec la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme. Plusieurs initiatives conjointes ont été prises avec des organisations internationales des droits de l'Homme, notamment des déclarations communes, et des relations étroites ont été entretenues au jour le jour avec le Réseau Droits de l'Homme et Démocratie à Bruxelles.

Le REMDH n'a pas trouvé les ressources nécessaires pour organiser des forums sociaux et des plates-formes politiques, et il a cessé d'héberger le Réseau des ONG danoises, en plein accord avec le ministère danois des Affaires étrangères.

Instances de direction et membres

Le REMDH a atteint la plupart de ses objectifs. Toutefois, il n'a pas finalisé de stratégie pour l'intégration de la parité, même s'il a pris plusieurs mesures en ce sens ; il n'a pas encore défini une approche proactive à l'égard des nouveaux membres du REMDH, mais a initié une étude critique vis-à-vis des membres qui ne s'impliquent pas dans le travail du Réseau.

Administration

Le REMDH a atteint l'essentiel de ses objectifs. Il a mis au point une nouvelle structure, même si la démarche s'est révélée plus délicate que prévue, en raison de nombreux changements intervenus dans la composition du personnel au cours du premier semestre 2007. Il a consolidé ses antennes dans le Sud, mais n'est pas encore parvenu à établir un programme de développement, en raison de ces changements divers. Enfin, il a réussi à diversifier ses sources de financement.

2. Introduction

Le rapport ci-dessous inclut les activités du REMDH en 2006 et en 2007 (ainsi qu'un résumé de ses activités durant le premier semestre 2008 afin de rendre plus facile les discussions et l'évaluation par ses membres des activités du REMDH lors des sa 8e Assemblée générale).

Ce rapport est avant tout un rapport d'activité, destiné à assurer la transparence et la responsabilité du REMDH devant ses membres et ses donateurs. Les rapports moraux qui font état des activités du REMDH dans la mesure où elles sont en rapport avec les droits de l'Homme dans la région, sont présentés à l'Assemblée générale du REMDH par le Comité exécutif (en la personne de son président). Les évaluations sont avant tout la tâche de l'Assemblée générale du REMDH et d'évaluateurs externes.

Ce rapport aborde cependant quelques uns des éléments du contexte régional global dans lequel a pris place le travail du REMDH. Il met également les activités du REMDH en rapport avec les objectifs décrits dans le programme de travail 2006 et 2007.

Le rapport a pour point de départ la 7e Assemblée générale du REMDH (Madrid 2006) durant laquelle les membres ont approuvé une nouvelle stratégie pour 2006-2010 et un programme de travail de deux ans pour 2006 et 2007 qui servent de base aux activités du REMDH.

Après un bref compte rendu de l'Assemblée générale, le rapport récapitule les points principaux de la stratégie et du programme de travail, après quoi il rend compte en détail des différentes activités du REMDH, comparant les résultats avec les objectifs définis en 2006.

3. Assemblée générale

Résultats de l'Assemblée générale

- *Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier ont été approuvés*
- *Le document de stratégie, le Programme de travail et le budget ont été approuvés.*
- *Le Président et le comité exécutif ont été élus*
- *14 nouveaux membres ont été admis (et 6 adhésions ont été résiliées)*

La 7e Assemblée générale du REMDH a rassemblé 87 participants à Madrid. Sous l'intitulé « Renforcer les synergies du travail sur les droits de l'Homme au niveau régional et au niveau local », les participants ont discuté et approuvé le rapport moral du Président, le rapport d'activité du Réseau et les rapports financiers audités. Le sujet principal de l'AG a été une discussion sur la future stratégie et le programme de travail, y compris l'organisation des activités du REMDH dans le cadre de deux programmes, concernant les droits de l'Homme et la démocratisation, pour l'un, les droits de l'Homme et la sécurité des personnes, pour l'autre. Les méthodes de travail en réseau et de sensibilisation ont aussi été discutées à ce propos. Des ateliers spécifiques ont été consacrés à la liberté d'association, l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire, l'intégration de la parité et l'éducation aux droits de l'Homme. Des rencontres sur la situation en Syrie, en Israël et en Palestine ont été organisées en marge de la réunion.

L'AG du REMDH a été suivie de la première réunion du Conseil des représentants de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (FEMDH), créée par le REMDH en 2004, suite à une décision de l'Assemblée générale (Malte). Le Conseil des représentants est constitué de membres ordinaires, associés et individuels du REMDH[1].

Le programme de travail adopté à l'Assemblée générale a pris pour point de départ le fait que la région euro-méditerranéenne est encore en proie à de graves problèmes : conflits et guerre ; violations régulières et systématiques des droits de l'Homme, du droit humanitaire international et des principes démocratiques ; érosion des droits civiques et politiques ; problèmes structurels au sein des appareils judiciaires ; incapacité

[1] Pour obtenir le rapport de cette réunion, merci de contacter la FEMDH. http://www.emhrf.org/

institutionnelle à soutenir des réformes comme la participation des femmes à la vie publique ; exclusion des jeunes du processus de décision ; obstacles croissants aux migrations et échanges entraînant des effets sérieux sur les droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, etc.

En ce qui concerne le Processus de Barcelone, il convient de noter l'écart entre les engagements envers les droits de l'Homme tels qu'ils sont déclarés et la situation des droits de l'Homme dans la région. De sérieuses divergences ont été signalées entre les instruments des droits de l'Homme qui ont été instaurés et l'absence de leur mise en œuvre.

Cela dit, il faut noter que ni l'UE ni la Méditerranée du Sud ne sont des entités monolithiques. On constate souvent un intérêt vif et sincère pour la promotion des droits de l'Homme chez les gouvernements des États membres de l'UE et parfois dans le Sud également. On a observé que l'UE avait fait des progrès en termes de développement des instruments des droits de l'Homme prévus dans la Déclaration de Barcelone et que la récente Politique européenne de voisinage (PEV) pourrait fournir des occasions d'agir proactivement pour les droits de l'Homme.

L'Assemblée générale a pris place sur un fond d'avancée de certains des droits de l'Homme dans plusieurs parties de la région au cours des années précédentes et le programme de travail a pris en compte l'élan créé par les pressions extérieures en faveur des mouvements pour la démocratie.

Sur ces bases, l'Assemblée générale a convenu de travailler sur deux questions d'importance primordiale pour la région : *les droits de l'Homme et de la démocratisation* d'une part et l'amélioration de la *sécurité des personnes* par le biais d'initiatives autour des droits de l'Homme et du droit humanitaire. Le REMDH a définit les domaines stratégiques suivants :

En ce qui concerne les Droits de l'Homme et la démocratisation :

- Liberté d'association
- Indépendance et impartialité du système judiciaire
- Droits des femmes et intégration de la parité
- Éducation aux droits de l'Homme et participation des jeunes

En ce qui concerne la sécurité des personnes :

- Conflit du Moyen-Orient
- Droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile
- Droits économiques et sociaux

L'Assemblée générale a également convenu qu'agir sur le PEM, la PEV et les instruments des droits de l'Homme de l'UE était un moyen important d'obtenir des résultats positifs sur le terrain.

En ce qui concerne le développement organisationnel du Réseau à proprement parler, l'Assemblée générale a convenu que la mission du REMDH devrait être de promouvoir et renforcer les droits de l'Homme et la réforme démocratique dans le cadre du Processus de Barcelone et de la coopération UE-pays arabes. Implanté dans la société civile, le Réseau cherchera à développer et renforcer des partenariats entre les ONG de la région euro-méditerranéenne, à propager les valeurs des droits de l'Homme et à augmenter sa capacité en ce sens.

La vision du REMDH sera donc de se développer en un forum régional pour les ONG des droits de l'Homme et de devenir une source clé d'expertise au niveau régional, qui fera prendre conscience des droits de l'Homme et de la réforme démocratique.

L'Assemblée générale a donc mis le travail en réseau au cœur de l'identité du REMDH qui vise à regrouper dans un cadre commun des ONG souvent dispersées ainsi que leurs initiatives.

Elle a décidé que la constitution de groupes de travail thématiques dans les domaines de priorité du REMDH devrait être tentée comme méthode de travail car l'expérience avait montré que les groupes de travail améliorent :

- Le sens des responsabilités des membres du REMDH

- La capacité des membres à travailler sur les droits de l'Homme avec de meilleures connaissances, avec une meilleure formation et en partageant les mêmes méthodes
- La prise de nouveaux contacts et la rencontre de nouveaux partenaires
- La capacité d'agir au niveau régional, y compris celui des organismes intergouvernementaux, de réagir aux changements dans la région et de fournir des informations structurées au PEM, la PEV et l'UE.
- Une meilleure compréhension interculturelle
- La coopération Nord-Sud

Ce travail de construction de réseaux sera renforcé par des actions de sensibilisation au niveau du PEM, de la PEV et des institutions de l'UE, par un travail de construction de partenariats au-delà de la communauté des droits de l'Homme, ainsi que par des actions de solidarité quand des membres ou leurs activités seront en crise – notamment grâce à une coopération étroite avec la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (FEMDH).

L'Assemblée générale a ensuite procédé à l'élection des membres du Comité exécutif qui ont un mandat de deux ans pendant lesquels ils supervisent la mise en œuvre du programme et de la stratégie.

Kamel Jendoubi est devenu président et les 11 membres du comité exécutif ont réparti les fonctions de la façon suivante :

Vice-présidente	Eva Norström
Trésorier	Nizam Assaf
Référents politiques :	
Liberté d'association	Birgit Lindsnæs
Justice	Michel Tubiana
Femmes	Rabéa Naciri
Éducation aux droits de l'Homme et jeunesse	Colm Regan
Migrations	Maria De Donato[2]
Droits économiques et sociaux	Iain Byrne
Palestine, Israël et Palestiniens	Nina Atallah
Politique européenne de voisinage :	Moataz El Fegiery
Réforme des statuts et du règlement intérieur	Iain Byrne et Michel Tubiana
Autres (Irak, Syrie, Pays du Golfe)	Nizam Assaf
Turquie	Eva Norström
Partenariats	Michel Tubiana
Plate-forme non gouvernementale EuroMed	
Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme	Kamel Jendoubi
Réseau des ONG danoises	Birgit Lindsnæs
Tâches internes	
Relations avec les membres et adhésions	Kamel Jendoubi
Référent pour les Groupes de travail	Eva Norström
Programmes de formation	Nizam Assaf

L'évaluation effectuée par les participants de l'Assemblée générale a montré qu'ils avaient pu élargir leurs réseaux et que le taux de satisfaction était élevé[3].

Le REMDH remercie ACSUR Las Segovias, membre du Réseau, pour son aide et son soutien lors de l'organisation de l'Assemblée générale du REMDH. Le Réseau remercie également l'Agencia Espanola de Cooperacion Internacional (AECI), Danida et la Commission européenne pour leur soutien financier qui a permis d'organiser cette réunion.

2 En Janvier 2007, Maria De Donato a avec regret démissionnée du Comité Exécutif

3 Le rapport d'évaluation est disponible auprès du Secrétariat du REMDH. Les conclusions de l'Assemblée générale et les documents approuvés sont disponibles sur le site Web du REMDH

4. Les suites de l'Assemblée générale

Peu après l'Assemblée générale, tous les mentions d'un « printemps arabe » en termes de démocratie semblent avoir disparu et la voix des militants des droits de l'Homme s'est considérablement affaiblie.

2006 a été une année marquée par plusieurs événements graves comme l'affaire des caricatures, la guerre du Liban, la détérioration constante de la situation en Irak, des reculs dans le processus de démocratisation en Égypte, au Liban, en Algérie et dans d'autres pays de la région.

En 2006 et 2007 la société civile de la Méditerranée du Sud et de l'Est s'est retrouvée de plus en plus prise au milieu de tensions géopolitiques sur lesquelles elle n'a aucun pouvoir. La raison première était la situation en Irak (et des indices laissant penser qu'afin de sortir d'Irak, les USA étaient prêts à transiger avec les régimes arabes en place) ; la tension croissante entre les USA (et leurs alliés arabes) et l'Iran ; et les effets provoqués par un ensemble de facteurs combinés comme la situation qui se dégrade entre Israël et la Palestine, le renforcement des mouvements islamistes et la guerre contre le terrorisme.

La situation au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Israël, et en Cisjordanie et à Gaza est de plus en plus liée au conflit plus vaste à l'échelle régionale et grâce auquel les régimes d'Égypte, de Tunisie et d'Algérie ont pu se consolider au détriment de la démocratie et des droits de l'Homme.

En général le respect des droits de l'Homme a baissé dans la région euro-méditerranéenne. A ce sujet, la réaction à la crise grandissante des réfugiés et des flux migratoires était inquiétante (le déplacement de 1 millions de réfugiés irakiens ; la situation des réfugiés palestiniens qui empire ; les violations des droits de l'Homme subies par les réfugiés soudanais en Égypte et les migrants et demandeurs d'asile d'Afrique sub-saharienne en Afrique du Nord). A quelques rares exceptions près, de grandes parties de l'Europe ont réagi à ces faits sur le terrain en soutenant les initiatives visant à externaliser la protection des immigrants forcés.

2006 et 2007 ont vu un désenchantement croissant de la société civile devant l'UE comme « moteur » des droits de l'Homme et de la démocratie dans la région EuroMed. Bien que la PEV fournisse de nouveaux instruments et des possibilités techniques pour la promotion des droits de l'Homme, les derniers plans régional et nationaux et les Programmes indicatifs nationaux ont renforcé plutôt que mis en cause les régimes en place.

Malgré ces développements, le REMDH a poursuivi son choix de travailler à la démocratisation et la sécurité des personnes en région EuroMed, convaincu qu'il s'agit de questions primordiales qui restent d'actualité dans des situations de régression et persuadé de l'importance de continuer le travail de base sur les droits de l'Homme dans un contexte de recul des droits de l'Homme. Le REMDH a donc continué à travailler dans le champ d'activité décidé par l'Assemblée générale

Depuis le début de 2006 le REMDH s'est activement employé à mettre en œuvre son programme de travail en poursuivant un processus d'inclusion et participatif, tout en subissant une expansion en termes d'adhésions, de personnel et de chiffre d'affaires.

Après l'adoption du projet de stratégie et de programme de travail par l'Assemblée générale, le REMDH a lancé un appel à participation pour les groupes de travail, indiquant clairement et sans ambiguïté les critères d'entrée. Fin 2006, 95 défenseurs[4] des droits de l'Homme étaient engagés dans les Groupes de travail du REMDH. Durant la même période, le REMDH a ouvert une antenne en Jordanie et renforcé celle du Maroc (en plus de son bureau à Bruxelles) pendant qu'il mettait au point une nouvelle structure organisationnelle au Secrétariat du REMDH.

Globalement, l'objectif principal du REMDH sur le plan de l'organisation a été de construire des structures durables à moyen et long termes permettant à ses membres de participer aux activités.

[4] 42 organisations membres ordinaires sur 52 avaient au moins un représentant dans un Groupe de travail. 5 des 10 membres individuels ont intégré un groupe de travail et 1 membre associé sur les 11 inscrits.

Ce choix ainsi que le lancement parallèle de projets spécifiques pour chaque groupe signifiaient que, pendant un certain temps, le REMDH était moins à même de réagir aux problèmes courants et aux préoccupations urgentes de ses membres et de communiquer sa position et ses actions au monde extérieur. Le passage à la gestion de projets et de groupes de travail signifiait aussi un affaiblissement apparent de la cohérence et de la vue d'ensemble.

C'est pourquoi, au deuxième semestre 2007, le REMDH a commencé à intégrer plus activement des réunions publiques, des communiqués de presse et des déclarations de solidarité dans le travail des Groupes de travail. Il a aussi commencé à réduire l'importance des projets des Groupes de travail et donner à ces derniers plus de temps et de ressources afin de répondre aux préoccupations et aux campagnes des ses membres (et d'autres ONG des droits de l'Homme).

Le REMDH est convaincu que la création des Groupes de travail est de bon augure pour le futur et que les modifications et adaptations pour répondre aux besoins des membres et de la société civile devront être poursuivies sans relâche. C'est ce qui donnera au travail du REMDH sa durabilité et c'est ce qui aidera les organisations des droits de l'Homme à construire leur capacité dans leur domaine de spécialisation.

5. Travail en réseaux

5.1 Groupes de travail

Résultats 2006

- *Lancement de 6 Groupes de travail et recrutement de 95 participants parmi les membres ordinaires, associés et individuels du REMDH.*

Résultats 2007

- *Pour la première fois dans son histoire, le REMDH a été en mesure d'organiser régulièrement des réunions des Groupes de travail.*

Résultats 2008

- *Un règlement intérieur et un document de concept sont en cours de rédaction et ils seront présentés à l'Assemblée générale.*

Activités

Comme signalé précédemment, l'AG place le travail en réseau au cœur de l'identité du REMDH. Elle a aussi fait un accueil chaleureux à la méthodologie mise au point au cours des ans, consistant à créer et/ou développer des groupes de travail thématiques, portant sur deux domaines du programme.

- *Droits de l'Homme et démocratisation : Liberté d'association :* Indépendance et impartialité du système judiciaire, Droits des femmes et intégration de la parité, Éducation aux droits de l'Homme en direction de la jeunesse.

- *Droits de l'Homme et sécurité des personnes :* Palestine, Israël et Palestiniens ; Droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile ; et Droits économiques et sociaux.

2006

Après l'AG le REMDH a concentré son travail sur le redémarrage des Groupes de travail, en s'appuyant sur des critères de sélection transparents et démocratiques. Une équipe, composée de la directrice des programmes, de la vice-présidente et du président, a donc établi et publié des critères de sélection et a lancé un appel à participation parmi les membres du REMDH durant l'été 2006 ; le résultat a été que presque tous les membres du REMDH avaient des représentants dans au moins un des groupes de travail, au moment de la publication de la liste, en octobre 2006. Cela signifie qu'en plus du Comité exécutif, du Secrétariat et d'un certain nombre de membres, actifs en dehors des groupes de travail, 95 militants des droits de l'Homme sont directement impliqués dans la mise en œuvre du programme du REMDH.

Tout le processus de lancement des activités 2006 et 2007 du REMDH, nécessitant d'attendre que le programme de travail et la stratégie soient approuvés par l'AG avant la création des Groupes de travail, a ralenti la mise en œuvre du Programme de travail. Le REMDH reste cependant convaincu que la méthodologie favorise la durabilité et la responsabilisation des acteurs.

2007
Au cours de l'année 2007, les 6 Groupes de travail du REMDH ont pu se réunir régulièrement. L'évaluation des réunions par les participants a montré un large soutien et une bonne appréciation de l'acquisition de connaissances nouvelles, de rencontres de nouvelles personnes et de la possibilité de créer des réseaux. Toutefois, comme toutes les nouvelles initiatives, la création des Groupes de travail a entraîné des débats sur le niveau d'activité et d'échanges des participants entre les réunions, le niveau des retours par les membres à leurs propres organisations, sur le rôle des coordinateurs, des responsables et des référents politiques et leurs relations, ainsi que sur la relation entre le Comité exécutif et les Groupes de travail.

2008
Ces débats on déclenché en 2008 le processus de rédaction d'un document de concept et d'un règlement intérieur pour les GT qui ont été communiqués aux membres des GT avant l'Assemblée générale.

5.2 Droits de l'Homme et démocratisation

L'objectif global de ces activités est de contribuer au processus de démocratisation dans les zones d'intervention stratégique de la liberté d'association, la justice, l'égalité homme-femmes et les droits des femmes ainsi que l'éducation aux droits de l'Homme, et de renforcer la capacité des membres du REMDH grâce à la création de réseaux.

5.2.1 Liberté d'association (LDA)

Objectifs
*Le **cadre Droits de l'Homme** de cette activité est l'application intégrale des valeurs des droits de l'Homme et des normes internationales relatives à la liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne, en particulier la zone méridionale de la Méditerranée.*

*L'**objectif général** est de développer au sein de la société civile une capacité de suivi, des compétences et une action sur la liberté d'association favorables à des changements législatifs là où ils sont nécessaires et ainsi contribuer au processus de réforme démocratique.*

*L'**objectif à court terme** est de doter la société civile d'un instrument permettant de surveiller la liberté d'association et, par extension, les progrès ou le recul du processus de démocratisation.*

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail

Le projet comporte les activités suivantes :

1. Rédaction de documents :
    a. bilan de la situation de la liberté d'association selon la loi et en pratique, évaluant dans quelle mesure les programmes de sécurité justifient les limitations.
    b. propositions de méthodes/d'indicateurs permettant de mesurer les progrès ou les reculs en matière de liberté d'association ;
    c. suggestions pour mettre ces indicateurs dans le contexte plus large de la réforme démocratique dans la région.

2. Organisation d'ateliers réunissant des représentants des principales ONG des droits de l'Homme et des personnes ressources des pays arabes et de la région euro-méditerranéenne afin de préparer, discuter et adopter le rapport et ses recommandations.

3. Diffusion des résultats et recommandations aux groupes de la société civile et aux gouvernements

Mise à jour du rapport au bout d'un an, y compris évaluation des progrès ou reculs dans la loi et en pratique.

Résumé des réalisations

Le REMDH a réalisé son objectif à court terme de doter la société civile d'un instrument permettant de surveiller la liberté d'association en

- publiant un rapport de la situation de la liberté d'association selon la loi et en pratique, avec une première proposition d'indicateurs permettant de mesurer progrès et reculs.
- organisant des ateliers sur la LDA réunissant des représentants des principales ONG des droits de l'Homme et des personnes ressources des pays arabes et de la région euro-méditerranéenne
- diffusant les résultats et recommandations aux groupes de la société civile et aux gouvernements

Le travail de recherche et de coordination a pris plus de temps que prévu car la tâche consistant à faire travailler 11 représentants pour les pays et deux auteurs, tout en consultant les GT, le Comité de pilotage et les membres du REMDH dans différents pays et en discutant les indicateurs, s'est avérée plus lourde qu'escompté.

Maintenant que le mécanisme est en place, des débats vont avoir lieu sur la relation entre les programmes de sécurité et les restrictions de la LDA. Les indicateurs vont être affinés et la distribution du rapport annuel renforcée.

En outre, les trois réunions du GT mènent le REMDH vers son objectif de développer au sein de la société civile une capacité de suivi, des compétences sur la liberté d'association favorables à des changements législatifs là où ils sont nécessaires.

Résultats 2006

- *Rapport interne de la réunion du groupe de pilotage à Copenhague*
- *Démarrage du processus d'enquête*
- *Création d'un Groupe de travail Liberté d'association*
- *Organisation d'un atelier, en coopération avec la Fondation Seydoux pendant le Forum civil à Marrakech.*

Résultats 2007

- *Deux réunions du Groupe de travail Liberté d'association organisées respectivement à Copenhague et à Bruxelles*
- *Enquête, publication et diffusion à grande échelle du Premier Rapport annuel sur la Liberté d'Association*
- *Enquête et publication sur le site Web du REMDH de rapports par pays sur la Liberté d'Association*

- *Publication de pages Web spécifiques consacrées à la liberté d'association sur le site Web du REMDH.*
- *Etablissement de contacts avec d'autres initiatives régionales sur la liberté d'association : FIDH, Fondation Friedrich Nauman, Club de Madrid, Confédération européenne des syndicats*
- *Organisation à Bruxelles d'un séminaire public et d'une conférence de presse sur la liberté d'association dans la région EuroMed*
- *Organisation d'une audience publique à la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen à Bruxelles*
- *6 communiqués de presse sur la question de la liberté d'association*

Résultats 2008

- *Réunion du Groupe de travail Liberté d'association au Caire*
- *Maintien des contacts avec d'autres initiatives régionales pour la liberté d'association*
- *Coorganisation, en coopération avec le Cairo Institute for Human Rights Studies, d'un séminaire sur la liberté d'association en Égypte*
- *Organisation d'une réunion sur la liberté d'association avec le GT du REMDH et des ONG égyptiennes et soutien à la campagne des ONG égyptiennes*
- *Réunions avec des officiels égyptiens au sujet de la liberté d'association en Égypte*
- *Mise au point du plan du second Rapport annuel sur la liberté d'association et lancement des enquêtes*
- *Soutien et publication de déclarations dans 12 cas*

Activités

2006

- Le REMDH a présenté et discuté le projet sur la Liberté d'association dans le contexte d'un atelier spécifique sur le sujet pendant son Assemblée générale en mai 2006.

- Après l'Assemblée générale et la publication d'un Appel à participation en juin 2006, 6 membres ont été choisis et le Groupe de travail a été opérationnel à partir d'octobre 2006 (voir liste détaillée des membres du GT en annexe).

- Avant la première réunion du GT, un Groupe de pilotage du projet, composé de membres du REMDH et de personnes-ressources, a été mis en place pour aider le projet à démarrer. Deux experts (Khémaïs Chammari et Maria Ghantous) ont été recrutés pour rédiger le premier Rapport annuel.

- Le Groupe de pilotage et les enquêteurs se sont réunis en août 2006. Pendant cette réunion, la faisabilité et l'organisation pratique de la rédaction d'un rapport sur la Liberté d'association ont été examinées. Le groupe a lancé le processus de planification du contenu et de méthodologie du Rapport, y compris la mise au point d'indicateurs permettant de mesurer progrès et reculs dans chaque pays de la région sud-méditerranéenne[5].

- La réunion du Groupe de pilotage a été suivie d'une réunion de planification séparée d'une journée rassemblant le coordinateur du Groupe de travail et les deux enquêteurs, à Paris, en octobre 2006.

- De plus, en novembre 2006, le REMDH a coorganisé, avec la Fondation René Seydoux et le FEMEC, un atelier sur la Liberté d'association au Forum civil EuroMed à Marrakech (auquel ont assisté 350 participants), durant lequel le projet a été présenté et discuté.

2007

- Pour la première fois, les 3 et 4 mars 2007, le Groupe de travail Liberté d'association s'est réuni avec tous ses effectifs à Copenhague.

[5] Les participants étaient : Ghassan Moukheiber (Arab Initiative for Freedom of Association, Liban), Khemais Chammari (Consultant, Tunisie), Birgit Lindsnaes (Danish Institute for Human Rights Danemark), Iain Byrne (Human Rights Centre, Essex), Jan de Vries (Humanist Committee, Pays-Bas) plus des membres du personnel du REMDH.

- Le Groupe de travail a finalisé le plan du Rapport sur la Liberté d'association dans la région EuroMed et a pu discuter de façon approfondie la méthodologie, la structure et le contenu de ce premier rapport annuel.

- Cette réunion a permis aux participants de nouer de premiers contacts. Ils ont exprimé leur soutien à la rédaction d'un rapport et plusieurs discussions ont eu lieu sur les événements récents en rapport avec la liberté d'association dans les 11 pays représentés au GT.

- Après la réunion le REMDH a décidé de recruter un rapporteur pour chacun des 11 pays de l'est et le sud de la Méditerranée[6]. En raison de la qualité des rapports, il a été décidé par la suite de les publier sur le site Web du REMDH.

- De septembre à octobre 2007, Khémaïs Chammari et Marie Ghantous ont fait la synthèse des rapports détaillés. Entre temps, pendant l'été 2007, un stagiaire, Thibaut Guillet, a été recruté pour rédiger une enquête juridique sur l'impact de la législation anti-terroriste et sur la situation des minorités dans le cadre de la liberté d'association en Europe.

- Le premier « Rapport sur la liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne » du REMDH a été publié en décembre 2007 et il a été largement diffusé, tant sous forme papier que sous format électronique, aux membres du REMDH et aux organisations de la société civile, et aux institutions nationales et internationales de la région EuroMed.

  Le rapport décrit la situation de la Liberté d'association dans 11 pays de la région, tant dans la législation que dans la réalité ; il présente aussi un premier ensemble d'indicateurs qui, avec le temps, permettront de mesurer progrès et recul de la LDA annuellement. Le Rapport comprend une synthèse, un chapitre pour chacun des 11 pays représentés, ainsi qu'une partie spécifique traitant la situation au sein de l'Union européenne. Pour finir, il fournit un ensemble de recommandations adressées aux gouvernements, tant du Nord que du Sud de la Méditerranée.

  Il a été présenté officiellement à l'occasion de la seconde réunion du Groupe de travail LDA, les 5 et 6 décembre, à laquelle participaient également d'autres organisations travaillant sur la LDA dans la région, à savoir le Club de Madrid, la Fondation Friedrich Nauman, la Confédération européenne des syndicats et la FIDH. Le rapport a également été présenté pendant une session de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen en décembre 2007 et à cette occasion il a été distribué au sein du Parlement de l'UE, à la Commission de l'UE et aux délégations de l'UE dans la région euro-méditerranéenne. Il a également été distribué aux officiels des gouvernements des pays couverts par le Réseau, au HCNUDH, à plus de 100 ONG et de nombreux médias.

  Pendant sa présentation à la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen en décembre 2007, trois défenseurs[7] des droits de l'Homme ont également parlé de la situation à laquelle ils sont confrontés dans leurs pays respectifs.

Parmi les autres défenseurs des droits de l'Homme qui ont pris la parole à la réunion, figurait Tarek Khater, le président de l'Association for Human Rights Legal Aid qui avait été dissoute par les autorités égyptiennes moins de six mois auparavant.

Pendant sa réunion, le Groupe de travail a décidé d'axer ses activités sur trois directions : 1. les activités en relation avec le présent Rapport sur la liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne, 2. les activités en relation avec le prochain rapport et enfin, 3. les activités autres que le Rapport.

Les membres du Groupe de travail ont décidé de diffuser le rapport aux groupes de soutien nationaux et, si possible, d'organiser des réunions publiques afin de donner de la visibilité au rapport ; ils ont constitué un nouveau Groupe de pilotage[8] pour préparer le plan du prochain Rapport.

---

[6] Avec le généreux soutien d'un membre du REMDH, le Danish Institute for Human Rights.

7 Khémaïs Chammari (membre individuel), mais aussi Moataz El Fegiery (Cairo Institute for Human Rights Studies, Égypte) et Amina Bouayach (OMDH, Maroc).

Pour terminer, le Groupe de travail a décidé de s'efforcer de devenir un forum d'échange d'idées et d'expériences afin d'informer et de contribuer aux actions de solidarité.

Premier semestre 2008

- En 2008, le REMDH a publié des déclarations en faveur de Dimitras Panayote (Comité grec Helsinki) qui était victime de harcèlement en Grèce, ainsi qu'en faveur d'Ethem Açikalin, président de la section d'IHD à Adana, après son arrestation à la suite d'une réunion à laquelle il assistait. Le REMDH (conjointement avec l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme) a exprimé son soulagement après le retrait du projet de loi sur les associations en Jordanie, qui était particulièrement restrictif pour les ONG.

- Le REMDH a publié un communiqué de presse, en commun avec l'Observatoire, accueillant favorablement le verdict prononcé le 30 mars 2008 par la justice égyptienne et autorisant le Center for Trade Union and Workers' Services (CTUWS – Centre de prestations syndicales des travailleurs) à poursuivre ses activités en Égypte. Une déclaration a été également publiée en soutien à Khémaïs Chammari qui a été victime d'actes de harcèlement à l'aéroport de Tunis-Carthage, le 10 avril 2008.

- Les préparatifs pour le second rapport annuel ont commencé ainsi que pour la troisième réunion du GT. Une réunion téléphonique s'est tenue avec le Groupe de pilotage le 14 mars 2008, pendant laquelle il a été convenu de proposer que le prochain Rapport annuel, outre la mise à jour dans la région, se concentre sur l'impact des mesures anti-terroristes sur la liberté d'association et sur la question de l'égalité hommes-femmes dans le cadre de la LDA.

- La troisième réunion du Groupe de travail a eu lieu au Caire les 23 et 24 mai. La réunion a discuté : 1) la méthodologie du Rapport et les mesures à prendre une fois le rapport finalisé ; 2) comment réagir en cas de violation de la liberté d'association dans la région ; 3) la situation actuelle en Égypte et les initiatives potentielles que le REMDH pourrait entreprendre. Il y a également eu une réunion avec les ONG égyptiennes, entre autres celles qui font campagne pour la Liberté d'association, CTUWS et AHRLA.

- Le GT LDA a également pris une part active en tant que co-organisateur à la réunion du CIHRS sur la Liberté d'association qui s'est tenue le 25 mai. Cette réunion avait pour but de discuter la situation en Égypte où une nouvelle loi pourrait être promulguée prochainement. Le premier Rapport sur la liberté d'association du REMDH a été présenté ; un projet parallèle sur les ONG, rédigé par le juge El Bastawesy a également été présenté et discuté.[9] Danial Saoud du CDF (Syrie) a fourni des informations sur les récents événements qui se sont déroulés en Syrie et Thibaut Guillet, le coordinateur du GT, a fait une brève présentation sur les « Meilleures pratiques de la Liberté d'association en dehors du monde arabe ».

- Le 24 mai, Moataz El Fegiery, membre du REMDH, et Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif, ont rencontré les autorités égyptiennes qui les ont informés du travail des législateurs en cours sur la LDA et l'anti-terrorisme, notamment Mokhles Kotb, Secrétaire général du Conseil national pour les droits de l'Homme, Mofeed Shebab, ministre d'État pour les affaires juridiques et les conseils parlementaires, et Mohamed Al Demerdash, Conseiller au ministère de la Solidarité sociale.

---

[8] à savoir Iain Byrne (Essex University, membre du CE du REMDH), Panayote Dimitras (Groupe de surveillance d'Helsinki en Grèce), Amina Bouayach (Organisation Marocaine des Droits de l'Homme) et Maan Kheirbeik (CDF-Syrie). Par la suite, Yamina Rahou (LADH, et membre du Groupe de travail Genre/Droits des femmes) a été admise dans le groupe pour veiller à l'intégration de la parité.

[9] Pendant l'atelier, un projet de loi parallèle sur les ONG a été présenté par le juge Hesham El Bastawesy au nom du CIHRS et de vives inquiétudes ont été soulevées par l'intention des autorités égyptiennes de modifier la loi en vigueur, pour le pire. Malheureusement une dispute entre le [juge Hesham El Bastawesy] et certains membres du groupe de travail s'est élevée au moment de la discussion de l'article 3 du projet de loi, selon lequel "aucun des objectifs des associations ne pourra être contraire à l'ordre public ou à la morale ». Certains membres ont exprimé leur inquiétude sur cette clause qui ne respecterait pas les droits des minorités, comme les minorités nationales ou sexuelles. Une discussion animée a eu lieu à propos des droits des homosexuels, avec pour conséquence le départ de la salle, à titre de protestation, de plusieurs membres du groupe qui ont rappelé que les droits et les libertés fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'Homme s'appliquaient à tous « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation » et donc qu'on ne pouvait pas faire de différence. .

Avant les réunions, le coordinateur du GT a rencontré des représentants de la Délégation de l'UE en Égypte ainsi que Negal El Borei (United Group), Hafez Abu Saeda (EOHR – Organisation égyptienne des Droits de l'Homme) et Amira Hussein (Fondation Friedrich Nauman).

- Un appel à candidature a été lancé fin mai pour le recrutement de deux consultants chargés de rédiger les chapitres thématiques en rapport avec la Liberté d'association, la lutte contre le terrorisme et l'intégration de la parité.

- La deuxième Lettre d'information sur la liberté d'association a été publiée le 25 avril 2008. Elle comporte des informations sur la liberté d'association collectées en mars et avril 2008. Cette Lettre d'information a été largement distribuée : aux membres du Groupe de travail, aux partenaires du REMDH ainsi qu'au centre EuromedInfo et au HCNUDH.

Le REMDH remercie la Commission de l'UE, DANIDA et le Danish Institute for Human Rights (Institut danois des droits de l'Homme) pour leur soutien dans son travail sur la liberté d'association en 2006 et en 2007 (le travail en 2008 bénéficie du soutien de la Commission de l'UE, de DANIDA et de SIDA)

5.2.2 Indépendance et impartialité du système judiciaire

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est l'instauration dans les pays du sud et de l'est de la région euro-méditerranéenne d'un système judiciaire indépendant et impartial fondé sur les normes internationales des droits de l'Homme.

L'***objectif général*** est la consolidation des réseaux et des groupes des acteurs de la société du sud et de l'est de la région euro-méditerranéenne, de façon à ce qu'ils puissent faire aller le système judiciaire vers la réforme.

L'***objectif à court terme*** est de contribuer au développement d'espaces de libre discussion où les principaux acteurs pourront débattre de l'indépendance et de l'impartialité du système judiciaire afin de favoriser le processus de réforme.

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail

L'activité implique l'organisation d'ateliers en Algérie, en Tunisie, en Jordanie, au Liban et au Maroc dans le but de :

- stimuler le débat sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire (en discutant, entre autres, le rapport du REMDH sur la justice dans le sud et l'est de la région méditerranéenne, son contenu et sa méthodologie) lors de séminaires locaux, avec la participation de représentants du système judiciaire (si possible avec des représentants du ministère de la Justice), des ONG des droits de l'Homme, des avocats, etc.
- discuter les développements dans la région qui auront une influence positive ou négative sur l'indépendance du système judiciaire
- Etablir une liste des initiatives en cours (nationales, intergouvernementales, internationales) sur la réforme du système judiciaire et publier un rapport sur à ce sujet
- étudier la faisabilité et la pertinence de la rédaction de rapports nationaux sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire.
- promouvoir la rédaction de rapports nationaux lorsque la situation le justifie et maintenir des espaces de débat en développant les échanges régionaux et les synergies entre les acteurs de la société civile sur les initiatives de sensibilisation et de réforme.

Résumé des réalisations

Le REMDH a atteint son objectif à court terme de contribuer au développement d'espaces de débat libre entre les principaux acteurs à propos de l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire en organisant des réunions, objets d'abondants éloges, au Maroc, en Jordanie, au Liban et en France (Tunisie). Les

réunions ont stimulé le débat sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire avec la participation de représentants de l'appareil judiciaire.

Le REMDH a également établi une liste des initiatives en cours et encouragé la production de rapports nationaux. Les rapports faciliteront l'organisation de nouvelles réunions dans les pays mentionnés ci-dessus ainsi que dans de nouveaux pays, permettant de progresser en direction de l'objectif général de consolidation des réseaux et groupes d'acteurs dans les sociétés du sud et de l'est de la Méditerranée, qui sont en mesure d'influencer les systèmes judiciaires.

A cet égard, un autre pas a été franchi grâce au fait que le GT a pu définir un nouveau programme de travail pour les prochaines années qui pointe dans cette direction.

Le REMDH n'a pas réussi à organiser de réunion en Algérie. Le programme conçu avec Avocat sans frontières n'a pas pu se réaliser en raison de l'obstruction opposée par les autorités algériennes ; et aucune solution de remplacement n'a été trouvée pendant le premier semestre 2008.

Résultats 2006

- *Réimpression de 600 exemplaires du rapport sur la justice dans l'est et l'ouest de la région méditerranéenne*
- *50 représentants d'ONG, des avocats, magistrats et représentants du ministère de la justice ont discuté le système judiciaire au Maroc*
- *100 représentants des ONG de la région ont été informés directement du projet*
- *Rapport interne de la réunion du Groupe de travail à Casablanca*
- *Rapport externe du séminaire Justice de Casablanca*
- *Lancement du processus d'enquête sur les initiatives de réforme du système judiciaire dans la région*
- *Etablissement de contacts avec les magistrats engagés dans le développement d'une organisation régionale de magistrats*

Résultats 2007

- *50 représentants d'ONG, des avocats, magistrats et représentants du ministère de la justice ont discuté le système judiciaire en Jordanie*
- *Rapport externe du séminaire à Amman*
- *50 représentants d'ONG, des avocats, magistrats et représentants du ministère de la justice ont discuté le système judiciaire au Liban*
- *Rapport externe du séminaire à Beyrouth*
- *40 représentants d'ONG et des avocats ont discuté le système judiciaire de la Tunisie à Paris.*
- *Rapport externe du séminaire de Paris*
- *Un avocat a été engagé au Maroc pour rédiger le rapport national sur le Maroc, finalisé en 2007 et publié en février 2008*
- *Un avocat a été engagé en Jordanie pour rédiger le rapport national sur la Jordanie, publié en février 2008*
- *Un avocat a été engagé en Tunisie pour rédiger le rapport national sur la Tunisie, publié en février 2008*
- *Voyage de lobbying et d'information à Bruxelles*
- *Processus d'enquête sur les initiatives régionales de réforme du système judiciaire – enquête publiée en février 2008*
- *Préparation de la réunion du GT et du séminaire public au Parlement européen prévus en février 2008*
- *Etablissement et renforcement des contacts avec les magistrats engagés dans le développement d'une organisation régionale de magistrats*
- *Etablissement de contacts avec une série d'organisations de toute la région en vue d'échanger des informations, augmenter les activités de travail en réseau et à plus long terme de développer les capacités du GT.*
- *Poursuite du travail sur le projet Algérie d'Avocats sans frontières-REMDH*
- *Etablissement de contacts avec les organisations régionales et internationales et les institutions qui travaillent sur le système judiciaire*

Résultats 2008

- *Le Groupe de travail Justice s'est réuni à Bruxelles*
- *Un séminaire régional sur l'indépendance du système judiciaire dans la région EuroMed s'est tenu au Parlement européen*
- *Lancement des rapports nationaux sur l'indépendance du système judiciaire en Jordanie, au Maroc et en Tunisie à l'occasion du séminaire régional au Parlement européen et large distribution par la suite*
- *Lancement d'un Rapport sur les initiatives régionales de réforme du système judiciaire au Parlement européen et large distribution par la suite*
- *Des avocats ont été engagés au Liban pour rédiger un rapport national*

Activités

2006

- Le REMDH a présenté et débattu du projet Justice durant un atelier spécial pendant l'Assemblée générale en mai 2006.

- En outre, le REMDH a fait appel à Sian Lewis-Anthony, consultante en droits de l'Homme, pour enquêter et rédiger un rapport sur « Les initiatives de réforme du système judiciaire dans la région euro-méditeranéenne ».

- La première réunion du nouveau Groupe de travail Justice du REMDH a eu lieu à Casablanca le vendredi 10 novembre 2006 en coopération avec les membres du GT d'OMDH et AMDH. L'ordre du jour de la réunion comprenait les points principaux ci-dessous : présentation des membres ; présentation du Réseau et de la méthode des GT aux membres ; présentation du projet actuel et discussion ; discussion des perspectives d'avenir pour le GT.

- Les 11 et 12 novembre, toujours à Casablanca, le GT Justice a organisé un séminaire sur l'indépendance et l'impartialité de la justice au Maroc. Environ 65 personnes y ont assisté, notamment des représentants du ministère de la Justice et d'autres organismes gouvernementaux, des magistrats, des avocats, des représentants d'ONG marocaines et d'organisations internationales ainsi que les membres du GT Justice. Le programme comprenait plusieurs communications sur le travail déjà effectué par le GT Justice ; les problèmes et les enjeux auxquels doit faire face la justice marocaine ; l'indépendance du ministère public ; la justice marocaine dans le contexte du Maghreb. Pendant les débats, les participants ont discuté de la situation de la justice au Maroc et des raisons principales de son manque d'indépendance. La rédaction d'un rapport national sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire au Maroc a été également discutée.

  Avant et après la réunion, des contacts ont été pris avec plusieurs avocats et universitaires marocains afin de recruter un/e expert/e responsable de la rédaction du rapport national sur le Maroc. Par la suite, M. Abdelaziz Nouaydi a été recruté courant 2007 pour rédiger le rapport sur l'indépendance du système judiciaire marocain.

- Le REMDH a réimprimé son rapport « Justice dans l'est et l'ouest de la région méditerranéenne », qui avait remporté un vif succès, pour le distribuer lors des séminaires nationaux. Il a également commencé les préparatifs d'un séminaire sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire, en Jordanie, les 13-14 janvier 2007.

- Le REMDH s'est associé à Avocats sans frontières, Belgique, autour d'un projet destiné à fournir une assistance judiciaire aux victimes de violations des droits de l'Homme en Algérie, et à renforcer le travail des avocats algériens sur ce sujet. La mise en œuvre du projet a été bloquée parce que les équipes de REMDH et d'ASF n'ont pas obtenu de visa d'entrée en Algérie et le projet a dû être abandonné par la suite.

- Kamel Jendoubi, président du REMDH, et Michel Tubiana, membre du CE, ont assisté à la conférence du CIHRS sur « Le rôle des magistrats dans la réforme politique en Égypte et dans le monde arabe », organisée par le CIHRS du 1 au 3 avril 2006 en vue d'établir des contacts avec les magistrats et les juges de la région arabe engagés dans la création d'une association professionnelle régionale indépendante.

2007

- Les 13 et 14 janvier, le REMDH a organisé un séminaire à Amman portant sur la question de l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire en Jordanie, en association avec le Amman Centre for Human Rights Studies (ACHRS), membre du GT Justice. Il s'est déroulé sous l'égide du Conseil suprême de la Justice dont le président avait ouvert le séminaire. Le programme incluait les sujets suivants : Indépendance et impartialité de l'appareil judiciaire ; Indépendance et impartialité du système judiciaire jordanien : problèmes et défis ; Le rôle du système judiciaire jordanien dans la promotion et la protection des droits de l'Homme : réalisations et obstacles ; État des lieux des réformes dans le système judiciaire jordanien ; Pour un rapport national sur l'indépendance du système judiciaire en Jordanie ? Chaque session comprenait une ou plusieurs interventions et laissait de grandes plages de temps pour les discussions.

  Le séminaire a rassemblé une cinquantaine de participants : des représentants du ministère de la Justice et des principales institutions judiciaires ; un grand nombre de juges et de procureurs ; des avocats, dont des représentants de l'Ordre des avocats ; des universitaires ; des représentants des ONG locales, des institutions internationales et des ambassades (notamment la délégation de l'UE) ; plusieurs membres du Groupe de travail Justice venant de pays autres que la Jordanie ; des journalistes et personnalités des médias. Tous les participants avaient été encouragés à consulter le rapport du REMDH sur la *Justice dans le sud et l'est de la région méditerranéenne* avant le séminaire.

  Le but principal du séminaire d'Amman - ouvrir des espaces pour dialoguer librement sur l'indépendance de la justice en Jordanie - a été atteint. Les participants ont pu discuter librement et ouvertement d'un grand nombre de problèmes qui affectent l'indépendance du système judiciaire en Jordanie, abordant des problèmes techniques (la formation des juges, l'impact limité des réformes) mais aussi les contraintes politiques (le rôle prépondérant du roi ; les interférences de l'exécutif dans un certain nombre de cas très en vue) et le phénomènes de société (la corruption, la composante tribale de la société jordanienne et son influence sur le système judiciaire).

  A nouveau, les participants ont manifesté un grand intérêt et un engagement certain, y compris certains acteurs officiels, en particulier le ministère de la Justice et le Conseil suprême de la Justice.

  Le séminaire a ouvert la voie à de futures actions qui renforceront le rôle de la société civile dans la promotion des réformes judiciaires en Jordanie. Les participants ont soutenu avec force la rédaction d'un rapport national sur l'indépendance du système judiciaire jordanien, voyant en lui un outil utile pour les membres du système judiciaire et la société civile dans son ensemble. Ce rapport national a été rédigé durant 2007 par deux avocats, Zaha Al Majali et Omar Qaddoura, sous la supervision de l'ACHRS. Le rapport a été publié en février 2008. Il est disponible sur le site Web du REMDH et il est actuellement (avril 2008) diffusé en Jordanie. Tout comme pour le Maroc, ce rapport servira de document de référence à la société civile et l'aidera dans son travail de lobbying et d'influence sur les réformes dans le domaine judiciaire.

  Le séminaire a touché un public allant au-delà des participants car il a fait l'objet d'une série d'articles dans différents journaux jordaniens.

- Les 10-11 mars 2007 le séminaire de Beyrouth a examiné la question de l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire du Liban. Il était organisé avec les membres libanais du GT Justice, Solida, le Réseau palestinien des droits de l'Homme et Georges Assaf, un membre individuel. Le programme du séminaire comprenait les sessions suivantes : Indépendance et impartialité de la justice : session d'introduction ; Indépendance et impartialité du système judiciaire du Liban : Problèmes et défis ; les Tribunaux d'exception au Liban ; Pour un rapport national sur l'indépendance du système judiciaire du Liban ? Comme en Jordanie, chaque session consistait en une ou plusieurs interventions suivies d'une discussion ouverte.

  Le séminaire a rassemblé une cinquantaine de participants : des représentants des principales institutions judiciaires du Liban ; des juges et de procureurs de différents tribunaux ; des avocats, dont des représentants de l'Ordre des avocats ; des universitaires ; des représentants des ONG locales, des institutions internationales et des ambassades ; plusieurs membres du Groupe de travail Justice venant de pays autres que le Liban ; plusieurs journalistes et personnalités des médias. Tous les participants avaient

été encouragés à consulter le rapport du REMDH sur la *Justice dans le sud et l'est de la région méditerranéenne* avant le séminaire.

Le but principal du séminaire, ouvrir des espaces pour dialoguer librement sur l'indépendance de la Justice au Liban, a été atteint. Les participants de la rencontre de Beyrouth on discuté librement, ouvertement et très activement sur les nombreux thèmes concernant le système judiciaire du Liban et son indépendance. En particulier, des sujets sensibles comme les conséquences sur le système judiciaire de l'occupation prolongée par la Syrie et l'existence d'un grand nombre de tribunaux d'exception et religieux a été longuement débattue.

Comme à Amman, les participants libanais étaient nombreux et ils ont manifesté un vif intérêt pour le séminaire.

Le séminaire de Beyrouth a été le début d'une série d'actions destinées à augmenter la capacité de la société civile à promouvoir et faire du lobbying pour la réforme de la justice au Liban. Les participants ont soutenu le projet de rédaction d'un rapport national sur l'indépendance du système judiciaire libanais qui pourra servir d'outil aux membres du système de justice et à la société civile dans son ensemble.

- Les 8 et 9 septembre 2008, le REMDH a organisé un séminaire à Paris, consacré à l'indépendance du système judiciaire tunisien. Il abordait les sujets suivants : Indépendance et impartialité de la justice ; brève introduction aux critères d'indépendance du système judiciaire et conclusions du rapport régional 2005 sur la Justice du REMDH ; Indépendance et impartialité du système judiciaire tunisien : Problèmes et défis ; L'indépendance de l'ordre des avocats tunisiens : principes et réalités ; L'Etat des lieux des réformes du système judiciaire tunisien. Pour un rapport national sur l'indépendance du système judiciaire en Tunisie.

  Le séminaire s'est tenu à Paris car il n'a pas pu être organisé en Tunisie en raison de mesures de censure de l'État. Il a réuni une cinquantaine de participants le premier jour et 35 le deuxième. La première journée s'est déroulée dans une salle de conférence du Sénat français. Les participants étaient essentiellement des avocats et des représentants d'ONG de Tunisie ainsi que des Tunisiens basés en France ; les représentants de divers ministères français (ministère des Affaires étrangères), d'institutions (y compris l'association des magistrats) et d'ONG ainsi que des représentants d'organisations internationales (UE, PNUD). La Présidence portugaise de l'UE était représentée par son ambassade à Paris.

  L'objectif d'ouvrir des espaces de dialogue libre à propos de l'indépendance de la justice en Tunisie n'a pu être que partiellement atteint, car la réunion à dû se tenir en dehors de la Tunisie. De plus, bien qu'il ait été invité, le ministère de la Justice tunisien n'a pas assisté à la réunion ; il n'a pas non plus envoyé de juges pour le représenter. Qui plus est, les magistrats indépendants de l'Association des magistrats tunisiens (AMT - bureau légitime) n'ont pas été autorisés à quitter la Tunisie pour se rendre au séminaire à Paris. Pour ces raisons, aucun magistrat tunisien n'a pu assister à la réunion.

  Compte tenu des ces restrictions, il a toutefois été possible de rassembler plus de 50 participants, essentiellement des avocats et des représentants d'ONG qui ont réussi à discuter la situation actuelle du système judiciaire en Tunisie, l'absence de liberté d'association pour les magistrats tunisiens, et à aborder les problèmes liés aux réformes de la justice, actuelles et futures, dans le pays.

  Résultat inattendu, l'attitude hostile des autorités tunisiennes[10] montre combien il est difficile de parler ouvertement et librement de thèmes en rapport avec le système judiciaire en Tunisie et souligne donc la nécessité de soutenir les espaces de libre dialogue, quelle que soit leur taille. Le rapport sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire tunisien produit par le GT après le séminaire de Paris est devenu un outil utile dans ce sens. Toutefois, compte tenu de la pression exercée sur la société civile locale, il est peu probable qu'une vaste campagne de promotion et des activités de lobbying relatives de l'indépendance du système judiciaire puissent être mises en œuvre dans un avenir proche.

[10] Non seulement les autorités on refusé de coopérer mais l'Association tunisienne des jeunes avocats (ATJA), organisme semi-officiel, a insisté pour participer au séminaire bien qu'elle n'ait pas été invitée. D'un commun accord entre les organisateurs et les autres participants tunisiens, il a été décidé de ne pas les autoriser à enter dans la salle de conférence car leur objectif principal était manifestement de voir qui participait et de perturber les discussions.

A la suite du séminaire, Ayachi Hammami, un avocat tunisien, a été recruté pour rédiger le rapport sur l'indépendance du système judiciaire tunisien.

- Comme prévu, le coordinateur du GT et Mme Lewis-Anthony, responsable de la rédaction de l'Enquête sur les initiatives de réforme de la justice dans la région euro-méditerranéenne, se sont réunis à plusieurs reprises à Bruxelles avec des représentants de la Commission les 8-9 octobre 2007. Ces réunions avaient pour but de compléter les informations collectées par S. Lewis Anthony pour son Enquête et plus généralement de rencontrer les représentants de la Commission chargés des questions de justice dans les pays du Sud de la Méditerranée. Des réunions ont eu lieu chez EuropeAid, DG Relex et DG Justice, libertés et sécurité.
- Durant 2007, des contacts ont été noués et renforcés avec les magistrats engagés dans le développement d'une organisation régionale de magistrats, plus particulièrement en Égypte. Ces contacts et échanges ont amené deux de ces magistrats à être invités à assister les réunions de Bruxelles en février 2008 (auxquelles ils n'ont pas été autorisés à se rendre par la suite).

- En 2007, des contacts ont été pris avec une série d'organisations ou d'institutions, y compris MEDEL, l'Union Internationale des Magistrats, la Commission Internationale des Juristes, le PNUD (à différents niveaux), Transparency International et le HCNUDH. Le but de ces contacts était d'échanger des informations sur leurs programmes respectifs sur la justice avec l'objectif à moyen terme d'améliorer les activités de travail en réseau et de développer les capacités du GT. Certaines de ces organisations ont été invitées à réfléchir à la possibilité de devenir une organisation ressource pour le GT Justice.

- Des préparatifs ont été effectués au cours de l'année 2007 pour un séminaire du GT à Bruxelles en février 2008, en même temps qu'un séminaire publique destiné à lancer officiellement les quatre rapports produits par le GT (voir plus haut). Des contacts ont été pris avec divers groupes politiques au sein du Parlement de l'UE à ces fins.

Premier semestre 2008

Le Groupe de travail a tenu sa réunion à Bruxelles, les 9 et 10 février 2008. C'était sa deuxième réunion depuis la re-création du groupe en septembre 2006. Les membres du GT ont évalué les résultats des projets 2006-2007 et ils ont discuté la suite à lui donner et son développement dans la phase 2008-2009. Il a été décidé d'assurer un suivi des activités dans les pays déjà couverts (Maroc, Jordanie, Tunisie et Liban) et d'étendre le travail à deux nouveaux pays : l'Égypte et l'Algérie. Dans le cas de l'Égypte, le travail entrepris sera de nature régionale et il sera axé sur le soutien à la création d'une association de magistrats dans la région arabe. Le GT a décidé également de travailler sur le problème de la lutte contre le terrorisme, dans le Sud comme dans le Nord, et sur ses implications sur les systèmes judiciaires de la région.

Après la réunion, le Groupe de travail a organisé un séminaire ouvert le 11 février au Parlement européen, avec le soutien de la présidente de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen. Pendant ce séminaire, les quatre rapports sur la Justice publiés par le Groupe de travail ont été présentés et leur présentation a été suivie d'un débat. Outre les membres du Groupe de travail, le séminaire a rassemblé des représentants des institutions de l'UE, des États membres et des États du Sud, ainsi que des ONG basées à Bruxelles. Dans l'après-midi, le Groupe de travail a fait une brève présentation de son travail et de ses résultats pendant la réunion de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen. Pendant cette réunion aussi, les rapports ont été largement distribués.

Les quatre nouveaux rapports du Groupe de travail lancés à Bruxelles ainsi que des interviews de leurs auteurs sont disponibles en français et en anglais sur le site Web du REMDH :

- Enquête sur les initiatives de réforme de la Justice dans la région euro-méditerranéenne
- Rapport sur l'Indépendance et l'impartialité du système judiciaire au Maroc
- Rapport sur l'Indépendance et l'impartialité du système judiciaire en Jordanie
- Rapport sur l'Indépendance et l'impartialité du système judiciaire en Tunisie

La distribution des rapports nationaux s'est faite par le biais des membres locaux du GT au Maroc, en Jordanie et en Tunisie. Parmi les personnes et institutions visées se trouve les Premiers ministres, les ministres de la Justice, les hauts fonctionnaires du ministère de la Justice, les institutions judiciaires, les députés, les associations de magistrats, les ordres des avocats, les organisations de la société civile.

La distribution de l'enquête régionale s'est faite par le biais du Secrétariat et, au niveau national, par les membres locaux du GT. Parmi les lecteurs visés figuraient les organisations et institutions internationales, les institutions de l'UE, les Etats membres, d'autres donateurs, les ONG et les organisations de la société civile.

- Des contacts officiels ont été pris avec l'Union Internationale des Magistrats (UIM) et la Commission internationale des juristes (CIJ) afin d'établir des relations formelles entre ces organisations et le Groupe de travail Justice. Des contacts ont également été pris avec d'autres organisations ou institutions, notamment le HCNUDH.

- Le REMDH a assisté au Séminaire euro-méditerranéen sur le respect des droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme dans le cadre du droit international, à Prague les 16 et 17 juin.

Le REMDH remercie SIDA, la Commission de l'UE et le ministère de la Justice de Belgique pour leur soutien dans son travail sur la Justice en 2006 et 2007 (son travail pendant le premier semestre 2008 est parrainé par DANIDA et SIDA).

5.2.3 Droits des femmes et intégration de la parité

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est l'application intégrale des valeurs des droits de l'Homme et des normes internationales relatives aux droits des femmes et la réalisation de l'égalité entre les sexes dans la région euro-méditerranéenne afin que les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits de l'Homme et participent sur un pied d'égalité au développement de leurs sociétés.

L'***objectif général*** est de faire en sorte que les principaux réseaux et groupes d'acteurs de la région euro-méditerranéenne prennent la direction du processus conduisant à l'égalité entre les sexes en intégrant la parité dans leur travail.

Les ***objectifs à court terme*** sont :

- le renforcement de la connaissance des principes du paritarisme de façon à l'intégrer dans le programme des droits de l'Homme dans la région ;
- le renforcement de la coopération entre les organisations des droits des femmes et des droits de l'Homme et le Réseau pour promouvoir l'égalité entre les sexes au sein de leurs organisations et dans les politiques publiques ;
- améliorer l'intégration des groupes de droits des femmes et la conscience des problèmes d'égalité dans le travail des droits de l'Homme « classiques » ;
- une meilleure connaissance des problèmes clés liés au sexisme dans la région.

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail

- organiser deux fois par an des réunions du groupe de travail en faisant participer les principaux réseaux de la région qui travaillent sur les questions d'égalité entre les sexes et les droits des femmes, de même que les ONG des droits de l'Homme généralistes, afin de discuter, surveiller et mettre en œuvre ce qui suit :
- production d'un kit d'intégration de la parité destiné aux ONG locales

- deux cours de formations à l'intégration de la parité au niveau sous-régional

- mise en œuvre de l'intégration de la parité au sein des organisations et organes exécutifs du REMDH

- enquête et rédaction d'un projet de bilan sur la violence à l'encontre des femmes migrantes.

- produire des recommandations et mener des campagnes de sensibilisation sur les problèmes clés ayant trait à l'égalité hommes-femmes dans la région (basées, entre autres, sur une mise à jour du rapport du REMDH sur l'intégration des droits de la femme dans le PEM).

Résumé des réalisations

Le REMDH a pris des mesures importantes afin de promouvoir l'égalité entre les sexes dans les politiques publiques de la région euro-méditerranéenne grâce à des opérations de lobbying systématiques et réussies au niveau de la coopération régionale Euromed à propos du Plan d'action d'Istanbul sur le Rôle des femmes dans la société.

Le reste du travail sur les questions d'égalité a été ralenti par plusieurs changements de personnel pendant la réalisation des activités.

Le REMDH a toutefois pris plusieurs mesures concrètes pour promouvoir l'intégration de la parité en l'incorporant aux rapports d'enquête du REMDH et en organisant ses premières formations sur l'intégration de la parité qui ont permis de finaliser le Kit de formation. Il a également lancé un programme pour les GT, ayant pour thème le Plan d'action d'Istanbul et la poursuite des activités d'intégration de la parité dans les organisations membres du REMDH.

Résultats 2006

- *Rapport du REMDH « Obtenir l'égalité dans la région euro-méditerranéenne : le changement est possible et nécessaire » envoyé aux 3 700 abonnés du service de presse, distribué aux institutions de l'UE et publié sur le site Web du REMDH*
- *Les recommandations du REMDH ont été prises en compte dans le Plan d'action d'Istanbul sur le Rôle des femmes dans la société*
- *100 représentants gouvernementaux et intergouvernementaux de la région ont été informés directement du projet*
- *15 membres du Groupe de travail du REMDH Droits des femmes et intégration de la parité ont été recrutés.*
- *Mise en place d'une antenne du REMDH à Amman chargée de la coordination du projet régional sur l'égalité hommes-femmes du REMDH*

Résultats 2007

- *Les commentaires du REMDH sur le Plan d'action d'Istanbul ont été adoptés et diffusés*
- *Deux séminaires de formation à la parité ont été organisés (Beyrouth et Paris)*
- *Deux réunions du Groupe de travail se sont tenues (Rabat et Paris)*

Kit d'intégration de la parité finalisé

Résultats 2008

- *Réunion du Groupe de travail au Caire.*
- *Réunions au Caire avec des ONG égyptiennes et des officiels européens en vue de leur faire prendre conscience du Plan d'action d'Istanbul*
- *Participation aux réunions de l'UE pour le suivi du Plan d'Action d'Istanbul*
- *Lancement d'une enquête sur la Violence à l'encontre des femmes migrantes (en coopération avec le Groupe de travail Migrations)*
- *Intégration de la parité mise en avant dans le rapport du REMDH sur la Liberté d'association, dans les statuts et le règlement intérieur*
- *Préparation de la première formation à l'intégration de la parité pour les organisations membres*
- *Préparation d'une réunion en Jordanie visant à améliorer la visibilité du Plan d'action d'Istanbul*

Activités

2006

- Le REMDH a présenté et discuté le projet durant un atelier spécial pendant l'Assemblée générale en mai 2006. Suite à l'AG, le REMDH a recruté une coordinatrice pour le programme (septembre 2006) et ouvert un bureau à Amman dans les locaux de l'organisation membre SIGI. Il a défini un programme provisoire et choisi les membres du GT Genre/Droits des femmes.

- Durant l'automne 2006, le REMDH a investi de nombreuses ressources pour influencer le résultat de la rencontre ministérielle du PEM sur les femmes qui s'est tenue à Istanbul les 14 et 15 novembre 2007.

Le REMDH a publié une mise à jour de son ancien rapport sur les meilleures pratiques dans la région euro-méditerranéenne[11] dont le titre est « Obtenir l'égalité dans la région euro-méditerranéenne ; le changement est possible et nécessaire ». Le rapport a été distribué aux membres du REMDH, aux médias et aux personnes concernées dans les institutions de l'UE et les pays du PEM.

En même temps que le document était lancé, le REMDH organisait une mission de sensibilisation à Bruxelles les 6-9 novembre 2006, avec la participation de Lina Qurah (SIGI-Jordanie), Ruba Akkiela (coordinatrice REMDH), Marit Floe Joergensen (directrice des programmes du REMDH) et Sandrine Grenier (Directrice, Antenne de Bruxelles) . La délégation a rencontré les ambassadeurs de Jordanie et du Maroc ainsi que des représentants de la Commission européenne (Relex et EuropeAid) et des Etats membres de l'UE (réunion présidée par des représentants de la présidence finlandaise) ainsi qu'un certain nombre de députés européens. Le but de cette mission était de faire du lobbying pour que les recommandations du REMDH soient intégrées dans le Plan d'action sur le renforcement du rôle des femmes dans la société qui allait être adopté à la conférence ministérielle Euro-Med à Istanbul.

Parallèlement, les membres jordaniens du REMDH ainsi que d'autres ONG des droits des femmes ou généralistes des droits de l'Homme étaient contactés en Jordanie afin qu'ils soutiennent les recommandations du REMDH. Sept organisations ont signé les documents et les ont envoyés au bureau d'Amman du REMDH.

Les membres marocains du REMDH ont envoyé une lettre commune au Premier ministre du Maroc pour lui demander de prendre une position plus progressiste sur la question du Plan d'action, en accord avec les derniers développements positifs au Maroc dans le domaine de l'égalité hommes-femmes. Cette lettre a été largement publiée dans les médias marocains et a attiré l'attention sur le sujet.

Finalement, le REMDH a organisé un atelier pendant le Forum civil de Marrakech, en coopération avec IEMED (Espagne), auquel plus de 80 personnes ont participé ; elles ont approuvé une déclaration du forum civil, préparée par le REMDH, adressée à tous les participants de la rencontre ministérielle d'Istanbul.

Le REMDH était présent à la conférence ministérielle euromed à Istanbul avec Lina Qurah qui représentait également la Plate-forme non gouvernementale EuroMed (avec Mourad Allal et Souhayr Belhassan). Marit Floe Joergensen et Rabea Naciri, membre du CE étaient également présentes. Le rapport et les propositions du REMDH ont été appréciés par tous les officiels et le REMDH a appelé l'UE à insister pour que soit fixé un niveau minimum pour le Plan d'action ainsi que pour la participation de députés européens lors du suivi. La présidence finlandaise a particulièrement remercié le REMDH pour son rôle actif dans le processus et a fait référence au rapport du REMDH dans son discours de clôture. Nombre des recommandations du REMDH ont été intégrées au Plan d'action adopté à Istanbul.

2007

- En février 2007, la version définitive du rapport « Obtenir l'égalité dans la région euro-méditerranéenne » a été mise au point et distribuée. En mars, le CE a approuvé une évaluation et une présentation de position sur le Plan d'action d'Istanbul qui ont par la suite été publiées sur le site Web du REMDH et distribuées aux acteurs concernés.

- Le 8 mars, un communiqué de presse et le rapport Genre/Egalité hommes-femmes ont été envoyés aux contacts et médias ainsi qu'aux membres de l'Assemblée parlementaire Euromed (APEM), leur demandant de soulever la question de l'égalité des sexes à l'APEM les 16/17 mars et d'assurer un suivi à la mise en œuvre du plan d'action d'Istanbul.

Une experte (Lina Abu Habib) a été engagée pour rédiger un Kit de formation à l'intégration de la parité.

[11] « L'Intégration des droits des femmes dans le Partenariat euro-méditerranéen », REMDH, 2003

- Réunion du Groupe de travail Genre/Droits des femmes à Rabat, les 2-3 avril 2007. Durant sa réunion à Rabat, le Groupe de travail a discuté le projet du Kit de formation en vue de l'inclure au premier séminaire prévu au Liban en mai 2007. Il a aussi discuté ses plans à propos de l'intégration de la parité dans les activités du REMDH, sa promotion au sein des ONG généralistes des droits de l'Homme et le travail sur le Plan d'action d'Istanbul.

- Le premier séminaire de formation sous-régional a été organisé par le REMDH en coopération avec Lina Abu Habib à Beyrouth les 26 et 27 mai, avec la participation d'organisations membres du REMDH (PHRO, membre du REMDH, a régulé la rencontre). La formation était une occasion de tester le Kit de formation afin de l'adapter autant que possible aux besoins des ONG.

Atika Al-Taif a eu aussi la possibilité de tester le Kit de formation à l'Université d'été du REMDH à Chypre.

- Malheureusement le REMDH a dû demander à sa coordinatrice de démissionner le 31 août afin de garantir la bonne poursuite du projet. Le REMDH a passé un accord avec Samah Said Helmy pour qu'elle travaille comme coordinatrice du GT jusqu'à la fin de l'année.

Samah Said Helmy et Marc Schade-Poulsen ont dirigé le deuxième séminaire régional de formation à l'intégration de la parité qui s'est déroulé à Paris les 28 et 29 novembre ; durant ce séminaire, le Kit de formation a pu être à nouveau testé et quelques modifications lui ont été apportées.

Le Groupe de travail Genre/Droits des femmes s'est réuni du 30 novembre au 1er décembre à Paris et il a mis au point un plan de travail constructif : contacter les dirigeants des organisations membres afin d'organiser des formations sur l'intégration de la parité chez elles ; effectuer un audit parité du REMDH et établir une stratégie pour l'intégration de la parité ; enquêter et publier un rapport sur le Plan d'action d'Istanbul avant la réunion ministérielle de suivi qui aura lieu à Istanbul en 2009 ; construire la capacité des membres du Groupe de travail afin de surveiller la PEV d'un point de vue « parité ».

- Lina Al Quarah (SIGI-Jordanie) a représenté la Plate-forme et le REMDH à la réunion de suivi d'Istanbul qui a eu lieu à très haut niveau du PEM à Bruxelles le 22 octobre.

- Lina Alqurah a ensuite été recrutée comme nouvelle coordinatrice Genre/Droits des femmes du REMDH.

Premier semestre 2008

- Pendant le premier semestre de 2008 l'antenne du REMDH a déménagé dans les locaux du Amman Center for Human Rights Studies (ACHRS).

- Durant cette période, le GT Genre/Droits des femmes (par l'intermédiaire de Fatma Boumaied) a travaillé avec le Groupe de travail Migrations et réfugiés pour faire en sorte que l'intégration de la parité soit prise en compte dans l'étude sur la Violence à l'encontre des femmes migrantes. Par ailleurs, le Groupe de travail Genre/Droits des femmes a nommé une représentante, Yamina Raho, au Groupe de pilotage du rapport sur la Liberté d'association.

- Un document de concept traitant de l'initiative du Réseau sur le suivi et la surveillance de la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul, destiné à être utilisé pour la collecte de fonds, a été finalisé.

- Une lettre de soutien a été rédigée en faveur de Fatma Ksila, Secrétaire générale du CRLDH, membre du Groupe de travail Genre/Droits des femmes et son amie, Samia Abbou, membre de l'ALTLT, qui ont été victimes d'un brutale attaque de la police à Sousse, en Tunisie, le 18 février 2008.

- Une lettre ouverte de commémoration du 8 mars a été rédigée et envoyée à Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage et aux représentants des pays de la PEV.

- Du 9 au 11 mai, le GT a tenu sa réunion au Caire. Pendant la réunion il a discuté des derniers événements concernant les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes dans certains pays membres (France, Israël, Grèce, Jordanie, Tunisie, Finlande, Maroc et Syrie) et les projets et activités en cours des membres du

groupe, les événements concernant l'égalité hommes-femmes au sein du Partenariat euro-méditerranéen ; les appels d'offres et appels à propositions concernant la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul ; les activités courantes du REMDH ; l'enquête sur la violence à l'encontre des femmes migrantes et le second Rapport du REMDH sur la Liberté d'association ; la préparation du Rapport alternatif sur la surveillance de la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul ; et les pistes à suivre en ce qui concerne les activités courantes dans la région.

La réunion, qui n'a malheureusement pas été autorisée par les autorités égyptiennes à être tenue dans une salle de réunion publique, avait été précédée d'une visite d'une délégation du REMDH (Nafsika Papanikolatos, Attika Ettaif, Lina Alqurah et Marc Schade-Poulsen) à un certain nombre d'ONG de droits des femmes à l'Egyptian Council for Women. Le but était de dialoguer avec les ONG à propos de leur travail et des enjeux autour du Plan d'action d'Istanbul.

- Le 11 mai, le REMDH a également organisé une réunion régionale de planification et de coordination à propos du Plan d'action d'Istanbul, avec la participation des membres du GT, d'ONG égyptiennes, de la Délégation de l'UE et des représentants des Etats membres de l'UE.

Suite à la réunion du GT, le REMDH a été représenté et pu fournir des informations à deux réunions concernant le Plan d'action d'Istanbul :

1. Euromed - Une région en mouvement – Renforcer la société civile et l'égalité hommes-femmes dans la région Euromed, du 2 au 4 juin 2008 à Bonn, Allemagne. Cette conférence internationale était organisée par WOMNET pour discuter le rôle de l'UE et la participation de la société civile dans les processus de réforme démocratique ainsi que la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les pays méditerranéens voisins de l'Union européenne.

2. « Suivi des conclusions d'Istanbul. Comité thématique ad hoc 2008, Participation des femmes à la vie politique dans le partenariat euro-méditerranéen » organisé par la Commission européenne à Bruxelles le 12 juin 2008.

Dans le cadre de cette dernière réunion, le REMDH a organisé des réunions de coordination et de lobbying avec plusieurs représentants de la Commission de l'UE et d'Etats membres de l'UE au sujet du suivi du Plan d'action d'Istanbul.

Le REMDH remercie la Commission de l'UE et DANIDA pour leur soutien dans son travail sur la le Genre/les droits des femmes en 2006 et en 2007 (le travail du premier semestre 2008 bénéficie du soutien de DANIDA et de SIDA).

5.2.4 Éducation aux droits de l'Homme

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de ce projet est d'assurer la diffusion des valeurs des droits de l'Homme auprès des jeunes générations dans la région euro-méditerranéenne par le biais d'activités éducationnelles.

L'***objectif général*** est de renforcer le travail en réseau des ONG des droits de l'Homme en matière d'éducation et de développer, dans le secteur des droits de l'Homme, un réseau durable de jeunes représentants d'ONG en lien avec le mouvement généraliste des droits de l'Homme.

Les ***objectifs à court terme*** sont :

- l'organisation d'une Université d'été sur les droits de l'Homme et les réformes démocratiques à l'intention des futurs décideurs de la région arabe sous forme de projet commun aux principales ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme.
- l'accroissement des activités en réseau des ONG des droits de l'Homme travaillant sur l'Éducation aux droits de l'Homme (EDH) dans la région euro-méditerranéenne

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail

1. Publier un rapport
   a. examiner et évaluer l'Éducation aux droits de l'Homme dans la région, et à ce titre identifier les organisations qui travaillent sur l'EDH, le contenu des cours proposés, les méthodologies appliquées, etc.
   b. identifier les bénéficiaires/publics concernés (représentants de la jeunesse, membres de partis politiques, jeunes travailleurs d'ONG, ONG œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme), leurs souhaits et leurs besoins dans le domaine de l'Éducation aux droits de l'Homme.
2. 0rganiser des réunions du Groupe de travail (GT) avec les principales ONG EDH euro-méditerranéennes, en vue de préparer le rapport, discuter ses conclusions, et à partir de là, définir les besoins et la valeur ajoutée de l'Université d'été proposée.
3. Profiter de la réunion du GT pour définir le format, le contenu, la méthodologie pédagogique et le lieu de l'Université d'été et, une fois terminée, l'évaluer puis prolonger la discussion sur l'EDH et les politiques pratiquées à ce sujet.
4. Lancer un appel à participation par le canal des membres du REMDH (bulletin d'information, sites Web etc.) et organiser une Université d'été avec 30 participants.
5. Favoriser la création et le maintien d'un réseau d'anciens étudiants de l'Université d'été.
6. Améliorer la visibilité de la jeunesse dans les groupes de droits de l'Homme et de la société civile.

Résumé des réalisations

Le REMDH a atteint son objectif à court terme d'organiser avec succès une Université d'été pour les jeunes, avec une forte participation des membres du GT. Il a aussi publié un rapport qui analyse et évalue l'Éducation aux droits de l'Homme dans la région. L'Université d'été a consommé la plus grande partie du temps du GT et un intense travail de réseau s'est développé autour de cette activité. Des discussions ont été entamées pour savoir si le GT EDH devait être le seul lieu de travail avec les jeunes du REMDH.

Résultats 2006

- *Un projet de rapport d'enquête sur l'EDH a été produit par les ONG de la région euro-méditerranéenne*
- *Rapport interne de la première réunion du GT EDH*

Résultats 2007

- *Trois réunions du Groupe de travail, à Malte, Chypre et Ankara*
- *Une Université d'été (juillet 2007) a été organisée à Chypre par les membres du GT, en coopération avec les ONG chypriotes, intitulée « La participation des jeunes dans la région euro–méditerranéenne » et qui a réuni 60 ONG de la région euro-méditerranéenne*
- *un documentaire (vidéo) rappelant les valeurs et les objectifs de l'Université d'été.*
- *124 représentants d'ONG engagés dans ou directement informés du projet ainsi que des représentants de l'UE, du Conseil de l'Europe et de la Ligue arabe.*
- *Création d'un réseau informel d'anciens étudiants*
- *Un rapport sur l'Université d'été intitulé « Conseils pour les prochaines Universités d'été » et un rapport d'évaluation public.*

Résultats 2008

- *Réunion du Groupe de travail à Istanbul*
- *Réunion de coordination des ONG organisatrices d'Universités d'été dans la région EuroMed*
- *Les préparatifs de la troisième Université d'été du REMDH à Istanbul ont été lancés en coopération avec des ONG turques*
- *Rapports de la seconde Université d'été et sur le travail des ONG dans le domaine de l'EDH en région EuroMed*

Activités

2006

- Le REMDH a présenté et débattu du projet durant un atelier spécial pendant l'Assemblée générale en mai 2006. Avant l'AG le REMDH avait organisé une réunion du groupe de pilotage à Copenhague pour lancer le travail. Il a avait aussi identifié deux experts chargés d'effectuer une enquête sur le travail d'EDH des ONG dans la région euro-méditerranéenne.

- Les enquêteurs ont effectué leur travail de terrain pendant l'été et un premier projet de document a été présenté à la première réunion du GT à Copenhague les 10-12 novembre 2006, durant laquelle il est malheureusement apparu qu'il restait encore beaucoup de travail à faire avant d'obtenir un résultat satisfaisant.

Durant la réunion du GT, le REMDH et le concept de groupe de travail, le travail du précédent GT EDH ainsi que la préparation de l'Université d'été ont été présentés à ses membres. La réunion a rencontré l'approbation des participants qui sont tombés d'accord pour rédiger un document de concept sur leur mandat destiné à être présenté au CE.

- Moataz El Fegiery, CIHRS et membre du CE, a représenté le REMDH à la conférence 'Human Rights Education, the World Program and National Efforts' qui s'est tenue au Caire les 28-30 novembre 2006, organisée par l'EACPE (The Egyptian Association for Community Participation Enhancement).

2007

- Le GT s'est de nouveau réuni du 23 au 25 février à Malte et a poursuivi les discussions sur son mandat et le rapport sur le travail d'EDH des ONG dans la région ; il a continué ses échanges autour des méthodologies de l'EDH et discuté la prochaine Université d'été à travers l'expérience du Balkan Human Rights Network (Réseau des droits de l'Homme des Balkans) et de l'Academy for Diplomatic studies ; il a également rencontré des représentants de la Plateforme Euro-Med Jeunesse.

- Afin de préparer l'Université d'été, un comité de sélection des participants a été constitué (Louis Frankenthaler (Public Committee against Torture), Antonia Papadopoulou (Greek Helsinki Monitor), Lubna Dawani (Sisterhood is Global Institute) et Mohammed Sarsak (Amman center for Human Rights Studies). Antonia Papadopoulou (Groupe de surveillance Helsinki de Grèce) et David Cassar (MEDAC) ont été nommés coordinateurs de l'Université d'été. Finalement, un groupe de ressources constitué de Valerie Duffy (80:20 Irlande), Natasha Shawarib (SIGI-Jordanie), Aida Vesic et Snezana Ivanic (BHRN) a établi une compilation de documents destinés à servir de ressources à l'Université d'été.

- L'Université d'été 2007 s'est déroulée à Limassol, Chypre, du 23 au 29 juillet 2007. Le REMDH avait reçu plusieurs centaines de candidatures, en particulier du monde arabe.

- L'Université d'été a réuni 32 participants, 9 formateurs et 3 professeurs. 4 organisateurs membres du groupe de travail Education aux droits de l'Homme étaient responsables de la coordination de la manifestation et du programme. De nombreux membres du groupe de travail étaient aussi présents pour former les participants, les rencontrer ainsi que d'autres organisations des droits de l'Homme. Des membres d'autres groupes de travail et du Comité exécutif du REMDH ont participé à l'Université d'été comme formateurs.

- Avant la réunion, les participants signaient un protocole d'accord par lequel ils acceptaient d'entreprendre un travail de préparation pour l'Université d'été et s'engageaient à participer à tout le programme et aux activités de suivi.

- Les participants chypriote des communautés turques et grecques étaient invités à participer et échanger leurs expériences et leurs idées ; un voyage local sur le terrain a été organisé dans les parties Nord et Sud de Chypre afin de mieux faire comprendre aux participants la situation de Chypre et de rencontrer diverses organisations des droits de l'Homme œuvrant activement au processus de réconciliation entre les deux communautés.

- Le programme de l'Université d'été visait à utiliser des méthodologies d'apprentissage interactives, mettant l'accent sur l'égalité au niveau de l'apprentissage entre formateurs et participants ; les participants avaient du temps pour partager leur expérience et leurs méthodes de travail dans le domaine des droits de l'Homme, au sein d'ateliers autogérés.

- Un session spécifique sur le suivi a été organisée le dernier jour de l'Université d'été, pendant laquelle participants et organisateurs on discuté d'activités concrètes et réalistes de suivi, comme la création d'un groupe Yahoo qui permettrait aux étudiants de rester en contact, d'échanger des informations sur des collaborations possibles et sur les possibilités de formation, les bourses et les stages.

- Un rapport de l'Université d'été intitulé « Conseils pour les futures Universités d'été » et un rapport d'évaluation ont été publiés par le GT EDH et Jeunesse en novembre 2007.

- Finalement un petit documentaire sur l'Université d'été a été tourné et mis en ligne sur le site Web du REMDH. Il a été présenté à la « Réunion d'évaluation des formations aux droits de l'Homme au niveau sous-régional » organisée par le Conseil de partenariat européen, la Commission européenne (Euromed Jeunesse) à Alexandrie, du 29 au 31 octobre 2007, en coopération avec le Swedish Institute et la fondation Anna Lindh.

- Deux représentants de la Syrie ont assisté à l'Université d'été ; basée sur les méthodes de formation utilisées à l'Université d'été, une formation aux droits de l'Homme a été organisée en Syrie par le CDF pour 10 participants.

- Après l'Université d'été, le GT s'est réuni du 26 au 28 octobre à Ankara. L'ordre du jour comprenait une évaluation de l'Université d'été, une discussion et des recommandations au sujet des prochaines publications du groupe et de ses prochaines activités en matière de jeunesse et EDH. Durant la réunion, le Groupe de travail a souhaité la bienvenue à ses nouveaux membres : Rita Rocca du Danish Institute for Human Rights, Nabil Dolmaye du CDF et Omar Qadora du Amman Center for Human Rights Studies.

- Les membres du Groupe de travail ont rencontré des organisations turques des droits de l'Homme et des éducateurs de la Human Rights Agenda Association, Amnesty International, l'Université de Bilgi, la plate-forme IHOP et la Community volunteers Foundation.

- Après la réunion, un document destiné à servir de base de discussion des stratégies potentielles pour entrer en rapport avec la jeunesse de la région a été rédigé par Colm Regan, membre du CE. Le document a été envoyé aux membres du GT pour qu'ils puissent commenter ; il a également servi à lancer une discussion au sein du CE sur le travail du REMDH auprès des jeunes, discussion qui se poursuit.

- Le Groupe de travail a demandé à Valerie Duffy et Colm Regan (80:20 Educating and Acting for a better world, Irlande) de rédiger le rapport final sur la base de travail sur le terrain et des enquêtes sur le travail EDH des ONG dans la région EuroMed effectué par les enquêteurs recrutés en 2006.

- Un Manuel de formation à l'Education aux droits de l'Homme basé sur l'Université d'été avait été commandé à un expert en EDH. L'expert a été présent pendant toute la durée de l'Université d'été. Sa tâche principale consistait à : discuter et interroger les participants et formateurs de l'Université d'été ; participer aux ateliers ; se familiariser avec les méthodologies, activités et exercices de formation utilisés pendant l'Université d'été.

- En raison de retards dus au non respect des contrats par le consultant, la publication du manuel des droits de l'Homme a dû être reportée à fin 2008.

Premier semestre 2008

- Réunion du Groupe de travail Éducation aux droits de l'Homme et Jeunesse les 1-2 mars à Istanbul Les objectifs principaux étaient de planifier les activités à venir, d'identifier des moyens de soutenir la culture de l'EDH et les activités d'EDH au sein du REMDH, d'explorer les contacts avec les jeunes militants et travailleurs de la région et de préparer l'Université d'été 2008. Le Groupe de travail EDH a accueilli un nouveau membre : Mu'ayyad Mehyar qui est responsable de l'EDH au Danish Institute for Human Rights.

- Il a été décidé que l'Université d'été aurait lieu à Silivre, un quartier d'Istanbul près de la mer de Marmara, en Turquie, du 21 au 28 juillet 2008 et qu'elle devrait se focaliser sur les Conflits et leur impact sur les droits de l'Homme ; elle serait conçue de façon à partager les méthodes d'EDH. Il a été convenu d'organiser l'Université d'été avec l'Unité Jeunes de l'université de Bilgi, Community Volunteers, Women for Women's Human Rights et Amnesty International Turquie, et avec la participation de l'organisation membre du REMDH IHD (Human Rights Association). A cette fin, une journée a été consacrée à des rencontres avec ces organisations.

- Un comité de sélection a été élu (Omar Qadora, Baya Gacemi, Zahra Radwan et Antonia Papadopoulou) et les membres du Groupe de travail ont accepté de participer activement à toutes les phases de préparation et gestion de l'Université d'été.

- Une réunion de coordination régionale s'est également tenue avec la participation des organisateurs d'Universités d'été en région Euromed, le REMDH, le Balkan Network for Human Rights, 80:20, Medac et le CIHRS. L'objectif de la réunion était partager les expériences et d'étudier les possibilités de coopération et partage potentiels.

- Les discussions au sujet du travail du REMDH et du GT EDH avec la jeunesse se sont poursuivies au CE. Une réunion de s'est tenue le 26 juin avec Kamel Jendoubi, Colm Regan, Amina Lemrini et Marc Schade-Poulsen.

Enfin, le rapport sur l'Education aux droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne, les problèmes et les défis a été finalisé et publié sur le site Web du REMDH. Il examine et évalue les activités, les besoins et les obstacles de l'EDH dans la région EuroMed. *Le REMDH remercie DANIDA pour son soutien dans son travail sur l'EDH en 2006 et en 2007 (le travail EDH du premier semestre 2008 bénéficie du soutien de DANIDA et de SIDA).*

5.3 Droits de l'Homme et sécurité des personnes

L'objectif global de cette activité est de faire en sorte que les droits de l'Homme soient au cœur des développements et conflits dans cette région où la sécurité d'êtres humains est en jeu. Le but est de mettre au point des interventions stratégiques tout en augmentant la capacité des membres du REMDH grâce au travail en réseau.

5.3.1 Palestine, Israël et Palestiniens

Le ***cadre Droits de l'Homme*** du projet est l'application intégrale des normes internationales des droits de l'Homme et du droit international humanitaire en matière de prévention, gestion et résolution du conflit au Moyen-Orient et de l'occupation israélienne.

L'***objectif général*** est de doter la société civile de la région d'un large forum de sensibilisation destiné à accroître la prise de conscience que l'UE, la PEV et le PEM doivent placer le respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire au cœur des actions de promotion de la paix.

L'***objectif à court terme*** est de développer les activités du GT Palestine, Israël et Palestiniens et une approche critique de la politique de l'UE dans la région en matière de droits de l'Homme et société civile

- Enquête et publication d'un Bilan annuel des droits de l'Homme UE-Israël
- Promotion des recommandations du Bilan concernant les institutions de l'UE et les États membres, et sensibilisation au caractère central des droits de l'Homme pour la résolution du conflit et la cessation de l'occupation
- Renforcement du Groupe de travail Palestine, Israël et Palestiniens, afin qu'il devienne un vecteur principal du lobbying pour les droits de l'Homme.
- Développement de la capacité des organisations et des individus impliqués dans le projet de travailler sur les institutions de l'UE (leur organisation et fonctionnement) et sur leurs politiques

Activités 2006-2007 selon le Programme de travail

Les activités consistent en :

- Réunion du GT deux fois par an et renforcement du Groupe de travail Palestine, Israël et Palestiniens, afin qu'il devienne un vecteur principal du lobbying pour les droits de l'Homme.
- Travail d'enquête et publication d'un Bilan annuel des droits de l'Homme UE-Israël et développement de la capacité des organisations et des individus impliqués dans le projet à travailler sur les institutions de l'UE (leur organisation et fonctionnement) et sur leurs politiques
- Promotion des recommandations concernant les institutions de l'UE et les États membres, et sensibilisation au caractère central des droits de l'Homme pour la résolution du conflit et la cessation de l'occupation
- Cette activité de base sera complétée et appuyée par des missions et des rapports lorsque cela sera estimé pertinent et des activités autour de la perspective à long terme consistant à mettre les droits de l'Homme au cœur de la prévention, gestion et solution du conflit.

Résumé des réalisations

Jusqu'en juillet 2007, le REMDH a continué à développer les activités du Groupe de travail Palestine, Israël et Palestiniens, en organisant des réunions deux fois par an, en publiant un rapport annuel sur l'UE et Israël, la sensibilisation et les missions de l'UE. Il a également mis en place des activités destinées à renforcer les capacités des organisations membres afin qu'elles travaillent en direction des institutions de l'UE. Malheureusement, le REMDH a dû considérablement réduire ses activités pendant les 11 mois qui ont suivi juillet 2007, date à laquelle la coordinatrice du GT a quitté ses fonctions au REMDH. Le REMDH ne disposait pas des ressources nécessaires pour effectuer le remplacement immédiat de la coordinatrice et lorsque les ressources ont été trouvées, il a fallu du temps pour trouver un remplaçant. Le GT a toutefois réussi à prouver sa durabilité en poursuivant ses activités 'tout seul'. Il a confirmé, une fois de plus, la valeur ajoutée des GT du REMDH en faisant du travail de sensibilisation auprès de l'UE. Et c'est pour cette raison que le REMDH a décidé de baser à Bruxelles plutôt qu'à Copenhague la personne chargée de la sensibilisation pour le GT PIP. Le GT PIP du REMDH fonctionnait normalement à plein effectif en juillet 2008.

Résultats 2006

- *Deux réunions du Groupe de travail*
- *Bilan annuel du REMDH diffusé auprès de 3 400 abonnés et envoyé sous forme imprimée à plus de 360 acteurs clés du PEM (en arabe, en français, en anglais et en hébreu)*
- *Plus de 80 acteurs clés du PEM (représentants des institutions de l'UE, des gouvernements des états membres, de la société civile et députés européens) ont été contactés directement à propos du Bilan annuel.*
- *3 400 abonnés ont reçu les déclarations du REMDH sur la situation en Israël et dans les TPO suite à la guerre au Liban.*
- *Déclarations sur les relations UE-Israël, à l'occasion de la réunion du Conseil d'association et de la première réunion du groupe de travail informel UE-Israël sur les droits de l'Homme.*
- *Participation des membres du GT PIP à une audience publique « Droits de l'Homme dans les plans d'action de voisinage Israël et Égypte » de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen.*
- *Projet de rapport alternatif sur la conduite d'Israël en matière de droits de l'Homme*
- *Mission du REMDH en Israël et en Cisjordanie*

Résultats 2007

- *Réunions régulières du GT et deux réunions ad hoc (Berlin et Jérusalem)*
- *Séminaires de formation sur la Politique européenne de voisinage (Tel Aviv et Ramallah)*
- *Séminaire public sur la Politique européenne de voisinage (Tel Aviv)*
- *Le Troisième Bilan annuel du REMDH a été distribué à 3 400 abonnés (version en anglais)*
- *Rapport du REMDH sur le séminaire Politique européenne de voisinage distribué à 3 400 abonnés (version en anglais)*

- *Mission du REMDH à Gaza, juillet 2007*
- *Mission de lobbying du REMDH à Bruxelles avec la participation d'ONG israéliennes et palestiniennes*
- *4 déclarations du REMDH*

Résultats du premier semestre 2008

- *Une réunion du groupe de travail à Bruxelles*
- *Le REMDH a ouvert le poste de coordinateur Israël, Palestine et Palestiniens à Bruxelles.*
- *5 déclarations du REMDH*

2006

- Le REMDH a lancé la publication de la version imprimée de son second Bilan annuel des droits de l'Homme dans les relations UE-Israël et diffusé ses résultats lors de deux missions de sensibilisation, aux Pays-Bas, du 2 au 5 avril et en Allemagne, du 5 au 8 avril, avec la participation de Orna Kohn (Adalah), Nina Attallah (Al-Haq), Lior Eliasa-Gurfinkel (PCATI), tous membres du GT PIP du REMDH et de la rédactrice du Bilan, Susan Rockwell (Mattin Group, Cisjordanie) et de la coordinatrice du REMDH, Marita Roos. La mission aux Pays-Bas s'est faite en coopération avec UCP (United Civlians for Peace) et l'équipe a rencontré des représentants du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, des députés et des organisations de la société civile. A Berlin, l'équipe a rencontré des représentants du ministère des Affaires étrangères de l'Allemagne, des députés, des chercheurs et des organisations de la société civile.

- Suite à ces visites les membres du GT PIP se sont réunis en marge de l'Assemblée générale pour discuter la rédaction d'un nouveau Bilan alternatif pour l'UCP concernant l'attitude d'Israël en matières de droits de l'Homme, permettant de mesurer progrès et recul au moyen d'indicateurs.

- Des contacts informels ont été pris avec le REMDH par la présidence autrichienne avant la première réunion du Groupe de travail informel UE-Israël sur les droits de l'Homme en juin. Les membres du GT PIP ont préparé une liste de points qui a été remise à la présidence, la Commission et aux autres Etats membres avant cette réunion.

- Le 9 juin les membres du GT PIP ont travaillé ensemble pour écrire une lettre ouverte à l'occasion de la réunion du Conseil d'association UE-Israël du 13 juin. La lettre, signée par le président du REMDH, était adressée aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UE, à Javier Solana et à Benita Ferrero-Waldner, Commissaire en charge des relations extérieures. Le REMDH a soulevé 9 points concernant les droits de l'Homme en Israël et dans les TPO et a ajouté des recommandations concrètes pour chaque point.

- Du 16 au 18 juin, le GT s'est réuni à Bruxelles où, outre sa réunion ordinaire, il a reçu une formation sur les institutions européennes et sur la façon de promouvoir les droits de l'Homme dans les relations UE-Israël, et il a rencontré des représentants de la Commission et du Conseil.

- Le 19 juin, Orna Kohn (Adalah), Jessica Montell (B'Tselem) et Moataz El Fegeiry (CIHRS) ainsi que Sandrine Grenier (antenne de Bruxelles du REMDH) ont pris part à une audience publique à propos des « Droits de l'Homme dans les Plans d'action de voisinage d'Israël et de l'Égypte » de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen.

- Pendant l'été 2007, le Secrétariat du REMDH, en coopération avec les membres du GT, a rédigé un rapport alternatif sur le comportement d'Israël en matière de droits de l'Homme et les membres du REMDH basés en Israël, dans les TPO, au Liban, en Jordanie, en Égypte et en Europe ont négocié une déclaration commune au sujet de la guerre au Liban.

- Plus tard, et suite à une mission au Liban (voir plus bas), le REMDH (Marita Roos, coordinatrice du GT PIP, Birgit Lindsnae, de l'Institut danois des droits de l'Homme et membre du CE, et David Bondia Garcia, de la Federación de asociaciones de defensa y promoción de Derechos Humanos (Fédération des associations de défense et de promotion des droits de l'Homme), en coopération avec la FIDH (en la personne de Sophie Bessis, secrétaire générale adjointe), ont envoyé une mission en Israël, en Cisjordanie et à Gaza, du 29 août au 2 septembre, pour manifester leur solidarité à leurs membres et faire le point sur la situation des droits de l'Homme tant à l'intérieur d'Israël que dans les TPO.

- Suite à la mission une déclaration a été faite le 15 novembre et le bilan alternatif soumis à UCP le 24 octobre. Ce dernier n'a pas pu être publié avant la fin de l'année car le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas a pris du retard avec son propre bilan sur la situation dans des pays avec lesquels l'UE a des accords d'association.

- Le responsable du GT PIP du REMDH, Stefan Lütgenau, a participé pour la première fois à une réunion du « Israeli European Policy Network » organisée par la Fondation Friedrich Ebert à Bruxelles le 23 novembre, tandis que la directrice du REMDH en charge de la sensibilisation assistait à des réunions avec des représentants de l'Aprodev à Bruxelles et des représentants de ECCP (European Co-ordinating Committee of NGOs on the Question of Palestine). Les membres du GT PIP du REMDH ont également pris une part active au Forum civil de Marrakech en novembre 2006.

2007

- Le Groupe de travail PIP du REMDH s'est réuni à Berlin, du 23 au 25 février 2007. Parmi les points à l'ordre du jour figuraient la préparation d'un séminaire de formation sur l'UE et la Politique européenne de voisinage (PEV) en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés en avril 2007, et la discussion et planification du 3ème Bilan annuel des droits de l'Homme dans les relations UE-Israël.

- Dans le cadre du rapport, un groupe de référence a été créé ; il était composé d'Adalah, Al Haq et de représentants d'associations des droits de l'Homme tandis que le groupe Mattin était de nouveau chargé d'effectuer les enquêtes et de rédiger le rapport.

- Il a de plus été décidé d'essayer d'organiser une formation à Tel Aviv et une formation regroupant membres et partenaires de Cisjordanie et de Gaza, en coopération avec le projet de Voisinage européen du REMDH à Bruxelles.

- Le 12 avril 2007, le REMDH a organisé une formation à Ramallah (avec 22 participants), ainsi qu'une autre à Tel Aviv (le 17 avril 2007) sur les mécanismes des droits de l'Homme dans les relations UE-Israël et la Politique européenne de voisinage (21 participants). Les formations ont rassemblé des représentants d'associations de droits de l'Homme venues d'Israël, des Territoires palestiniens occupés et d'Europe. Les représentants des délégations de la CE à Tel Aviv et à Jérusalem ont également assisté à certaines parties des formations à Ramallah et à Tel Aviv. Malheureusement, la formation n'a pas pu avoir lieu à Gaza car l'équipe de formateurs n'a pas pu y accéder.

La formation à Tel Aviv a été suivie par une séminaire du REMDH sur le *Plan d'action UE-Israël dans la Politique européenne de voisinage (PEV) : Quel est l'impact du plan d'action UE-Israël sur les droits de l'Homme en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés ?,* le 18 avril 2007. Une cinquantaine de personnes a assisté au séminaire, parmi lesquelles se trouvaient des représentants d'ONG israéliennes et européennes, 12 représentants d'ambassades de pays membres de l'UE et de représentants de la Commission européenne à Tel Aviv. Des officiels du gouvernement israélien ont été invités mais ils n'ont pas pu participer. Un représentant de l'Ukraine a également été invité à venir partager son expérience

Dans le cadre du suivi des réunions en Israël et en Palestine, une délégations d'ONG d'Israël et de Cisjordanie se sont rendues à Bruxelles les 25-27 juin pour présenter et discuter avec la délégation de l'UE le rapport du séminaire et le Troisième bilan annuel du REMDH sur les droits de l'Homme dans les relations UE-Israël. La délégation comprenait Mohammed Zeidan, de l'Arab Association for Human Rights in Israël, Orna Koh, d'Adalah en Israël et Mays Warrad d'Al-Haq en Cisjordanie. Leur voyage a Bruxelles a été suivi d'une mission aux Pays-Bas (parrainée par United Civilians for Peace). L'auteur du Bilan, Susan Rockwell, de Mattin Group, en Israël et des représentants du REMDH ont également assisté aux réunions.

Entre temps, le Troisième bilan annuel sur les droits de l'Homme dans les relations UE-Israël avait été finalisé. Il a été lancé le 25 juin en anglais (sous forme électronique) avec un résumé en français ; il a été largement distribué par le biais de la liste de diffusion du REMDH. Il a également été distribué au groupe Aprodev par l'intermédiaire de la coordinatrice. Et pour finir le rapport a été remis par la délégation du REMDH pendant sa visite à Bruxelles.

Le rapport a été utilisé pour un travail de sensibilisation dans le cadre de l'UE et des Etats membres. Malheureusement, seul un travail ponctuel a pu être effectué par la suite parce que la coordinatrice du projet

a donné sa démission peu après que la publication du bilan et il n'a pas été possible de lui trouver un remplaçant immédiatement.

Suite à la démission de la coordinatrice, le REMDH a malheureusement été dans l'obligation de réduire les activités du Groupe de travail pendant presque une année, le temps de trouver des financements et un coordinateur qui corresponde aux exigences du REMDH.

Toutefois, un certain nombre d'activités ont été effectuées durant le deuxième semestre 2007 et le premier semestre 2008.

Les 21-27 juillet 2007, Per Stadig (membre individuel) et Stefan Lütgenau (Fondation Bruno Kreisky) ont représenté le REMDH pendant une mission à Gaza, en Cisjordanie et en Israël. La mission était organisée en étroite coopération avec des membres du REMDH en Israël et dans les TPO. Une brève déclaration a été publiée après la mission ; la mission a également provoqué une réunion improvisée du GT, avec la participation des membres du GT basés en Israël et dans les TPO, ainsi que Marc Schade-Poulsen, Per Stadig et Stefan Lütgenau, à Jérusalem.

Durant la réunion de Jérusalem (le 26 août), pendant laquelle s'est tenue une téléconférence avec les membres du REMDH de Gaza (PCHR et Al Mesan), il a été décidé de ne pas continuer à publier le Bilan annuel sur les relations UE-Israël au format actuel. Les membres du GT ont reconnu que le rapport présentait de l'intérêt et fournissait de nouvelles approches et aussi qu'il facilitait des expériences constructives de sensibilisation. Mais il a semblé qu'il ne reflétait pas suffisamment le travail au quotidien des participants. La conviction des membres du GT que la valeur ajoutée du REMDH consistait à faire des tâches de sensibilisation autour des instruments incorporés dans les relations de l'UE avec Israël et les autorités palestiniennes a été confirmée. C'est pourquoi il a été convenu de recruter un nouveau coordinateur, dont le profil serait orienté sur la sensibilisation vis-à-vis des institutions de l'UE. Il a aussi été convenu de renforcer les activités de stratégie et planification du GT pour les années à venir afin de mieux cibler le travail et faciliter la collecte de fonds.

Plusieurs réunions ont été organisées sur le sujet entre les membres du REMDH basés en Israël et dans les TPO ainsi que des conférences téléphoniques.

Ainsi le 17 septembre une conférence téléphonique a eu lieu entre Marc Schade-Poulsen, Rina Rosenberg (Adalah), Mays Warrad (Al Haq), Nina Atallah (Al Haq) et Mahmoud Aburahma (Al Mezan). Marc a ensuite rédigé un projet de demande de financement qui a été envoyée au GT pour commentaires le 3 octobre. Ensuite, les membres du Groupe de travail PIP en Israël et dans les TPO se sont réunis à Jérusalem pour une journée de planification le 17 décembre. Le but était de préparer la prochaine réunion ordinaire du Groupe de travail ainsi que de planifier la collecte de fonds et les activités.

Le 25 octobre, Marc Schade-Poulsen a rencontré à Genève le groupe Moyen-Orient de l'Aprodev pour lui présenter le travail du REMDH et du GT PIP. Les commentaires en retour des diverses agences ont été positifs mais l'Aprodev a demandé des précisions sur les plans d'avenir du GT avant de passer à un partenariat plus étroit.

Dans le cadre de la Sous-Commission sur le dialogue politique et la coopération entre l'UE et Israël qui a eu lieu le 22 octobre, une lettre sur la situation des droits de l'Homme en Israël et dans les TPO a été envoyée aux institutions de l'UE. Les membres du GT PIP ont participé à l'élaboration de la lettre.

Le REMDH a annulé sa participation au Comité de pilotage international du Forum pour une paix juste qui devait avoir lieu à Madrid du 12 au 14 décembre car les problèmes des droits de l'Homme étaient manifestement de plus en plus marginalisés.

Premier semestre 2008
A la fin du mois de janvier 2008, le REMDH a de nouveau publié une petite annonce pour le poste de coordinateur/trice PIP car la première série d'entretiens en décembre 2007 et janvier 2008 n'avait pas permis de trouver un/e candidat/e avec les compétences nécessaires. Des entretiens ont eu lieu le 28 mars et Nathalie Stanus a été recrutée à Bruxelles ; elle a pris ses fonctions au milieu du mois de juin 2008.

Entre-temps le Groupe de travail PIP s'est réuni à Bruxelles les 7 et 8 avril 2008 pour une réunion de planification. Pendant la réunion, les membres du GT on adopté la proposition de plan de travail de deux ans et décidé de mettre la situation à Gaza aux cœur de leur travail de lobbying tout en s'occupant des sujet suivants selon les besoins : Liberté de mouvement ; Jérusalem Est ; Droit des citoyens ; le mur ; les peuplements ; torture et impunité ; droits au logement ; Naqab ; responsabilité pour octobre 2000 ; droit au travail et à la propriété au Liban/pour les réfugiés palestiniens.

Plusieurs réunions de sensibilisation (avec la participation de Mays Warrad (Al Haq), Fatmeh Al'Ajou (Adalah et Zeev Zamir PCATI) avec des représentants de l'UE ont été organisées les 9 et 10 avril, avant la réunion du groupe de travail informel sur les droits de l'Homme entre l'UE et Israël le 15 avril.

Les membres du GT avaient adopté auparavant une note sur la situation des droits de l'Homme en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés qui a été envoyée à l'UE en prévision de la réunion en question.

Le 18 juin le premier poste de coordinateur Palestine, Israël et Palestiniens a été ouvert à Bruxelles par le REMDH.

Le REMDH remercie la Commission de l'UE, Danchurch Aid, ICCO, Novib et Church of Sweden pour leur soutien financier dans le cadre de son travail sur la Palestine, Israël et les Palestiniens. (En 2008 DANIDA, SIDA et Swedish Churches ont apporté leur soutien à son travail)

5.3.2 Droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est l'application intégrale des normes internationales et du droit international humanitaire concernant les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés, en particulier celles issues des Conventions de Genève, de la Convention sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles, des Pactes relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux, culturels et des conventions de l'OIT applicables à cette question.

L'***objectif général*** est de :
- Etablir une coopération régionale de la société civile sur les politiques des droits de l'Homme, les projets et échanges d'informations en rapport avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile
- Engager un dialogue avec les gouvernements et les institutions de l'UE sur les questions ayant trait aux droits de l'Homme et aux migrations forcées
- Développer dans le sud Méditerranée les capacités locales de traiter des questions liées aux droits des migrants, réfugiés et chercheurs d'asile.

L'***objectif à court terme*** de l'activité est de :
- Créer une plate-forme pour la coopération régionale au sein de la société civile sur les questions afférentes aux droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail
Le REMDH prévoit d'organiser quatre réunions régionales du GT par an afin de :
- Échanger des informations sur le travail des participants et mieux le faire connaître
- Dispenser des informations sur les politiques de l'UE et autres institutions dans le domaine des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés
- D'élaborer une réponse de la société civile, axée autour des droits de l'Homme, à ces politiques
- Trouver d'éventuels projets communs
- Identifier les éventuels besoins en formation
- Assurer le suivi de six enquêtes :
    - deux enquêtes de qualité sur l'expérience de migrants et de migrants en transit voyageant par

l'Afrique du Nord et le Machrek respectivement

- deux enquêtes de qualité sur le travail de la société civile concernant les migrants, les migrants en transit et les réfugiés en Afrique du Nord et au Machrek respectivement
- Une enquête de qualité sur les femmes en migration et une autre sur la relation entre MEDA, le libre-échange, les droits économiques et sociaux et les migrations.

- Discuter la dimension « genre/droits des femmes » du projet
- Discuter la façon dont le projet est en rapport avec la question des réfugiés palestiniens
- Publier des documents de politique et des bulletins d'information
- Favoriser le travail d'un groupe de suivi des membres marocains du REMDH

Résumé des réalisations

Le REMDH s'est rapproché son objectif à court terme consistant à créer une plate-forme pour la société civile de la région sur les questions relatives aux droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile mais il n'a pas réussi à l'atteindre complètement.

Il a organisé des réunions régulières du Groupe de travail auxquelles étaient associées des ONG partenaires et des représentants d'organisations intergouvernementales et internationales. Il a évolué en direction du projet de créer un réseau d'action d'alerte en urgence pour protéger migrants et réfugiés. Plusieurs projets communs sont également ressortis des activités, documents de politique et bulletins d'informations qui ont été produits. Des informations plus abondantes sur les politiques de l'UE et d'autres institutions dans le domaine des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés ont été fournies.

Le REMDH n'a pas réussi à créer un groupe de suivi des membres marocains du REMDH ni à discuter la question des réfugiés palestiniens en détail et les rapports thématiques n'ont pas été publiés conformément aux plans.

Les modifications apportées aux plans originaux sont expliquées plus bas.

Résultats 2006

- *2 réunions du Groupe de Travail (Casablanca et Amman)*
- *2 rapports d'enquête sur l'Afrique du Nord ont été finalisés (mais pas diffusés)*
- *2 enquêtes sur le Machrek ont été lancées*
- *1 Lettre d'information sur les droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile*
- *Rapports internes des réunions à Casablanca et Amman*
- *Déclarations et sensibilisation de la société civile dans le cadre du Sommet euro-africain sur les migrations à Rabat. Juillet 2006*

Résultats 2007

- *Réunions du Groupe de travail (Rome et Le Caire) avec formations sur les mécanismes de l'UE et internationaux de protection des droits de l'Homme*
- *Réunions publiques sur les questions concernant les droits des migrants et des réfugiés*
- *Réunions publiques sur les questions concernant les droits des migrants et des réfugiés*
- *Mission et réunions publiques à propos de l'affaire des pêcheurs tunisiens*
- *Un voyage de sensibilisation à Bruxelles*
- *Lancement de l'enquête sur la Violence à l'encontre des femmes et rapport d'enquête sur le Machrek*
- *Création d'un blog sur les droits des migrants et des réfugiés*

Résultat du premier semestre 2008

- *Une réunion du groupe de travail à Madrid*
- *Une réunion publique à Madrid*
- *Réunions de sensibilisation à Bruxelles*

- *Missions d'enquête en Jordanie, en Syrie et au Liban*
- *Préparation d'un réseau d'action d'alerte en urgence pour protéger migrants et réfugiés.*
- *Lettres d'information*

2006

- Durant la période couverte par ce rapport, le REMDH a coordonné son travail sur le projet depuis son antenne de Rabat, Maroc, ouverte en septembre 2005.

- Les 10-12 mars 2006 il a organisé la deuxième réunion du GT à Casablanca. Les 18 membres du GT ont participé à la réunion, de même que des représentants d'ONG marocaines qui œuvrent dans le domaine des migrations et des représentants du HCNUDH et une délégation de l'UE. Pendant la réunion, les participants ont discuté les projets de rapports préparés par deux équipes d'enquêteurs sur l'expérience, respectivement, des migrants forcés et des demandeurs d'asile qui voyagent par l'Afrique du Nord et se rendent en Europe (Maria de Donato et Mustapha Belbah) et la présence d'ONG et les activités en relation avec les migrants forcés et demandeurs d'asile en Algérie, au Maroc et en Tunisie, ainsi que l'environnement légal et pratique dans lequel agissent les ONG (Mehdi Mabrouk et Laura Feliu).

Les participants ont également discuté des plans d'avenir pour le GT, en particulier le programme de travail financé par le programme AENEAS qui remplacerait le soutien financier du HCNUR. A ce propos, la réunion du GT avait été précédée par une réunion des partenaires qui avaient soumis une demande de fonds au programme AENEAS (les membres du REMDH Acsur, Espagne ; le Conseil des réfugiés d'Italie ; Swedish Refugee Aid, Suède ; et le Comité grec pour la solidarité internationale, Grèce). Ils ont décidé, entre autres, qu'une fois que le GT se serait constitué, ils le chargeraient de piloter le programme AENEAS.

- Suite à la réunion, le REMDH, en coopération avec la FIDH et la Plate-forme non gouvernementale EuroMed, a dirigé plusieurs initiatives de sensibilisation pour assurer une participation de la société civile au Sommet euro-africain sur les migrations qui a eu lieu à Rabat les 10-12 juillet 2006. La société civile n'a malheureusement pas pu avoir accès à la conférence mais une déclaration commune des trois organisations a été publiée suite à la conférence.

- Le 19 juin, Michel Tubiana (CE) et Sandrine Grenier (Antenne de Bruxelles du REMDH) ont rencontré des représentants du Conseil de l'UE et de la Commission européenne pour parler des problèmes des migrations et des droits de l'Homme avant le Sommet. Le même jour, Michel Tubiana a également fait une présentation à la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen.

- Pendant l'été, le REMDH a trouvé une nouvelle équipe d'experts chargés d'effectuer deux enquêtes sur respectivement : a) l'expérience des migrants forcés et des demandeurs d'asile qui voyagent par l'Afrique du Nord et se rendent en Europe et b) les activités et la présence d'ONG en relation avec les migrants forcés et demandeurs d'asile au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Égypte, ainsi que l'environnement légal et pratique dans lequel agissent les ONG.

- Les premiers résultats de ces enquêtes ont été présentés à la troisième réunion du Groupe de travail qui a eu lieu à Amman les 16-17 décembre 2006 (avec l'aide du Amman Centre for Human Rights Studies). Les ONG jordaniennes locales étaient invitées, de même que des représentants du HCNUR et de l'OIM. La réunion était en deux parties. Une réunion réservée aux membres du groupe de travail durant laquelle ils ont parlé du mandat du GT et des besoins de ses membres, y compris en formation sur les politiques de l'UE concernant les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. La partie publique de la réunion, inaugurée par le responsable de la délégation de l'UE à Amman, a discuté des résultats des enquêtes et des présentations faites par le HCNUR, l'OIM et les représentants de l'UE en Jordanie.

- Lors des préparatifs de la réunion, le REMDH avait publié un premier bulletin d'informations sur le problème des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le contexte euro-méditerranéen.

2007

Fin 2006 et début 2007, il est devenu évident que la mise en œuvre des activités du REMDH dans le domaine des migrations et des réfugiés allait être confrontée à d'importants retards. Ces retards étaient dus à divers facteurs : les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de plusieurs des enquêtes ; retards de la mise en œuvre du programme du HCNUR et démission du coordinateur de projet suite à des désaccords sur la méthodologie générale de mise en œuvre du programme de travail. Le programme de travail a donc été revu après la nomination d'un nouveau coordinateur, Chadi Sidhom.

- Enquêtes Maghreb : Le programme de travail original prévoyait la préparation de deux rapports sur le Maghreb (dans le cadre du projet HCNUR). Ces deux rapports ont été produits. L'un a été finalisé et une première version du second est prête. Toutefois, suite à des désaccords avec le HCNUR, il n'a pas été possible de publier ces rapports.

- Enquêtes Machrek : À l'origine il était prévu de publier deux rapports sur le Machrek (dans le cadre du programme AENEAS). Un de ces rapports a été produit. Il était cependant en deçà de ce que l'on pouvait attendre et il n'a donc pas été possible de le publier. Le second rapport n'a jamais été produit suite à des désaccords fondamentaux entre les enquêteurs au sujet de la méthode de travail. Le REMDH a donc décidé de lancer un nouveau rapport (enquête visant à produire une fiche de renseignements) sur les migrations et l'asile au Machrek, et de collecter les informations manquantes. Le résultat final consistera en un seul rapport, pas en deux, comme prévu initialement.

- Réunions du Groupe de travail : il a été décidé d'organiser une réunion supplémentaire du GT d'ici la fin de l'année 2008.

Une demande de modification a été faite en septembre 2007 auprès de la Commission européenne afin de réviser le contrat AENEAS suite aux difficultés rencontrées par le REMDH. Toutes les modifications ont été approuvées par la Commission européenne le 21 novembre 2007.

Entre-temps, plusieurs des activités prévues ont été remises en bonne voie.

- Le Groupe de travail a tenu sa réunion à Rome du 19 au 21 mai 2007. L'ordre du jour comprenait les points suivants : Echange de vues avec le HCNUR, l'IOM et les ONG italiennes sur la situation des migrations et de l'asile en Italie ; présentation du nouveau coordinateur de projet ; formation aux migrations et à l'asile dans le processus de Barcelone et la politique de voisinage ; formation sur la dimension extérieure de la politique de l'UE sur les migrations et l'asile ; informations à propos de la prochaine conférence ministérielle Euromed sur les migrations ; discussion de la stratégie du Groupe de travail ; présentation des résultats de l'enquête sur l'expérience des migrants qui ont transité par le Machrek durant leur voyage vers l'Europe ; discussion des termes de référence pour l'enquête sur la violence à l'encontre des femmes migrantes.

- Une conférence de presse a été organisée sur la situation des réfugiés irakiens, en coopération avec CIR. Le HCNUR et deux organisations membres du Groupe de travail (CIR, Palestinian Human Rights Organisation – Liban) ont participé à la conférence de presse. Dans cette optique, le REMDH a rédigé un communiqué de presse, en étroite collaboration avec le CIR (Consiglio Italiano per i Rifugiati) et d'autres organisations.

- La réunion de Rome a conclu que l'enquête fiche de renseignements devait être lancée afin de collecter les informations que les deux enquêtes sur le Machrek (voir plus haut) n'ont pas réussi à fournir. Un projet de termes de référence a été envoyé aux membres du comité de pilotage le 27 juillet 2007 pour commentaires en retour. Un projet de « fiche de renseignements » précisant quelles informations le REMDH souhaite collecter a également été envoyé aux membres du comité de pilotage. Les termes de référence et les fiches de renseignements ont été présentés et approuvés durant la réunion du Caire (19-21 octobre 2007). La mise en œuvre de l'enquête est actuellement en cours.

- Les termes de référence de l'enquête sur la violence à l'encontre des femmes migrantes ont été discutés aussi pendant la réunion de Rome. Une nouvelle version des termes de références, produite suite aux commentaires reçus, a été envoyée aux membres du comité de pilotage et à d'autres ONG actives dans le domaine des droits des femmes pour commentaires en retour, le 27 juillet 2007. Les termes de référence

ont été publiés en novembre 2007. Les enquêteurs ont été sélectionnés en décembre 2007. L'enquête est actuellement en cours.

- Finalement, il a été convenu pendant la réunion de Rome que l'envergure de l'enquête sur les droits économiques et sociaux, telle qu'elle avait été définie antérieurement devait être réduite.

- Le GT s'est de nouveau réuni au Caire du 19 au 21 octobre 2007. Les points suivants figuraient à l'ordre du jour : vue d'ensemble des derniers événements concernant la protection des migrants et des réfugiés dans la région ; formations sur la politique de l'UE, les droits des migrants et des réfugiés, la situation des migrants et des réfugiés en Égypte ; discussion de la conférence ministérielle EuroMed, présentation de position et actions de sensibilisation programmées ; suivi de la mise en œuvre du projet, y compris discussion des termes de référence pour les différentes enquêtes à effectuer. La réunion du GT incluait aussi une réunion entre les membres du REMDH et les ONG égyptienne, durant laquelle ces dernières ont décrit la situation difficile des migrants et réfugiés en Égypte.

Les membres du GT ont également assisté à une audience du tribunal administratif sur la fermeture des deux ONG égyptiennes AHRLA et CTUWS (voir à la rubrique LDA)

- L'idée de mettre en place une Mission d'alerte sur les migrations et l'asile, dans le cadre du REMDH et de ses membres et en collaboration avec d'autres acteurs a été soulevée pendant les réunions de Rome et du Caire (respectivement 19-21 mai et 19-21 octobre)

Une présentation de position à ce sujet a été préparée pour la réunion du Caire et discutée au niveau du CE du REMDH plus tard. Il a été convenu que cette mission se concentrerait sur le suivi d'affaires individuelles emblématiques, en rapport avec l'accès à la protection internationale des réfugiés ainsi qu'à la protection contre les mauvais traitements pour les migrants renvoyés dans la région EuroMed. Il a également été décidé qu'il était nécessaire de prévoir une réunion supplémentaire du Groupe de travail d'ici la fin de 2008 avec tous les acteurs potentiels locaux, afin d'échanger les bonnes pratiques en place dans ce domaine et d'identifier les possibilités de coopération.

- Deux lettres d'information sur la situation des migrants et des réfugiés dans la région EuroMed ont été publiées en 2007.

Afin de faciliter l'accès aux informations des lettres d'information et de les rendre plus accessibles, il a été décidé que celles-ci seraient mise en ligne sur un blog à l'adresse : www.mawgeng.unblog.fr.

- La première Conférence ministérielle EuroMed sur les migrations a eu lieu au Portugal les 18-19 novembre. Le REMDH a encouragé les membres du Groupe de travail à coordonner leurs activités et leur position en prévision de cette conférence. Un groupe de 4 membres (LDH, TMSP, CRLDHT, AMDH) du Groupe de travail s'est porté volontaire pour coordonner la rédaction d'une prise de position commune. Pour finir, un rapport a été rédigé et largement distribué dans les langues de travail du REMDH.

- La présentation de position du REMDH a fait l'objet d'une communication pendant la réunion de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen, le 5 novembre 2007. Le REMDH a également fait de la sensibilisation au Parlement européen et obtenu qu'il prévoie une débat public durant sa séance plénière du 12 novembre, en relation avec la conférence ministérielle.

- Le REMDH a également envoyé une lettre à la présidence de l'UE écrite en commun avec la FIDH et la Plate-forme EuroMed de la société civile. Une des demandes formulées par le REMDH était que la société civile soit associée à la conférence ministérielle. Malheureusement, aucune réponse n'a été reçue de la présidence. Le REMDH a aussi publié un communiqué de presse, à la veille de la conférence ministérielle, pour rappeler sa position.

Le coordinateur de projet a animé plusieurs réunions de sensibilisation avec des fonctionnaires de l'UE en avril et en septembre 2007. Le but de ces réunions était de collecter des informations en relation avec la conférence ministérielle sur les migrations et de faire part aux interlocuteurs des préoccupations du REMDH au sujet de la protection des migrants et des réfugiés dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne.

- Suite à l'arrestation par les autorités italiennes de pêcheurs tunisiens qui avaient porté secours à un groupe de migrants et les avaient débarqués en Italie, le REMDH, en collaboration avec d'autres ONG, a participé à une campagne de sensibilisation pour que les pêcheurs soient libérés. Plusieurs communiqués de presse ont été publiés et un représentant du REMDH a été envoyé en Italie pour participer à la délégation européenne de sensibilisation, composée de plusieurs organisations de la société civile et de députés européens.

Premier semestre 2008
Une réunion du GT a eu lieu à Madrid du 11 au 13 avril. La réunion comportait une séance publique sur la situation des réfugiés en Espagne. Le Groupe de travail a participé à une manifestation contre la détention des migrants et des réfugiés. Une formation sur la protection internationale des réfugiés a été dispensée et les termes de références de l'étude sur les droits économiques et sociaux ont été discutés. Les participants ont aussi discuté des priorités et des actions à venir, dans le cadre des migrations et du droit d'asile dans la région EuroMed. Comme toujours, un tour d'horizon sur les derniers développements dans la région était inscrit au programme.

Suite aux discussions qui ont eu lieu au niveau du CE du REMDH en décembre 2007, le GT Migrations a poursuivi sa discussion sur l'idée du renforcement de capacité des organisations de la société civile dans leur travail en réseau afin de fournir de meilleures garanties aux migrants et aux réfugiés.

Il a été suggéré de mettre en place, au niveau du REMDH et en collaboration avec d'autres partenaires potentiels, une « Mission d'alerte » qui aurait pour tâche de garantir l'accès à une protection internationale pour les réfugiés ainsi qu'une protection contre les mauvais traitements pour les migrants renvoyés dans leur pays. Cette suggestion a été approuvée par le CE du REMDH durant sa réunion à Casablanca en avril 2008. Une réunion régionale doit avoir lieu en octobre 2008 en présence d'un certain nombre d'acteurs, afin de partager expérience et bonnes pratiques et d'étudier les possibilités de coopération.

- De plus le coordinateur a assisté à des réunions à Bruxelles, du 25 au 29 février 2008, avec des représentants des institutions (Commission, Parlement et Conseil) et il a également fait une communication sur la situation des migrants et des réfugiés dans la région MEDA devant le groupe PSE au Parlement européen, dans le cadre de la coopération EuroMed sur les contrôle des flux migratoires les 5-6 mars 2008.

- Le coordinateur a aussi rencontré des représentants des gouvernements suédois, français et italiens ainsi que de la délégation de l'UE.

Le REMDH remercie le HCNUR et la Commission de l'UE pour leur soutien à ses activités en 2006. La Commission de l'UE et la Fondation Ford ont soutenu le REMDH en 2007. En 2008 ses activités ont reçu le soutien de la Commission de l'UE, de la Fondation Ford, de DANIDA et de SIDA.

5.3.3 Droits économiques et sociaux

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est l'application intégrale des valeurs des droits de l'Homme et des normes internationales relatives aux droits économiques et sociaux.

L'***objectif général*** est de doter la société civile d'instruments et de mécanismes lui permettant de surveiller l'impact de la zone de libre-échange et des programmes MEDA sur les droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne.

Les ***objectifs à court terme*** sont :

- Finaliser et publier un rapport sur les relations entre le PEM, l'emploi et le droit au travail, en coopération avec la Comisiones Obréros
- Lancer un nouveau projet d'enquête sur l'impact du processus de Barcelone sur les droits économiques et sociaux des personnes.
- Création d'un groupe de travail sur les droits économiques et sociaux

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail

Le REMDH s'efforcera de :

- Coorganiser un séminaire régional sur le PEM, l'emploi et le droit au travail en coopération avec Comisiones Obréros, la Fundacion per la Paz y Solidaridad, la Fondation Friedrich Ebert, le Forum syndical Euromed et le REMDH.
- Rendre publiques et faire connaître la méthodologie et les recommandations des rapports aux organisations de la société civile et aux décideurs
- Lancer un projet d'enquête sur l'impact du processus de Barcelone, la zone de libre-échange euro-méditerranéen et les programmes du MEDA sur les droits économiques et sociaux des personnes et sur la façon dont cela affecte les migrants dans un pays donné de la région.
- Collecter de fonds pour la création d'un Groupe de travail sur les droits économiques et sociaux

Résultats 2006

- *8 projets de rapport nationaux sur l'emploi et le droit au travail*
- *Un projet de rapport sur l'UE et la politique du PEM à propos de l'emploi et du droit au travail*
- *Un projet de rapport de synthèse sur le PEM, l'emploi et le droit au travail*
- *8 membres du REMDH activement engagés dans le processus*

Résultats 2007

- *Préparation d'une enquête sur les droits économiques et sociaux des migrants*
- *Projet de document interne sur la façon dont le REMDH peut faire avancer son programme sur les droits économiques et sociaux*

Résultats du premier semestre 2008

- *Lancement de l'enquête sur les droits économiques et sociaux des migrants*
- *Participation au projet d'Aim for human rights sur les indicateurs et le droit à la santé en Égypte*

Résumé des réalisations

Le dessein de développer des activités dans le domaine des droits économiques et sociaux a été maintenu. Toutefois, le REMDH n'a que partiellement réussi à atteindre ses objectifs parce que la mise en œuvre des activités dans les Groupes de travail et la gestion de la croissance de l'organisation et son grand nombre d'activités ont utilisé la plus grande partie de ses ressources.

2006

- Depuis juillet 2005, le REMDH coopère à un projet concernant les droits économiques et sociaux, en partenariat avec la Comisiones Obréros, le Forum syndical Euromed, la Fundación Paz y Solidaridad et la Fondation Friedrich Ebert (avec le soutien de AECI). Le projet a pour but d'évaluer l'impact du PEM sur l'emploi dans huit pays méditerranéens. Il consiste à rédiger huit rapports nationaux à propos de l'impact du PEM sur l'emploi et le droit au travail ainsi qu'un rapport sur la politique et les pratiques UE/PEM dans le domaine de l'emploi et du droit au travail dans le processus de Barcelone. Ces rapports doivent être ensuite réunis dans un rapport de synthèse. Le but de ces rapports est de montrer la relation entre les droits économiques et les droits de l'Homme, et d'améliorer la prise de conscience et de renforcer les capacités des ONG à faire appel à une approche basée sur le droit des problèmes économiques et sociaux. Le REMDH a fait en sorte que plusieurs de ses membres assistent aux réunions[12].

[12] Iain Byrne, Human Rights Centre, Essex ; Khemais Chammari, membre individuel du REMDH, qui a participé au processus en qualité d'expert des droits de l'Homme du REMDH ; Nouzha Lamrini, Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM) ; Souhad Triki, Maghreb Egalité ; Ghassan Abdallah, Palestinian Human Rights Organisation ; Delphine Compain, Fondation René Moawad : Lina Al Qurah, SIGI ; Nizam Assaf, Amman Centre for Human Rights Studies.

Le groupe de pilotage du projet s'est réuni à Madrid en février 2006 et a décidé que la dernière conférence du projet, celle à laquelle tous les rapports seraient présentés, aurait lieu en Tunisie.

Les préparatifs de la réunion ont bien avancé au printemps et pendant l'été. Cependant, quand tous les participants se sont retrouvés en Tunisie pour la réunion, ils ont appris que la réunion avait été interdite par les autorités tunisiennes. En dépit des efforts déployés par les organisations participantes pour faire évoluer la situation, ce fut un échec. Les organisateurs ont publié un communiqué de presse condamnant la censure des autorités tunisiennes. Celui-ci a été suivi d'une condamnation par le Conseil de l'UE (octobre 2006). Après la réunion le Spanish Development Cooperation Aid a accepté de financer un séminaire à une date ultérieure pour remplacer la réunion tunisienne.

2007

Le séminaire sur l'Emploi et le droit au travail dans la région euro-méditerranéenne prévu à Tunis a finalement été organisé à Madrid les 8 et 9 mars 2008. Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif, représentait le REMDH à la réunion à laquelle ont également participé Khemais Chammari (membre individuel du REMDH), Nouzha Lamrini (ADFM) Et Lina Al Qura (SIGI-Jordanie, à l'époque).

Les participants du séminaire ont adopté une résolution qui a été présentée par la suite à la première réunion EuroMed à haut niveau sur l'emploi qui s'est tenue à Berlin les 17 et 18 mars.

Malheureusement la publication du rapport de synthèse, des rapports par pays et thématiques a pris un retard considérable en raison de changement de personnel sur le projet en Espagne. Les rapports devraient êtres publiés fin 2008.

- En 2007 et pendant le premier semestre 2008, le REMDH a commencé à étudier les possibilités de produire un ouvrage pratique sur les droits économiques et sociaux qui pourrait être utilisé par les ONG de la région. En particulier, les ressources et les activités tourneraient autour de la promotion de la dimension des droits économiques et sociaux du processus de Barcelone qui jusqu'à ce jour a été négligée tant par les institutions de l'UE que par la plus grande partie de la société civile. Cet ouvrage de référence aura une base juridique en vue de promouvoir la justiciabilité des droits économiques et sociaux ; il traitera aussi de techniques de promotion et de campagnes de sensibilisation. Il sera produit en coopération avec des organisations membres du REMDH et fournira les bases pour la création d'un Groupe de travail.

- Le REMDH a participé à une conférence organisée par l'organisation membre néerlandaise Aim for Human Rights (anciennement HOM) aux Pays-Bas les 29 et 30 novembre 2007 sur l'évaluation de l'impact des droits de l'Homme. Le cas de l'Égypte et de la PEV a été discuté pendant la conférence et le CIHRS et d'autres ONG égyptiennes des droits de l'Homme participaient à la conférence. Suite à la conférence, Aim for Human Rights a décidé de travailler sur le droit à la santé en Égypte et de mettre en place des outils de surveillance et de sensibilisation dans ce domaine.

Premier semestre 2008

- Poursuite des discussions sur le futur travail du REMDH dans le domaine des droits économiques et sociaux par le CE

- Lancement de l'enquête sur les droits économiques et sociaux des migrants (voir la rubrique Migrations)

- Le REMDH (en la personne d'Iain Byrne, membre du CE) a participé à une réunion organisée en juin au Caire par Aim for Human Rights afin de définir des indicateurs correspondant au droit à la santé en Égypte

Le REMDH remercie la Fundación Paz y Solidaridad, la Fondation Friedrich Ebert et la Spanish Development Cooperation aid pour leur coopération autour de l'enquête sur l'emploi.

6. Communication

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est d'élaborer des outils efficaces, exhaustifs et transparents, de façon à faire connaître, en interne et en externe, les objectifs des droits de l'Homme et les valeurs du REMDH.

L'***objectif général*** est de formuler de manière efficace et de communiquer des informations sur les activités et les préoccupations du REMDH et de ses membres à l'intérieur du Réseau, de même qu'aux médias, décisionnaires et groupes de la société civile, ainsi que d'informer les membres du Réseau sur les développements en matière de droits de l'Homme qui ont trait à leur domaine d'activité.

Les ***objectifs à court terme*** sont :
- Finaliser et entreprendre une stratégie interne et externe de communication
- Lancer un site Web remis à jour qui reflète le travail des membres du Réseau et les principaux thèmes relatifs aux droits de l'Homme dans la région, le PEM et les cadres de coopération UE-Pays arabes en rapport.

Activités 2006-2008 selon le Programme de travail

Le REMDH se propose

- de recruter un chargé de communication responsable des contacts internes et externes, des publications et du site Internet, et un chargé de communication à Bruxelles, responsable des relations avec les médias
- au niveau exécutif, de renforcer son travail en termes de suivi de la situation des droits de l'Homme dans la région, et des changements intervenus dans ce domaine
- de finaliser une stratégie relative à la communication et aux médias, et d'en assurer la mise en œuvre, y compris la publication de notes et de lettres d'information contenant des nouvelles relatives aux divers membres et aux récents développements intervenus dans la région EuroMed, dans l'UE, etc.
- de contacter les membres pour stimuler les échanges d'informations et cibler de plus en plus des nouvelles spécifiques répondant à des besoins spécifiques
- de finaliser un nouveau site et de le développer en créant des modules thématiques

Résumé des réalisations

Le REMDH a orienté tous ses efforts vers la réalisation des objectifs définis par le programme de travail. Le CE a discuté de la stratégie de communication du Réseau à l'occasion de plusieurs réunions. Le REMDH a établi un modèle commun pour ses publications. Il a recruté un chargé de communication à temps plein (basé à Copenhague), et développé des plans de communication en fonction de ce poste. Il n'a cependant pas pu recruter un second chargé de communication pour Bruxelles, et beaucoup de choses restent à faire en ce qui concerne les contacts avec les médias. Toutefois, le REMDH a trouvé des fonds, en 2008, et recruté un chargé de communication au Caire pour s'occuper des relations avec la presse arabe. Le REMDH a finalisé avec d'importantes contributions de ses membres son nouveau site Internet, qui a reçu un nombre croissant de visiteurs (12 206 en juin 2008) (source: Awstats). Le REMDH a trouvé des fonds pour améliorer la conception technique du site, ce qui lui permettra de répondre à la demande de visiteurs plus nombreux encore à l'avenir. De plus, ses bulletins d'information et ses communiqués de presse touchent un nombre d'abonnés de plus en plus important. Le nombre de déclarations à la presse a augmenté, de même que le nombre de médias qui se font l'écho des activités du Réseau. Le REMDH a entrepris d'organiser systématiquement des réunions publiques et/ou des conférences de presse à l'occasion des réunions de ses groupes de travail. Enfin, le REMDH a poursuivi avec succès sa politique – très exigeante en matière de temps et de ressources, mais aussi très gratifiante – qui consiste à publier ses déclarations et documents-clés dans les trois langues de travail du Réseau, l'arabe, l'anglais et le français.

Résultats 2006

- *Un nouveau site Web a été lancé*
- *Recrutement d'un chargé de communication*
- *25 bulletins d'information et déclarations de politique ont été diffusés à plus de 3 500 abonnés du service de presse du REMDH, ainsi qu'à l'UE et aux médias arabes et aux institutions de l'UE à Bruxelles*
- *Couverture régulière des communiqués de presse du REMDH dans « Agence Europe » et les médias locaux en cas de manifestations organisées par le REMDH dans le pays de la Méditerranée*
- *26 bulletins d'information consacrés aux problèmes des droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne envoyés à 2 400 abonnés*
- *2 Lettres d'information envoyées à 2 400 abonnés*

Résultats 2007

- *Amélioration du poste de chargé de communication*
- *45 Bulletins d'information envoyés à 2 400 abonnés*
- *32 bulletins d'information et déclarations de politique ont été diffusés à plus de 3 500 abonnés du service de presse du REMDH, ainsi qu'à l'UE et aux médias arabes et aux institutions de l'UE à Bruxelles*
- *Couverture élargie des activités du REMDH dans les médias de la région EuroMed*
- *Création de deux pages Web consacrées aux universités d'été EDH*
- *Création de 15 pages Web sur la Liberté d'association*
- *Création de 3 pages sur le 10ème anniversaire du Réseau*
- *Création d'une page sur la justice*
- *2 interviews sur le Net*
- *Un film sur le Net*
- *4 lettres d'information envoyées aux membres du REMDH et disponibles sur le site*
- *Organisation du 10ème anniversaire du Réseau, y compris une réunion publique à Bruxelles et à Paris, une réception officielle, la publication d'une affiche, la distribution d'une clé USB.*

Résultats du premier semestre 2008

- *Organisation de réunions publiques et de conférences de presse parallèlement aux réunions des GT*
- *25 bulletins d'information envoyés à 2 400 abonnés*
- *38 notes d'information et de déclaration adressés aux 3 500 abonnés du service de presse du REMDH ainsi qu'aux médias arabes et européens et aux institutions de l'UE à Bruxelles*
- *2 lettres d'information*
- *7 interviews vidéo*
- *Une page vidéo sur Dailymotion http://www.dailymotion.com/euromedrights*
- *Organisation d'un événement public en l'honneur du premier président du REMDH, Abdelaziz Bennani (Casablanca)*

Activités

2006

Le REMDH a finalisé la plus grande partie du projet de rénovation de son site Web. Le site Web a été mis en place avec la participation d'un groupe de membres du REMDH créé spécialement pour cette tâche et réunissant des personnes compétentes sur le sujet, venues du Nord et du Sud[13]. En 2006 ce groupe de travail s'est réuni une fois à Paris (février 2006) et la présentation générale du site Web a été faite lors de l'Assemblée générale de Madrid. De janvier à septembre, le personnel du Secrétariat a travaillé à constituer un fonds de documents pour le site, qui a été lancé officiellement en septembre 2006.

Entre temps le REMDH avait trouvé un financement pour recruter un chargé de communication pour un poste de 30 heures par semaine. Une offre d'emploi a été lancée avant l'été et le candidat choisi, Marc Degli

[13] Malika Abdelaziz, ACSUR Las Segovias, Espagne; Omar Grech, MEDAC, Malte ; Aiman Haddad, traductrice d'arabe ; Munir Idaibes, Aman Jordanie Web Site (SIGI), Jordanie; Stefan Lütgenau, Fondation Bruno Kreisky, Autriche; Colm Regan, 80:20 Educating and Acting for a Better World, Irlande; Adam Nissen Feldt/Klaus Slavensky, Danish Institute for Human Rights, Danemark; Lina Al Qurah, SIGI, Jordanie

Esposti, a commencé à travailler à Copenhague en octobre 2006. Malheureusement, un poste à temps partiel pour un chargé de communication avec les médias à Bruxelles a dû être abandonné, faute de ressources.

Les ressources en temps nécessaires pour l'embauche d'un chargé de communication et sa formation aux actions du REMDH et pour la mise au point parallèle d'un plan de communication ont eu pour conséquences de réduire quelque peu le service de presse pendant l'été et l'automne. Toutefois, en dépit de ces circonstances, le REMDH a fourni des informations importantes, entre autres des communiqués et déclarations sur la situation des droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne (la liste complète peut être consultée sur le site Web du REMDH).

2007

- Le REMDH a entrepris de consolider et de développer son site Internet, avec pour résultat un nombre croissant de visiteurs. Cela supposait d'inclure des informations sur le travail des membres, des interviews vidéo, un calendrier des activités liées aux droits de l'Homme dans la région EuroMed, un service d'information fondé sur la contribution des membres du Réseau.

- Il a également entrepris de développer sa base de données, de façon à contacter plus facilement les groupes cibles.

- Le REMDH a mis au point un modèle standard pour ses publications et actualisé son logo.

- Par ailleurs, il a lancé le programme des cérémonies du 10ème anniversaire en insistant sur la participation des membres, en publiant une affiche et en organisant une série d'événements publics. Ont été programmés une présentation du REMDH lors d'une réunion des officiels du Partenariat Euro-méditerranéen organisée en mai à Berlin, sous la présidence allemande de l'UE ; une conférence de presse et une réunion publique à Bruxelles; une réception pour les membres et partenaires du REMDH à Bruxelles; une réunion publique à Paris (organisée en coopération avec la Maison de l'Europe) ; une réunion avec madame Benita Ferrero-Waldner, Haut Commissaire aux Relations extérieures, et une présentation du REMDH au Parlement européen..

- Le REMDH a augmenté le nombre de ses communiqués de presse et a noté un nombre accru de citations dans la presse européenne et arabe.

- Il a organisé des réunions publiques à Bruxelles, à Rome et au Caire.

2008

Le REMDH a poursuivi ses activités selon le même axe qu'en 2007. En outre, il s'est efforcé d'organiser davantage de réunions publiques (avec la presse et les ONG locales) à l'occasion des réunions de ses groupes de travail dans la région (2 au Caire, 1 à Casablanca, 1 à Bruxelles, 1 à Madrid et 1 à Barcelone)

Le REMDH a en outre dégagé des fonds pour recruter un chargé de communication au Caire, pour renforcer la présence du Réseau dans la presse arabe et pour développer la section en langue arabe sur son site Internet.

Le REMDH exprime sa profonde gratitude à SIDA, la Fondation Ford, la Commission européenne et DANIDA, qui ont soutenu ses activités dans le domaine de la communication.

7. Solidarité

Le ***cadre Droits de l'Homme*** est le respect par les acteurs étatiques et non étatiques des principes des droits de l'Homme énoncés dans la Déclaration de l'ONU sur les défenseurs de droits de l'Homme (9 décembre 1998)

L'***objectif général*** est de :

- recourir, lorsque des membres du REMDH sont en danger, aux instruments de protection des droits de l'Homme disponibles, et en particulier au soutien des membres ordinaires et associés du Réseau
- faire en sorte que les membres perçoivent le Réseau comme un mécanisme à même de les protéger

L'***objectif à court terme*** est de réagir par tous les moyens possibles lorsque des membres du REMDH ou leur travail sont en danger

Activités 2006-2008 selon le programme de travail

Dans ce domaine, le Réseau se propose:

- de nommer un coordinateur à temps partiel pour aider les membres lorsqu'ils sont en danger et de mobiliser l'opinion en leur faveur.
- au niveau exécutif, de renforcer son action quant au suivi des changements de la situation des droits de l'Homme dans la région et aux réponses à y apporter
- de relancer l'idée de créer une équipe d'observation des procès au sein du Réseau, et de trouver les crédits nécessaires à ce projet
- de rédiger un document de concept sur ses politiques et ses pratiques en matière de solidarité concrète et d'action urgente
- de maintenir une étroite coopération avec la Fondation Euro-méditerranéenne pour la protection des défenseurs de droits de l'Homme (FEMDH)

Résumé des réalisations

Le REMDH n'a été que partiellement en mesure de respecter ses objectifs à court terme. Il n'a pas réussi à recruter un coordinateur à temps partiel pour l'aide aux membres, à rédiger un document de concept sur sa politique en la matière ni à relancer l'idée d'un programme de suivi des procès.

Cependant, au cours du premier semestre 2008, il a trouvé des fonds pour recruter un coordinateur à temps plein pour travailler sur les missions de solidarité à l'avenir (à partir de 2009, et en s'intéressant en priorité à l'Algérie, à la Syrie et à la Tunisie). Il a également poursuivi son étroite collaboration avec la FEMDH, hébergée par le REMDH et fondée à son initiative. Il a également suivi un certain nombre de cas de membres du Réseau en danger. A la fin de l'année 2007, les missions de solidarité ont été de plus en plus souvent déléguées aux groupes de travail, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de cas pris en charge.

Résultats 2006

- *Le REMDH est parvenu à renforcer ses liens avec les défenseurs des droits de l'Homme syriens*
- *Le REMDH et la FEMDH ont travaillé en synergie pour le soutien des membres du REMDH*
- *Le REMDH a mis au point un programme de solidarité au cas par cas pour ses membres, y compris missions et communiqués de presse*

Résultats 2007

- *Le REMDH et la FEMDH ont continué de travailler en synergie pour le soutien des membres du REMDH*
- *Le REMDH a accru son programme de solidarité, y compris missions sur le terrain et communiqués de presse*

Résultats 2008

- *Le REMDH et la FEMDH ont continué de travailler en synergie pour le soutien des membres du REMDH*
- *Le REMDH a accru son programme de solidarité, y compris missions sur le terrain et communiqués de presse*
- *Le REMDH a trouvé les fonds nécessaires pour recruter un coordinateur à plein temps chargé de travailler sur la solidarité, dès 2009.*

2006

- Le REMDH a travaillé en étroite coopération avec la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme qui, a plusieurs occasions, a soutenu les activités des membres du REMDH.

- Le 19 mai 2006, le REMDH a publié un communiqué de presse suite à une vague d'arrestations qui a eu lieu après la publication de la Déclaration de Damas par des opposants politiques syriens au régime.

  Il a également travaillé avec les défenseurs des droits de l'Homme syriens, s'efforçant de leur faciliter la tâche. C'est pour cette raison que 6 organisations syriennes des droits de l'Homme ont été invitées à assister à l'Assemblée générale (en qualité d'observateurs ou comme membres), ce qui a fourni l'occasion d'avoir plusieurs réunions sur la situation en Syrie en marge de l'AG. En juillet le REMDH (en coopération avec le Amman Centre for Human Rights Studies) a joué un rôle actif dans l'organisation de l'Assemblée générale des CDF-Syrie à Amman. En août 2006, Kamel Jendoubi, président du REMDH, accompagné de Moataz El Fegiery, membre du CE, a dirigé une mission en Syrie pour enquêter sur la situation des CDF et des organisations des droits de l'Homme en Syrie.

  En coopération avec la FIDH, le REMDH a également favorisé une forte présence syrienne au Forum civil de Marrakech, ce qui a permis d'organiser plusieurs réunions sur les stratégies et possibilités de travail en Syrie.

- En août 2006, le REMDH a pris la tête d'une mission de solidarité au Liban (en coopération avec la FIDH et la Plate-forme non gouvernementale EuroMed), composée de Michel Tubiana, membre du CE, Souhayr Belhassen, vice-présidente de la FIDH, et José Martin, président de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed. Cette mission, comme indiqué plus haut, a été suivie par une mission en Israël et dans les TPO, en septembre 2006. Les deux missions ont fait l'objet d'un compte rendu.

- Les 6-10 septembre 2006, le directeur exécutif du REMDH, Marc Schade-Poulsen, sous étroite surveillance policière, a rencontré des membres du Réseau basés en Tunisie (LTDH, ADFM, CNLT et l'Institut arabe des Droits de l'Homme), pour discuter du renforcement de la coopération avec le REMDH.

- En octobre 2006, le REMDH, en coopération avec ses membres tunisiens, a lancé une campagne en faveur de Kamel Jendoubi pour qu'il puisse obtenir un passeport tunisien. Le lancement de cette action était coordonné par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme.

- Le REMDH a publié un communiqué de presse et signalé aux institutions de l'UE le cambriolage des bureaux de SOLIDA à Beyrouth suite à la publication d'un rapport (sur les conditions de détention au Liban) en septembre 2006.

- En septembre 2006, le REMDH a apporté son soutien à une pétition pour la libération de Fatmi Al-Jahmi, un prisonnier politique libyen qui a disparu après avoir critiqué Kadhafi en 2004.

- Le REMDH a également cherché à renforcer ses relations avec ses membres et d'autres organisations en Turquie. Eva Norström, vice présidente du REMDH, et, Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif, on effectué une mission en Turquie en février 2006, suite à laquelle le REMDH a invité les ONG turques à assister à l'Assemblée générale en qualité d'observateurs. A l'automne 2006, d'autres démarches ont été entreprises pour préparer une autre mission en Turquie, ce qui a conduit le GT Education aux droits de

l'Homme à se réunir à Istanbul, réunion suivie d'une université d'été organisée en coopération avec la Human Rights Association, membre du REMDH, et d'autres organisations partenaires.

2007

- Le REMDH a travaillé en étroite collaboration avec la FEMDH qui, en de multiples occasions, a apporté son soutien aux membres du Réseau et à leurs activités.

- Le 21 février, le REMDH a exprimé son inquiétude en apprenant que le Tribunal de Tunis avait confirmé la décision d'annuler le congrès de la Ligue tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LTDH).

- Le 12 avril, le REMDH a condamné le harcèlement juridique continuel dont était victime Osman Baydemir, maire de Diyabakir et ancien membre de l'IDH en Turquie.

- Le 9 mai, le REMDH a publié une déclaration exprimant son désaccord avec la condamnation à 5 ans de prison d'un défenseur syrien des droits de l'homme, Anwar El Bunni, et avec le maintien en détention, en Syrie, de centaines d'autres prisonniers politiques, qui attendent d'être jugés.

- Le 10 mai, le REMDH a publié une déclaration pour dénoncer le traitement infligé à l'aéroport Ben Gourion à M. Ameer Makhoul, Directeur de l'Union des communautés arabes en Israël (Ittijah) et membre fondateur de la plate-forme non gouvernementale EuroMed.

- Le 31 mai, le REMDH a condamné le fait que le bureau du PCHR (Palestinian Centre for Human Rights) à Jabalaya ait été touché pendant un raid aérien des forces israéliennes. Ce bureau n'était pas la cible visée, mais il a été sérieusement endommagé par l'explosion.

- Le 20 juillet, le REMDH a publié une déclaration sur l'arrestation, au Maroc, de plusieurs membres d'AMDH (Association marocaine des droits humains) et sur l'accusation portée contre 7 de ses membres pour « atteintes aux valeurs sacrées du Royaume ».

- Les 21-27 juillet 2007, le REMDH a envoyé une mission chargée d'enquêter sur la situation actuelle des droits de l'Homme dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) et, en particulier, la bande de Gaza. Cette mission se composait de membres du REMDH, Per Stadig, avocat en Suède, et Stefan August Lütgenau, historien, Autriche. La mission a rencontré des représentants des organisations de droits de l'homme, de syndicats, d'organisations de défense des femmes, des journalistes et des membres d'organisations de la société civile dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et en Israël. Elle a aussi rencontré des membres du Conseil législatif palestinien appartenant au Fatah, au Hamas et autres partis politiques, y compris des membres indépendants, et d'autres représentants des deux partis impliqués dans le présent conflit interne.

- Le 15 août, le REMDH a exprimé son inquiétude face au harcèlement auquel est soumis Omar Mestiri (CNLT), militant des droits de l'Homme et journaliste, de la part du système judiciaire tunisien.

- Les 3 et 4 septembre, le REMDH a condamné une action perpétrée par un groupe d'individus non identifiés qui sont entrés par effraction dans le bureau de l'avocat Ayachi Hammami à Tunis et l'ont mis à sac. L'ordinateur a été détruit et incendié. L'intérieur du bureau a été endommagé par les flammes.

- Le 4 septembre, le REMDH a publié une déclaration sur le refus, par le COGAT (Coordinator of Government Activities in the Occupied Territories), de délivrer des permis d'entrée à quatre défenseurs des droits de l'Homme qui souhaitaient assister aux réunions du Groupe de travail du REMDH sur la Palestine, Israël et les Palestiniens, qui s'est tenu à Jérusalem les 26 et 27 août 2007. Ces quatre personnes étaient M. Issam Younis, Directeur général, et M. Mahmoud Abu Rahma du Centre Al Mezan pour les droits de l'Homme ; et M. Raji Sourani, Directeur, et M. Hamdi Shaqqura, du PCHR-Gaza.

- Le 4 septembre, le REMDH a aussi exprimé son inquiétude face à la situation critique de sept pêcheurs tunisiens arrêtés en Italie le 8 août 2007, pour avoir porté secours à 44 migrants et demandeurs d'asile en détresse.

- Le 10 septembre, le REMDH a protesté contre la décision de fermer AHRLA (Association of Human Rights & Legal Aid) en Égypte, une décision qui s'apparente à des représailles face au rôle déterminant que joue cette association dans la dénonciation de la vague de tortures institutionnalisée qui sévit en Égypte.

- Le 10 septembre, le REMDH a salué avec satisfaction la remise en liberté des pêcheurs tunisiens arrêtés et détenus par les autorités italiennes depuis le 8 août.

- Le 12 décembre, le REMDH a sommé les autorités syriennes de remettre en liberté la famille Al Bunni - après l'arrestation d'Akram Bunni – et de cesser toutes ses attaques arbitraires contre elle et contre les défenseurs syriens des droits de l'Homme, qui sont soumis à une répression constante.

2008

- Le REMDH a travaillé en étroite coopération avec la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme qui, à plusieurs occasions, a soutenu les activités des membres du REMDH

- Le 9 janvier, le REMDH, la FIDH (Fédération internationale des droits de l'Homme) et l'OMCT (Organisation mondiale contre la torture) ont exprimé conjointement leurs graves inquiétudes face à la détention arbitraire de neuf militants syriens, qui avaient participé à une réunion pacifique aboutissant à la création du Conseil national de la Déclaration de Damas.

- Le 14 janvier, le REMDH a publié une déclaration à propos des attaques et des actions en justice intentées par les néo-nazis à l'encontre de Panayote Dimitras, porte-parole du GHM, en Grèce.

- Le 30 janvier, le REMDH a protesté contre l'arrestation d'Ethem Açıkalın, président de l'antenne d'IHD à Adana, et de 6 autres personnes. Ils étaient accusés de faire partie d'une organisation illégale, et de faire de la « propagande pour une organisation illégale ».

- Le 30 janvier, le REMDH, la FIDH (Fédération internationale des droits de l'Homme), et l'OMCT ont exprimé leur vive inquiétude quant aux attaques continuelles dirigées contre les militants syriens, lorsque M. Riad Seif, ancien membre du Parlement syrien et figure emblématique du Printemps de Damas, a été arrêté par les forces de sécurité syriennes.

- Le 7 février, le REMDH et l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme ont exprimé conjointement leur inquiétude face à l'interdiction de voyager prononcée à l'égard de M. Hisham Bastawissi, vice-président de la Cour de Cassation égyptienne, et Mr. Ashraf El-Baroudi, juge auprès de la Cour d'appel d'Alexandrie. M. Bastawissi et M. El-Baroudi étaient invités à participer à une réunion sur l'indépendance du judiciaire dans la région EuroMed, organisée à Bruxelles par le REMDH les 9-11 février 2008.

- Le 20 février, le REMDH a publié une déclaration sur les attaques violentes subies en Tunisie par Fatma Ksila, Secrétaire générale de CRLDHT, et Samia Abbou, membre de l' ALTLT.

- Le 5 mars, le REMDH a fermement condamné les attaques et mauvais traitements infligés à l'aéroport de Tunis à Mme Sihem Bensedrine, porte-parole et Secrétaire générale du Conseil National pour les Libertés en Tunisie, et à M. Omar Mestiri.

- Le 26 mars, le REMDH a demandé l'arrêt des poursuites arbitraires décidées à l'encontre du GHM (Greek Helsinki Monitor) et de son porte-parole, M. Panayote Dimitras, à la suite d'une plainte déposée par un néo-nazi condamné à la suite d'une plainte du GHM.

- Le 2 avril, le REMDH et l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme ont salué avec satisfaction le verdict délivré le 30 mars 2008 par les tribunaux égyptiens, qui ont autorisé le CTUWS (Center for Trade Unions and Workers' Services) à poursuivre ses activités en Egypte.

- Le 8 avril, le REMDH et plusieurs autres organisations ont exprimé leur vive inquiétude face à la requête du procureur, lors du procès du 30 mars, demandant deux ans de prison pour M. Abderrahman Amine Sidhoum, avocat et membre de SOS Disparu(e)s,

- Le 14 avril, le REMDH a exprimé son inquiétude concernant de nouveaux actes de harcèlement et d'intimidation contre M. Khémaïs Chammari, membre du REMDH à titre individuel et membre du Conseil d'administration de la FEMDH.

- Le 20 mai, le REMDH a protesté contre l'interdiction de voyager et de quitter les territoires palestiniens, imposée par les autorités israéliennes, depuis mars 2006, à M. Shawan Jabarin, Directeur général de Al Haq, une organisation membre du REMDH.

- Le 9 juin, le REMDH a publié un communiqué pour s'élever contre la décision des tribunaux turcs de dissoudre l'association Lambda Istanbul, qui défend les droits des lesbiennes, des homosexuels, des bisexuels et des personnes transgenre (LGBT) en Turquie.

- Le 13 juin, le REMDH et l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme ont conjointement condamné la décision du gouvernement égyptien d'empêcher l'EIPR (Egyptian Initiative for Personal Rights) de participer à la réunion au plus haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur le virus HIV et le sida, qui se tenait les 10 et 11 juin 2008 à New York.

- Le 13 juin 2008, le REMDH et l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme ont sommé conjointement les autorités syriennes de mettre immédiatement un terme au harcèlement judiciaire et administratif touchant M. Mazen Darwish, Directeur du Syrian Center for Media Freedom and Freedom of Expression, et membre des CDF-Syrie (Committees for the Defense of Democratic Freedoms and Human Rights).

Le REMDH remercie vivement la Commission européenne et DANIDA pour le soutien apporté à son travail sur la solidarité (au cours du premier semestre 2008, cette action était soutenue par la Commission européenne, DANIDA et SIDA).

8. Formation

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est d'élaborer des outils de formation destinés à accroître la capacité des membres poursuivre leur vision et leurs objectifs ainsi que ceux du Réseau en matière de droits de l'Homme.

L'***objectif général*** est le suivant :

- proposer au moins quatre formations par an aux membres du REMDH et les inviter à participer au planning, à l'organisation, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces formations.
- créer des synergies entre les différentes activités de formation et de renforcement des capacités menées au sein du Réseau

L'***objectif à court terme*** est préciser les objectifs des formations ainsi que proposer un programme de formation pour les deux années à venir et lancer des formations nouvelles en projets pilotes.

Activités 2006-2008 selon le programme de travail

- Récapituler les activités de formation et d'amélioration des compétences prévues au sein du Réseau et voir si des synergies évidentes restent à créer.

- Rédiger un document conceptuel sur les objectifs des programmes de formation

- Mettre en place des séminaires de formation et de sensibilisation sur la PEV (Politique européenne de voisinage) dans quatre pays (Égypte, Liban, Maroc, Israël)

- Initier la conception d'un cours de généralisation de la parité et le tester lors de deux réunions sub-régionales

- Explorer activement la faisabilité de « cours-types » sur l'UE et les mécanismes de protection et de promotion des droits de l'Homme

Résumé des réalisations

Le REMDH a partiellement satisfait aux objectifs de son programme de travail. Malheureusement, il n'a pas trouvé les ressources nécessaires pour faire un bilan des activités de formation au sein du Réseau, ni rédiger un document de concept concernant ses programmes de formation. Toutefois, il a pu organiser les séminaires de formation et de sensibilisation prévus. D'autre part, plusieurs Groupes de travail ont intégré l'UE et les instruments internationaux dans leur programme de travail. Enfin, le REMDH a continué d'organiser et de planifier les Universités d'été portant sur l'éducation aux droits de l'Homme.

Résultats 2006

- *4 présentations PowerPoint sur la dimension 'droits de l'Homme' du PEM, de la PEV et le l'UE ont été finalisées et mises à disposition sur le site Web du REMDH (2 d'ordre général et 2 plus particulièrement adaptées à l'Égypte, au Liban et à Israël)*

Résultats 2007

- *24 représentants des organisations membres du REMDH formés sur les principes d'intégration de la parité, à l'occasion de deux sessions de formation (à Beyrouth et à Paris)*
- *180 acteurs-clés directement formés et informés sur la PEV, en Israël et au Maroc*
- *Le groupe de travail sur les Migrations et les droits des réfugiés et le groupe PIP ont intégré dans leur travail les activités de formation sur l'UE et les instruments internationaux*
- *Kit de formation à l'intégration de la parité finalisé*

Résultats premier semestre 2008

- *Publication du kit de formation sur l'intégration de la parité*
- *Utilisation du kit de formation parité, au Maroc (AMDH) et en Jordanie (ACHRS)*
- *Le groupe Migrations-Réfugiés et le groupe PIP ont continué d'intégrer à leur travail les activités de formation sur l'UE et les instruments internationaux.*

2006

- *Le REMDH considère que ses activités de travail en réseau – en particulier dans les Groupes de travail –* servent à accroître les capacités de ses membres, comme cela a été démontré dans les deux rapports d'évaluation concernant le REMDH[14]. De plus, le REMDH s'efforce de lancer des activités de formation ciblées destinées à ses membres et aux ONG de la région, partout où des manques ont été observés.

- En 2006, le REMDH a dispensé deux formations sur la Politique européenne de voisinage (en Égypte et au Liban) et a produit des documents pédagogiques sur le sujet (voir plus bas). Il a aussi organisé une formation lors de la réunion du Groupe de travail PIP, au mois de juin.

- Il a également publié un guide des droits de l'Homme dans les relations euro-méditerranéennes, incluant des présentations Power Point

- Enfin, il a initié un travail destiné à la mise en œuvre, en 2007, de sessions de formation sur l'intégration de la parité pour ses membres.

[14] Evaluation du REMDH de l'UE, 2003 - EuropeAid/ME8/B77050/IB/1999/0283B; Evaluation du REMDH de DANIDA, 2004 – DANIDA, mars 2005

2007

- Le REMDH a organisé trois sessions de formation sur la PEV (à Ramallah, Tel Aviv et Rabat) pour les membres du REMDH et les organisations de la société civile, et préparer à cette occasion des dossiers de formation.

- Il a aussi organisé deux cours de formation régionaux sur l'intégration de la parité, pour les membres du REMDH (à Beyrouth et à Paris), au cours desquels un kit de formation à la parité a été développé et finalisé.

Premier semestre 2008

- Le REMDH a organisé un cours de formation sur l'intégration de la parité pour le personnel du Amman Centre for Human Rights Studies (à Amman). Un autre stage a été organisé par l'Association marocaine des Droits de l'Homme (animé par Atiqa Ettaif, membre du GT)

9. Sensibilisation et dialogue

Le ***cadre Droits de l'Homme*** est la mise en œuvre des instruments de l'UE, de la PEV et du PEM se rapportant aux normes internationales des droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne

L'***objectif général*** est de faire connaître les politiques et les recommandations du REMDH et de ses membres auprès des représentants de l'UE et du PEM concernés par ces questions et de susciter réactions et un dialogue avec ces derniers à propos des droits de l'Homme

L'***objectif à court terme*** est de renforcer et développer les activités existantes relatives aux institutions de l'UE et de renforcer les activités sur les relations bilatérales, notamment celles qui concernent les instruments des droits de l'Homme de la PEV.

Activités 2006-2008 selon le programme de travail

- Compléter le personnel du Bureau de Bruxelles par un/e directeur/trice, un/e assistant/e à temps plein, un/e spécialiste des médias à temps partiel et un/e stagiaire.

- Développer une stratégie vis-à-vis des médias, liés à la stratégie de sensibilisation du REMDH.

- Développer une stratégie concernant la PEV, tout en étudiant attentivement la possibilité de créer un nouveau groupe de travail.

- Maintenir les activités de sensibilisation dans chacun des pays du PEM et tirer les leçons de ces initiatives.

- Conseiller les membres du REMDH et développer le travail de sensibilisation des GT au niveau bilatéral et multilatéral.

- Continuer de promouvoir ses politiques et recommandations vis-à-vis du PEM, de l'UE et des pays partenaires. Diffuser les rapports et programmes de ses groupes de travail et de ses missions sur les questions clés qui exigent une attention particulière, et promouvoir leurs recommandations et diffuser les résultats de ces missions ; organiser des réunions entre les membres du Réseau et les institutions européennes (Parlement, Commission européenne et Conseil); informer les membres en ligne et par le biais de lettres d'information, sur les principales questions relatives à la dimension droits de l'Homme du PEM ; organiser les réunions du CE dans différents pays partenaires du PEM, pour faciliter les rencontres avec les représentants du gouvernement, la presse et les ONG.

Résumé des réalisations

Le REMDH a consolidé et développé son travail de sensibilisation en direction des institutions de l'UE. Il est de plus en plus souvent consulté par les représentants de ces institutions et présente régulièrement ses travaux devant le Conseil (groupe Maghreb-Machrek, Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen et Commission européenne - bureaux locaux et régionaux, représentants des délégations de l'UE). Il a notablement renforcé son action en faveur des relations entre l'UE et ses partenaires méditerranéens grâce au travail effectué sur la Politique européenne de voisinage et au suivi systématique des conseils d'association bilatéraux entre l'UE et ses partenaires de la Méditerranée

Le REMDH n'a pas réussi à créer un poste de chargé de communication à Bruxelles, ni à développer une stratégie vis-à-vis des médias. Pourtant, au cours du premier semestre 2008, le Bureau de Bruxelles a été renforcé de façon significative, car il a pu recruter une coordinatrice à plein temps pour travailler sur la Palestine, Israël et les Palestiniens, et il est en train d'examiner la possibilité de faire du poste PEV un emploi à temps plein plutôt qu'à temps partiel.

Résultats 2006

- *Des présentations PowerPoint sur la dimension 'droits de l'Homme' du PEM, de la PEV et le l'UE ont été finalisées et mises à disposition sur le site Web du REMDH*
- *160 acteurs clés ont été directement informés et formés à la PEV, dont 130 représentants d'ONG)*
- *2 rapports sur la PEV et l'Égypte et le Liban ont été publiés et mis à disposition sur le site Web du REMDH.*
- *Des lettres et communiqués de presse du REMDH ou en commun avec d'autres ONG ont été envoyés avant toutes les réunions des Conseils d'association*
- *3 400 abonnés ont reçu rapports, lettres d'information et communiqués de presse*
- *Large couverture médiatique de la PEV en matière de droits de l'Homme en Égypte et au Liban*
- *En Égypte et au Liban, les ONG suivent désormais les avancées ou les reculs de l'aspect droits de l'Homme de la PEV*
- *Des rencontres régulières ont été organisées entre des représentants d'ONG et des institutions de l'UE sur la situation des droits de l'Homme dans plusieurs pays de la Méditerranée et sur des thèmes importants (comme l'égalité hommes-femmes, les migrations) ; en outre, le REMDH et ses membres ont pu intervenir auprès de la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen et le Groupe Maghreb-Machrek.*
- *Une centaine d'officiels du PEM ont pu se rencontrer*
- *Suite aux actions de sensibilisation des ONG, Résolution du PE et déclaration du Conseil sur l´Égypte en 2006.*
- *Succès du travail de sensibilisation dans le domaine des droits des femmes avec l'adoption du Plan d'action de 5 ans à la conférence ministérielle Euromed d'Istanbul*
- *Succès du travail de sensibilisation effectué par le REMDH en commun avec d'autres ONG à propos des nouvelles réglementations financières relatives aux Instruments européens pour la démocratie et les droits de l'Homme*

Résultats 2007

- *Environ 230 acteurs-clés directement formés et informés sur la PEV*
- *2 rapports sur les relations PEV-Israël et PEV-Maroc publiés, et mis à disposition sur le site du REMDH*
- *Des lettres ouvertes et communiqués de presse du REMDH ou rédigés conjointement avec d'autres ONG ont été envoyés avant la plupart des réunions du Conseil d'association entre l'UE et le pays partenaires.*
- *3 400 abonnés ont reçu les rapports, les lettres et les communiqués de presse*
- *large couverture médiatique concernant la dimension Droits de l'Homme de la PEV, en Israël et au Maroc*
- *En Israël, en Palestine et au Maroc, les ONG surveillent désormais les avancées ou les reculs de la dimension droits de l'Homme de la PEV*
- *Des rencontres entre des membres du REMDH et des représentants des institutions européennes sont organisées régulièrement sur la situation des droits de l'homme dans plusieurs pays de la Méditerranée et sur des questions thématiques (par exemple, l'égalité hommes-femmes, les migrations, la justice, la liberté d'association). Le REMDH et ses membres sont régulièrement entendus à l'occasion des sous-commissions aux droits de l'Homme et des réunions du groupe Maghreb-Machrek.*
- *Une centaine d'officiels du PEM se sont rencontrés directement.*

- *Travail commun de sensibilisation réussi du REMDH et d'autres ONG en ce qui concerne la nouvelle réglementation financière et l'Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme.*
- *Coopération fructueuse avec d'autres ONG à Bruxelles, grâce à la participation au Réseau des ONG et aux efforts conjoints de sensibilisation.*
- *Co-organisation réussie du 10ème anniversaire du REMDH, incluant des réunions avec des membres du Conseil (Groupe Maghreb-Machrek, Parlement européen et madame la commissaire Ferrero-Waldner)*

Premier semestre 2008

- *Environ 50 officiels du PEM se sont rencontrés directement*
- *Opération de lobbying réussie pour la résolution du Parlement européen concernant les droits de l'Homme en Égypte*
- *Coopération réussie avec d'autres ONG à Bruxelles, grâce à une participation active au réseau des ONG droits de l'Homme et démocratie et aux efforts conjoints de sensibilisation.*
- *Des lettres ouvertes et communiqués de presse du REMDH, ou rédigés conjointement avec d'autres ONG, ont été envoyées avant la plupart des réunions du Conseil d'association entre l'UE et les pays partenaires.*
- *Promotion des rapports sur la Justice à Bruxelles*
- *Promotion des positions droits de l'Homme concernant les relations UE-Israël.*

2006

- Le REMDH a entretenu et développé un vaste réseau entre ses membres et les officiels de l'UE, de la PEV et du PEM, par le biais de contacts réguliers avec les représentants des institutions européennes concernées et de visites de défenseurs des droits de l'Homme à Bruxelles. Ainsi 6 défenseurs des droits de l'Homme palestiniens et israéliens ont assisté à des réunions à Bruxelles les 16-19 juin 2006 ; Michel Tubiana (membre du CE du REMDH) et Moataz El Fegiery (CIHRS, membre du CE), Orna Kohn (PCATI) et Jessica Montell (B'Tselem) ont assisté le 19 juin 2006 à une audience du Parlement européen, consacrée aux droits de l'Homme, aux défenseurs de droits de l'Homme et aux migrants, et aux droits de l'Homme et aux défenseurs des droits de l'Homme dans l'UE – Plan d'action PEV Égypte-UE et plan d'action PEV UE-Israël.

- Comme signalé plus haut, le REMDH a également publié 26 Bulletins d'information portant sur les dernières nouvelles de la situation des droits de l'Homme dans la région, l'UE, le PEM et les initiatives de la société civile, en arabe, anglais et français. Étaient comprises dans ces informations les déclarations faites avant les réunions organisées dans le cadre des accords d'association bilatéraux entre l'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée. Ces documents ont été diffusés auprès de 3 400 abonnés dans la région euro-méditerranéenne, la plupart étant des acteurs clés du PEM (représentants d'ONG, représentants des institutions de l'UE, parlementaires, experts, etc.).

- Des lettres ouvertes et communiqués de presses rédigés en commun avec d'autres ONG ont été diffusés avant toutes les réunions des Conseils d'Association (UE-Tunisie le 6 mars, UE-Algérie le 14 mars, UE-Liban le 6 avril, UE-Égypte le 8 juin), de même qu'une lettre du REMDH avant le Conseil d'association UE-Israël, le 9 juin.

- Durant cette année, le REMDH et ses membres ont assisté à des réunions avec des représentants du cabinet de la Commissaire Ferrero-Waldner ; le personnel de la Commission de Relex et Aidco ; le Groupe Maghreb-Machrek et des représentants de pays membres de l'UE et de pays méditerranéens ainsi que des députés des parlements nationaux de l'UE et des pays méditerranéens et des membres du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire Euromed.

- Le REMDH et ses membres ont été invités au groupe Maghreb-Machrek. Ainsi, une délégation égyptienne puis une délégation libanaise ont pu exposer leurs préoccupations devant le groupe Maghreb-Machrek, et un peu plus tard, le 7 décembre 2006, Kamel Jendoubi, président du REMDH, a fait une présentation du travail du REMDH.

- Kamel Jendoubi a également fait une présentation sur les droits de l'Homme dans les relations UE-pays de la Méditerranée durant une audience du Groupe PPE au Parlement européen, le 7 décembre.

- A l'occasion de réunions du CE en France, au Danemark et en Jordanie (voir plus bas), des réunions ont eu lieu avec des représentants du gouvernement et des représentants de la société civile.

- Le REMDH a été consulté avant la réunion de la sous-commission pour les droits de l'homme dans le cadre de l'Accord d'association entre l'UE et le Maroc (14 novembre 2006).

- Le REMDH a également participé au travail, couronné de succès, des ONG de Bruxelles en vue de garantir une ligne budgétaire indépendante en faveur de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'Homme ; il a également participé aux réunions consultatives des ONG avec le Parlement européen et la Commission sur les lignes budgétaires et la programmation de l'IEDDH.

- Le REMDH a produit une présentation PowerPoint sur la dimension 'droits de l'Homme' du PEM, de la PEV et de l'UE. Elle a été testée durant deux séminaires de formation, en Égypte et au Liban, puis mise sur le site Web du REMDH. Fin 2006, un guide de formation permettant de fournir le contexte de la présentation était en cours de rédaction.

- En outre, le REMDH a organisé deux séminaires sur la PEV :

  Les 26-27 janvier 2006 le REMDH a organisé un séminaire sur la Politique européenne de voisinage, « Droits de l'homme dans les relations UE-Égypte » au Caire, réunissant des ONG égyptiennes mais aussi des défenseurs des droits de l'Homme venus de toute l'Europe et des pays voisins. Ainsi, parmi les participants, il y avait des représentants d'ONG de Jordanie, de Tunisie, du Maroc, du Liban, de Palestine, de France et d'Ukraine. Le séminaire a été ouvert par l'ambassadeur d'Autriche en Égypte. Côté UE, il y avait des représentants de la délégation de la Commission européenne ainsi que des ambassades du Royaume-Uni, d'Autriche, de France, des Pays-Bas et de Suède. Malheureusement, il n'y avait pas de représentants du gouvernement égyptien, bien qu'ils aient été invités.

  Le compte rendu du séminaire et des recommandations détaillées pour le Plan d'action ont ensuite été envoyés au gouvernement égyptien et présentés aux institutions de l'UE par une délégation constituée de deux représentants d'ONG égyptiennes (Moataz El Fegiery, CIHRS et Hossam Bahgat, EIPR) ainsi que de représentants du REMDH, les 20-22 mars 2006 à Bruxelles avant le quatrième tour de négociations entre l'UE et l'Égypte. Le résultat a été l'adoption d'une résolution par le Parlement européen et une déclaration de la présidence de l'UE au nom du Conseil.

  Les 2-3 juin 2006 à Beyrouth, le REMDH a organisé un séminaire sur la PEV sous le titre *Les droits de l'Homme dans le Plan d'action du Liban*. Il réunissait environ 90 participants, essentiellement du Liban mais aussi d'Égypte, de Jordanie, du Maroc, de Géorgie, de Moldavie et de Turquie, en plus de représentants du gouvernement libanais, de la Commission européenne et de l'ambassade des pays suivants : Royaume-Uni, Autriche, France, Finlande, Danemark, Allemagne, Grèce, République tchèque, Suède, Norvège, Autorité nationale palestinienne, Canada, États-Unis et Russie.

  Suite à cette manifestation, une dizaine d'ONG du Liban se sont réunies à plusieurs reprises pour mettre au point des recommandations communes pour le rapport. Une délégation de représentants d'ONG du Liban a présenté le rapport et discuté les recommandations avec des représentants des institutions de l'UE et d'États membres, à Bruxelles les 8-11 octobre 2006. Les représentants des ONG du Liban étaient Mmes Rola Badran de PHRO et Delphine Compain de la Fondation René Moawad. Malheureusement, Marie Daunay, présidente de SOLIDA, a été empêchée de prendre son avion pour Bruxelles.

2007

- Le REMDH a entretenu et développé un vaste réseau entre ses membres et les officiels de l'UE, de la PEV et du PEM, par le biais de contacts réguliers avec les représentants des institutions européennes concernés et l'organisation de visites à Bruxelles de défenseurs des droits de l'Homme. Ainsi, 3 défenseurs des droits de l'Homme palestiniens et israéliens (Adalah, Arab Association for Human Rights et Al Haq) se sont rendus à Bruxelles au mois de juin 2006 pour présenter le rapport d'un séminaire tenu à Tel Aviv sur Israël et la PEV, et le Bilan annuel du REMDH sur les relations UE-Israël. Des membres marocains (ADFM, AMDH, OMDH) se sont rendus à Bruxelles en novembre pour présenter aux institutions de l'UE le rapport

du séminaire co-organisé par le REMDH et la plate-forme Euromed du Maroc, et leurs recommandations pour la mise en œuvre du chapitre droits de l'Homme du plan d'action de la PEV.

- Des lettres ouvertes et communiqués de presses rédigés en commun avec d'autres ONG ont été diffusés avant la plupart des réunions des conseils d'association (UE-Égypte en mars, UE-Liban en mars, UE-Maroc en août) et à la suite de la réunion du Conseil d'association et UE-Égypte (en mars).

- Pendant l'année, le REMDH et ses membres ont rencontré des représentants du personnel de la Commission, de Relex et d'AidCo et du groupe Maghreb-Machrek, ainsi que des représentants des États membres de l'Union et des pays de la Méditerranée, des parlementaires d'Europe et de pays de la Méditerranée, des membres du Parlement européen et de l'Assemblé parlementaire EuroMed.

- Le REMDH a été consulté avant la réunion de la Sous-commission pour les droits de l'homme dans le cadre de l'Accord d'association entre l'UE et le Liban, l'UE et le Maroc, l'UE et la Tunisie, l'UE et l'Égypte.

- Le Bureau de Bruxelles a organisé plusieurs fois des briefings pour les journalistes, par exemple, le 3 octobre, pour la presse libanaise.

- Le REMDH a également pris une part active au travail des ONG de Bruxelles sur la nouvelle programmation de l'Initiative européenne pour la Démocratisation et les Droits de l'Homme (la possibilité, par exemple, de financer grâce à l'IEDDH les opérations de secours aux défenseurs des droits de l'Homme menacés) et à participé aux réunions consultatives avec le Parlement européen et la Commission, portant sur le budget et les programmes de l'IEDDH. Il a aussi participé à plusieurs réunions avec d'autres ONG travaillant sur les défenseurs des droits de l'Homme à Bruxelles, pour discuter des nouvelles possibilités de financement dans le cadre de l'IEDDH.

- Le REMDH a conduit quelques opérations de sensibilisation concernant d'autres programmes européens pour la région Méditerranée (par exemple, sur la parité et la société civile).

- Le Bureau de Bruxelles a entrepris des opérations de lobbying sur l'égalité hommes-femmes, dans la perspective de la session plénière de l'Assemblée parlementaire EuroMed, qui s'est tenue les 16-18 mars à Tunis.

- Le REMDH a prononcé un discours sur son action et sur les droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne lors de la réunion des officiels du Partenariat euro-méditerranéen à Berlin, en mai 2008.

- Le Bureau de Bruxelles a organisé, le 2 juillet, une présentation du REMDH et de ses activités devant le Comité des Affaires politiques, de la Sécurité et des Droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, réunissant des parlementaires de l'UE et des pays de la Méditerranée.

- Le Bureau de Bruxelles a participé en partie à la "Conférence internationale de la société civile en faveur de la paix israélo-palestinienne", organisée par le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, avec le soutien de l'ECCP, au Parlement européen.

- Le REMDH a rencontré la commissaire aux relations extérieures, madame Benita Ferrero-Waldner, le 18 décembre.

- Le REMDH a organisé une série d'événements majeurs à l'occasion du 10ème anniversaire du Réseau, à Bruxelles, les 14-18 décembre, incluant une conférence de presse, une réunion des groupes de travail et un séminaire public sur la liberté d'association, une audience au Parlement européen, une présentation devant le groupe Maghreb-Machrek et une réception.

- Le REMDH était présent au Forum de discussion de l'UE sur les droits de l'Homme, qui s'est tenu au Portugal (6-7 décembre).

- Il a présenté ses recommandations pour le Rapport annuel du Parlement européen sur les Droits de l'Homme, lors de la réunion de consultation du 20 décembre.

- De plus, le REMDH a organisé 3 séminaires de formation sur la PEV en 2007, suivis de 2 autres séminaires publics.

- En avril 2007, le REMDH a organisé une session de formation à Ramallah, et une seconde session à Tel Aviv, sur les mécanismes droits de l'Homme dans le cadre des relations UE-Israël et de la PEV. Chacune de ces sessions a réuni une vingtaine de représentants des ONG Droits de l'Homme d'Israël, des Territoires palestiniens occupés, et d'Europe. Des représentants des délégations de la commission européenne à Tel Aviv et Jérusalem participaient aussi en partie aux formations de Ramallah et Tel Aviv.

Le 18 avril 2007, le Réseau euro-méditerranéen des Droits de l'Homme a organisé un séminaire sur *Le Plan d'action UE-Israël dans le cadre de la PEV. Quel est l'impact du Plan d'action sur les droits de l'Homme en Israël et dans les TPO* (voir la rubrique Palestine, Israël et les Palestiniens)

Comme il est dit plus haut, une délégation d'ONG venues d'Israël et de Cisjordanie est venue à Bruxelles les 25-27 juin 2007, pour présenter le rapport du séminaire aux institutions de l'UE et en discuter, en même temps que le troisième Bilan annuel du REMDH sur les relations UE-Israël.

Le 25 octobre, le REMDH a organisé une session de formation sur les mécanismes droits de l'Homme dans les relations UE-Maroc et la PEV ("Les Mécanismes des droits de l'Homme dans les relations UE-Maroc et la Politique européenne de voisinage"). Ce séminaire a réuni 26 participants, représentant des ONG marocaines de défense des droits de l'Homme. Des représentants de la délégation de la Commission européenne à Rabat étaient également présents. Il était conduit par Sandrine Grenier, directrice du REMDH chargée des actions de sensibilisation, avec des interventions d'experts centrées sur les droits de l'Homme et l'Union européenne.

Cette session de formation était suivie d'un séminaire sur le partenariat UE-Maroc (25 -26 octobre) : "*Le Partenariat Maroc-UE: Evaluation du Plan d'action Maroc-UE dans le cadre de la Politique européenne de voisinage*", co-organisé par le REMDH et le Réseau marocain euromed des ONG. Le séminaire a été suivi par environ 150 représentants de la société civile marocaine, ainsi que par des représentants du gouvernement marocain, de la délégation de la Commission européenne au Maroc et des ambassades du Portugal et de France, deux pays dont l'un exerçait alors la présidence de l'Europe, et dont l'autre s'apprêtait à le faire. Un représentant d'une ONG jordanienne a également décrit la situation en Jordanie.

Une délégation des membres marocains et des représentants du REMDH a présenté le rapport du séminaire avant d'en discuter avec les représentants de l'UE et des États membres à Bruxelles, les 25-28 novembre 2007. Les représentants des ONG étaient Nabia Haddouchi, Association démocratique des Femmes du Maroc, Hamid Bouhaddouni, Association marocaine des Droits Humains, et Youssef El Bouhairi, Organisation marocaine des Droits Humains.

Premier semestre 2008

- Après quatre mois de lobbying permanent du REMDH auprès des groupes politiques, le Parlement européen a adopté une résolution urgente sur l'Égypte, lors de sa session de janvier. Il a réitéré plusieurs des préoccupations exprimées par le REMDH. Cette résolution a provoqué une forte réaction de la part des autorités égyptiennes, largement couverte par les médias égyptiens et européens.

- Le REMDH a publié des déclarations en coopération avec ses membres locaux, à l'occasion des réunions des conseils d'association entre l'UE d'une part et, d'autre part, la Jordanie, Israël et le Liban.

- Le Bureau de Bruxelles a assuré la direction du séminaire du GT Justice en février (voir rubrique Justice)

- La Commission a publié les rapports d'évaluation sur les plans d'action de la PEV en avril 2008. Un appel à informations sur la mise en œuvre des priorités des plans d'action a été lancé sur le site Internet de la PEV. En raison des délais trop courts, aucun document n'a pu être publié sur le sujet par le REMDH, mais celui-ci a adressé une lettre renvoyant aux derniers rapports en date du Réseau, et demandant à ce que la société civile soit effectivement consultée à l'avenir.

- Le REMDH a rencontré à plusieurs reprises divers bureaux régionaux, l'unité droits de l'Homme et l'unité PEV de la Commission européenne au cours du premier semestre 2008, entre autres pour discuter des chapitres droits de l'Homme et migrations du plan d'action de la PEV et pour en faire la promotion, en vue de l'évaluation de la Commission dans un proche avenir.

- Le REMDH et B'tselem ont rencontré la Commission le 26 février pour une opération de sensibilisation, dans la perspective du 3ème groupe de travail UE-Israël sur les droits de l'Homme, prévue pour le 15 avril. Suite à la réunion du Groupe de travail PIP à Bruxelles, les 6-8 avril, une délégation de trois membres israéliens et palestiniens est restée pour assister aux réunions de sensibilisation avec les représentants des institutions européennes, les 9 et 10 avril. Ils ont rencontré des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen, et ont présenté la situation des droits de l'Homme en Israël et dans les TPO devant le Groupe de travail du Conseil CIVCOM (portant sur les aspects civils de la gestion de crise) et devant le Groupe de travail du Conseil Maghreb/ Machrek.

- Le REMDH a été en contact avec la délégation Machrek du Parlement européen, qui s'est rendue en Jordanie du 28 avril au 3 mai 2008, et a rencontré plusieurs ONG.

- Dans la perspective de la sous-commission politique prévue le 2 juin, le REMDH, la FIDH et l'OMCT ont envoyé un message commun sur la situation des droits de l'Homme en Égypte.

Le REMDH exprime sa gratitude à la Commission européenne et à l'Open Society Institute pour leur soutien en 2006. En 2007, ces actions étaient soutenues par la Commission européenne, DanchurchAid, l'Église de Suède et Trocaire et, au premier semestre 2008, par DANIDA et SIDA.

10. Partenariats

Le ***cadre Droits de l'Homme*** de cette activité est de permettre à de larges coalitions de groupes de la société civile d'origines différentes et avec des mandats différents de travailler ensemble sur la base de leur adhésion explicite et concrète aux normes internationales des droits de l'Homme.

L'***objectif général*** est de créer des réseaux performants composés de groupes de la société civile de la région euro-méditerranéenne et enracinés dans les valeurs des droits de l'Homme.

L'***objectif à court terme*** est d'entretenir et développer activement des partenariats au sein et au-delà de la communauté des droits de l'Homme de la région.

Activités 2006-2008 selon le programme de travail

Le REMDH s'efforcera

- de soutenir activement la Plate-forme non gouvernementale EuroMed, afin qu'elle devienne un « réseau de réseaux" efficace pour les organisations de société civile de la région euro-méditerranéenne.

- de maintenir et de renforcer ses liens étroits avec le Réseau Droits de l'Homme et Démocratie, et avec d'autres organisations de société civile à Bruxelles.

- de maintenir et de renforcer ses liens étroits avec les organisations internationales de défense des droits de l'Homme : Amnesty International, Human Rights Watch, la FIDH, l'OMCT, etc.

- de continuer à développer des partenariats avec les syndicats, les fondations politiques et privées, les organisations confessionnelles, tels ses partenariats actuels avec Comisiones Obréros, EuroMed Trade Union Forum, le groupe Aprodev, les fondations Friedrich Ebert et Heinrich Böll

- de soutenir et d"héberger la FEMDH

de continuer de soutenir et d'héberger le réseau des ONG danoises, travaillant en relation avec l'Initiative danoise pour le dialogue et la démocratisation du monde arabe

de s'intéresser à la manière d'utiliser les autres forums pour le dialogue et la promotion des valeurs et des normes droits de l'homme, tels les forums sociaux et les plates-formes politiques.

Résumé des réalisations

Le REMDH a satisfait à la plupart de ses objectifs à court terme, et il a consolidé et développé ses relations avec un large éventail d'acteurs régionaux. L'essentiel de ses efforts a porté sur le soutien de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed et le développement de sa cohésion interne. Le REMDH a également maintenu d'étroites relations avec la FEMDH. Plusieurs initiatives conjointes ont été prises avec des organisations internationales, notamment des déclarations communes, et des relations étroites ont été entretenues au jour le jour avec le Réseau Droits de l'Homme et Démocratie à Bruxelles.

Le REMDH n'a pas trouvé les ressources nécessaires pour organiser des forums sociaux et des plates-formes politiques, et il a cessé d'héberger le Réseau des ONG danoises, en plein accord avec le ministère danois des Affaires étrangères. .

Résultats 2006, 2007 et premier semestre 2008

- *Plusieurs centaines de représentants d'ONG et de la société civile ont été en relation directe avec le REMDH et ses activités dans le domaine des droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne*
- *Les relations avec les partenaires dont la liste est fournie ci-dessous ont été renforcées*

Fondation euro-méditerranéenne pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme

Le REMDH a hébergé la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (fondée par le REMDH le 9 décembre 2004). Kamel Jendoubi, président du REMDH, a assisté aux réunions du CA de la Fondation en tant que membre ordinaire du CA. Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif, a également assisté aux réunions du CA en qualité d'observateur, dans son rôle de consultant temporaire pour les problèmes d'organisation de la Fondation (Paris, février 2006, Madrid, mai 2006 et Paris, octobre 2006). Ils ont également assisté à la réunion du Conseil des représentants, sous l'égide du REMDH suite à son Assemblée générale (pour plus de détails, consulter les comptes rendus de la FEMDH sur son site, www.emhrf.org).

2007
Le REMDH a poursuivi sa coopération avec la FEMDH, en hébergeant la Fondation dans ses locaux, sachant aussi que le président du REMDH, Kamel Jendoubi, est aussi membre du Conseil d'administration de la Fondation. Des contacts nombreux et fréquents ont également été entretenus entre les membres des deux organisations.[15]

Premier semestre 2008
La coopération s'est poursuivie selon le schéma 2007, avec en outre l'accroissement du personnel de la FEMDH basé à Copenhague.

[15] Pour les détails, on peut consulter les rapports de la FEMDH sur son site, http://www.emhrf.org/.

Plate-forme non gouvernementale EuroMed

2006
Michel Tubiana, membre du CE, a occupé le poste de secrétaire général de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed et participé aux réunions de son CA et du comité de pilotage. Michel Tubiana et Kamel Jendoubi ont également pris part aux réunions du groupe de pilotage du Forum civil Euromed qui a eu lieu à Marrakech les 5-7 novembre 2006. Les membres du CE et du Secrétariat ont joué un rôle actif dans le suivi du développement de la Plate-forme.

Le REMDH a eu une présence active au Forum civil de Marrakech, en novembre 2006, qui s'articulait autour de quatre grands thèmes : la paix, les migrations, la démocratie et les droits de l'Homme, et le développement durable. Les membres/représentants du REMDH ont participé à l'atelier Paix (Stefan Lütgenau), à l'atelier Migrations (Mohammed En Najar, Mustapha Belbah, Kamel Jendoubi) et à l'atelier Démocratie et droits de l'Homme (Mohamed Mouaquit, Sian Lewis Anthony, Khemais Chammari, Marc Schade-Poulsen). Le REMDH était aussi co-organisateur d'un atelier parallèle sur l'égalité hommes-femmes avec l'IEMED (Kamel Jendoubi et Rabéa Naciri) et sur la liberté d'association avec la Fondation René Seydoux et le FEMEC (Marc Schade-Poulsen et Khemais Chammari). Des membres du personnel du REMDH, Camilla Wass, Marc Degli Esposti et Anne-Sophie Schaeffer, de la FEMDH, étaient présents à la rencontre. Le Forum civil a publié une déclaration disponible sur le site Web du REMDH. Les comptes rendus du Forum civil seront publiés sur le site Web de la Plate-forme.

2007
Le REMDH, grâce à la présence de Michel Tubiana au Conseil d'administration et de son président, Kamel Jendoubi, ainsi que de plusieurs membres du Réseau assisté par le Secrétariat, a joué un rôle actif dans l'idée et l'organisation d'une nouvelle Assemblée générale de la Plate-forme, afin de réviser les statuts de l'organisation, d'identifier ses membres actifs et d'élire un nouveau Conseil. Le réseau a aussi aidé la Plate-forme à surmonter la crise provoquée par la fâcheuse obligation de renvoyer le coordinateur général de la Plate-forme à la fin du printemps 2007, et la nécessité de trouver des moyens de survivre, malgré l'absence de donateurs.

L'AG de la Plate-forme s'est tenue les 9-11 novembre 2007 à Madrid. Kamel Jendoubi et Michel Tubiana ont assisté à cette réunion au nom du REMDH. Michel Tubiana a été réélu membre du CA, avec Kamel Jendoubi comme suppléant. L'Assemblée générale a adopté le rapport d'activités du CA et les nouveaux statuts indiquant sans ambiguïté sa nature de réseau de réseaux.

2008
Une réunion du Conseil d'administration s'est tenue les 11-13 janvier 2008 à Rabat. Le Conseil se compose comme suit : Président, Abdelmaksoud Rachdi (Plate-forme marocaine EuroMed), Vice-Présidente, Gerarda Ventura (Italie, FEMEC), Secrétaire général, Michel Tubiana, REMDH, Trésorier, Magdy Abdel-Hamid Belal, Egyptian EuroMed Platform, Secrétaire. Le CA est convenu de maintenir le secrétariat de la Plate-forme en France, et d'employer Pau Solanilla (détaché de l'IEMED à Barcelone) comme coordinateur en 2008. Il a également adopté un plan de travail pour 2008, incluant l'organisation du Forum civil sous l'égide de la présidence française de l'Union.

- Neuf membres de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed, dont le REMDH, ont formé un consortium (dirigé par Acsur) et répondu à l'appel d'offres de la Commission européenne pour un programme régional, IPEV Sud, visant entre autres à améliorer la capacité des organisations de société civile à fournir des éléments de réponse au processus de Barcelone et à la PEV. Le Consortium figure parmi les finalistes retenus.

Réseau des ONG danoises

En 2006, le REMDH a hébergé et dirigé le Réseau des ONG danoises dans le cadre de l'Initiative arabe du gouvernement danois. Le coordinateur du Réseau a produit des bulletins d'information bihebdomadaires sur les activités et le débat concernant les réformes/le dialogue dans/avec la région arabe. Le Réseau avait une liste de plus de 400 abonnés en 2006 et il a également créé un site Web. A la fin de l'année, et suite à une

décision du ministère des Affaires étrangères du Danemark, et en plein accord avec le REMDH, le réseau des ONG danoises a été transféré au Danish Centre for Culture and Development.

2006, 2007 et premier semestre 2008

Réseau de Bruxelles Droits de l'Homme et Démocratie et organisations internationales de défense des droits de l'Homme
Le REMDH a renforcé la coopération avec les mouvements internationaux des droits de l'Homme et inscrit les alliances avec la société civile au programme des droits de l'Homme de Bruxelles. Le REMDH a participé activement aux réunions communes des ONG des droits de l'Homme et pour la démocratie à Bruxelles, en particulier au groupe de travail qui s'occupe de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'Homme.

Le REMDH a entretenu de bonnes relations de travail au quotidien avec des organisations internationales comme Amnesty International, Human Rights Watch, la FIDH, l'OMCT, Frontline et d'autres, en particulier dans le cadre des activités de Bruxelles, et ils ont publié en commun des lettres et des recommandations.

Autres partenaires :
Pendant la réunion du CE à Petra, en décembre 2006, le REMDH a accueilli favorablement la proposition d'établir un protocole d'accord et un accord de partenariat avec la FIDH à partir de 2007. Il a également accueilli favorablement un projet d'accord de partenariat avec le groupe Aprodev.

Société civile espagnole

- Le REMDH a renforcé sa coopération avec la société civile espagnole.

- Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif, représentait le REMDH à une réunion organisée par la Plate-forme espagnole EuroMed et d'autres organisations espagnoles à Alicante, les 26-27 octobre 2006. La réunion avait pour objectif de préparer des recommandations pour une réunion FOROMED des ministres des Affaires étrangères, les 27-28 octobre, réunissant l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, le Portugal, Malte, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie.

- Le REMDH a également travaillé en coopération avec la Comisiones Obreros et la Fundación per la Paz y Solidaridad sur le projet Emploi et droit au travail (voir plus haut). 15 organisations de la société civile espagnole ont été invitées à assister à l'Assemblée générale du REMDH à Madrid. Des contacts réguliers ont été entretenus avec IEMED, Acsur Las Segovias, la Plate-forme espagnole EuroMed et d'autres acteurs espagnols. Le résultat de ces bonnes relations est que la 8ème Assemblée générale du REMDH aura lieu à Barcelone.

Plan national Droits de l'Homme et démocratie au Maroc

Fin 2006, le REMDH est entré dans un consortium constitué par le Danish Institute for Human Rights et le réseau EuroMed (une société de consultants basée à Bruxelles), cette dernière étant le chef de file, pour répondre à un appel d'offres de la Commission de l'UE afin de fournir une assistance technique pour le développement, par le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), d'un plan national pour les droits de l'Homme et la démocratie. Le REMDH a accepté de participer après avoir consulté ses membres marocains, qui sont aussi membres du CCDH, à savoir l'ADFM et l'OMDH, l'idée étant que la participation du REMDH se ferait en partenariat avec les membres du Réseau.

Le Consortium a remporté l'offre et placé deux experts au Centre de Documentation pour les droits de l'Homme à Rabat qui dirige le projet sous la supervision du CCDH depuis septembre 2007.

Malheureusement, le projet a subi de nombreux retards pour plusieurs raisons : les élections parlementaires à l'automne 2007, le fait que la situation institutionnelle entre le Centre de Documentation et le CCDH n'avait pas été clarifiée, et des problèmes de communication au sein du Consortium et des problèmes pour savoir qui détenait la direction effective du processus.

Le REMDH a eu plusieurs réunions avec le CCDH et ses organisations membres du Maroc. Il a également assisté à un symposium sur le plan national les 27-29 avril à Rabat, dont il était en outre le modérateur.

Il est prévu que le projet démarre vraiment après le Ramadan 2008.

Autres réseaux et initiatives EuroMed

Le REMDH a eu régulièrement des contacts et des réunions avec EuroMesCo, la Fondation Anna Lindh, les organisations membres de l'Aprodev, l'association tchèque pour les affaires internationales, la Fondation Friedrich Ebert, la Fondation Heinrich Böll, le Comité européen de coordination des ONG sur la question de la Palestine, la Maison de l'Europe *et al.*

Le REMDH est reconnaissant aux nombreux partenaires énumérés ci-dessus pour leur soutien et leur coopération

11. Instances de direction et membres

Le ***cadre Droits de l'Homme*** est de faire en sorte que les organes exécutifs disposent des moyens, des ressources et des capacités nécessaires à la mise en œuvre des objectifs du REMDH et d'être fidèles aux valeurs sur lesquelles le Réseau fonde son action.

L'***objectif général est*** :
- d'appliquer les statuts et le règlement du REMDH dans la transparence en ce qui concerne la prise de décision et la communication, et de faire en sorte que les membres participent à la réalisation du programme du Réseau
- de veiller à ce que l'égalité hommes-femmes soit intégrée par le REMDH
- de veiller à ce que les membres et la stratégie du REMDH soient en accord

Les ***objectifs à court terme*** sont :
- Poursuivre et renforcer le travail des organes exécutifs du REMDH
- Établir une bonne communication interne capable de promouvoir la « vie démocratique » du REMDH.
- Examiner la composition du Réseau en portant une attention particulière aux organisations ou individus qui n'utilisent ou ne contribuent pas à ses activités
- Définir une politique active de recrutement de nouveaux membres

Activités 2006-2008 selon le programme de travail

- Tenir trois réunions du CE par an, avec un Comité exécutif élargi
- Tenir trois réunions par an du groupe d'organisation (Président, Vice-Président et Trésorier) pour assurer le suivi et le contrôle de la gestion du Secrétariat au quotidien, et pour assister le Président dans son rôle de président actif
- Tenir annuellement une réunion des coordinateurs et des référents politiques des Groupes de travail du REMDH
- Employer une secrétaire exécutive pour assister les instances de l'exécutif
- Employer un chargé de communication, en partie responsable de la communication interne
- Mettre en place une politique d'intégration de la parité dans l'ensemble du Réseau
- Réviser les statuts, en portant une attention particulière aux critères d'adhésion

Résumé des réalisations
Le REMDH a atteint la plupart de ses objectifs. Toutefois, il n'a pas finalisé de stratégie pour l'intégration de la parité, même s'il a pris plusieurs mesures en ce sens. Il n'a pas encore défini une approche proactive à l'égard des nouveaux membres du REMDH, mais a initié une étude critique vis-à-vis des membres qui ne s'impliquent pas dans le travail du Réseau.

Résultats 2006

- *Organisation de l'Assemblée générale du REMDH en mai*
- *Approbation des rapports moral, d'activité et financier.*
- *Approbation du document de stratégie du REMDH pour 2006-2010 ; du programme de travail 2006-2008 ; du budget 2006 et 2007, du budget -2009-2010*
- *Adhésion de 9 membres supplémentaires*
- *Mise en place d'un nouvel organigramme*
- *Trois réunions du Comité exécutif (Paris, Copenhague, Petra)*
- *Trois réunions du groupe d'organisation*

Résultats 2007

- *Début de la discussion sur les changements des statuts et du règlement intérieur*
- *Mise en place initiale de la politique d'intégration de la parité*
- *Trois réunions du Comité exécutif (Lisbonne, Ljubljana, Bruxelles)*
- *Une réunion des présidents et référents politiques des GT*
- *Mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle*
- *Trois réunions du groupe d'organisation, élargi, incluant un membre du CE chargé de la généralisation de la parité*

Premier semestre 2008

- *1 réunion du CE (Casablanca)*
- *2 réunions du groupe d'organisation*
- *Nouvelles versions des Statuts et du Règlement intérieur adressées aux membres du REMDH pour commentaires*

Réunions du comité exécutif en 2006

Le REMDH a organisé trois réunions du comité exécutif en 2006

La réunion de Paris, les 23-26 février 2006, était en fait consacrée à la mise au point de plans pour le travail du REMDH et la préparation de l'Assemblée générale en mai 2006, en prenant en compte le contexte politique et des droits de l'Homme dans la région

La réunion de Copenhague, les 4-6 août 2006, a permis aux membres du CE de faire connaissance ; elle a permis aussi de leur présenter les projets et programmes du REMDH et de réfléchir à la gestion des programmes en cours, en prenant en compte les recommandations et les retours de l'assemblée générale du REMDH.

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Petra, Jordanie, les 1-3 décembre 2006. Au cours de la réunion, les membres du CE on discuté, entre autres, des développements majeurs dans la région euro-méditerranéenne, en particulier la situation au Liban, en Israël et à Gaza, les résultats de la réunion ministérielle sur la PEV à Tampere, la conférence d'Istanbul sur les droits de femmes et le Forum civil de Marrakech. En outre, les rapports du Secrétariat et une proposition de plan d'action pour la communication interne et externe ont été présentés et les différentes propositions d'accords de partenariat discutées. Finalement, le CE a engagé le processus de révision des statuts.

Réunions du Comité exécutif en 2007

En 2007, le REMDH a tenu trois réunions de son comité exécutif.

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Lisbonne, au Portugal, les 15-16 mars 2007. En Janvier, Maria De Donato a avec regret démissionné du Comité Exécutif. Lors de cette réunion, les membres du CE ont discuté des principaux développements intervenus dans la région euro-méditerranéenne, en particulier le

processus de réforme dans les pays arabes, la PEV et le suivi du Plan d'action sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, adopté pendant la réunion ministérielle d'Istanbul, en novembre 2006. En outre, le processus de préparation de la prochaine assemblée générale du REMDH, prévue en décembre 2008, a été lancé. Le 18 mars, les membres du CE, les coordinateurs et les animateurs des groupes de travail ont participé à une réunion pour décider d'une culture commune pour les GT du REMDH (le concept de Groupe de travail comme méthodologie) ainsi que des défis à relever par les différents Groupes de travail. .

Les 28-30 septembre 2007, le CE du REMDH s'est réuni à Ljubljana, en Slovénie. Lors de cette réunion, les membres du CE ont discuté de la déclaration du REMDH à adresser à la réunion ministérielle EuroMed sur les migrations, les 18-19 novembre. En outre, le rapport annuel et le rapport d'audit financier ont été présentés, le programme de travail pour 2008-2009 adopté, et une feuille de route a été définie pour la communication interne et externe du REMDH. Par ailleurs, il a été débattu des préparatifs du 10ème anniversaire du Réseau (1997-2007).

Enfin, le CE du REMDH s'est réuni à Bruxelles, en Belgique, les 14-16 décembre 2007. Pendant cette réunion, les membres du CE ont discuté du suivi de l'Université d'été du REMDH, organisée à Chypre en 2007, et de la possibilité de créer un réseau d'alerte concernant les migrants et les réfugiés. Par ailleurs, le budget du REMDH pour 2008-2009 a été adopté et le rapport d'audit signé par les membres du CE. Les discussions ont ensuite porté sur une première mouture, à usage interne, des réglementations applicables au personnel. Le CE a poursuivi le processus d'amendement et d'actualisation des statuts et du règlement intérieur du REMDH. Enfin, la réunion du CE a été l'occasion de célébrer le 10ème anniversaire du REMDH en invitant les anciens membres du CE a prendre part à la réunion.

Le 10ème anniversaire du REMDH

Pour préparer cet anniversaire, le REMDH a publié une page spéciale sur son site, incluant un bref historique de l'organisation, un programme des festivités et une galerie-photo de ses membres. Il a aussi fait imprimer un poster "dixième anniversaire" et distribué des clés USB souvenirs.

Un certain nombre d'événements ont été organisés à Bruxelles pour célébrer le 10ème anniversaire du REMDH. Le REMDH a rencontré la commissaire Ferrero-Waldner et le Cabinet du Président du Parlement européen, M. Poettering. Une présentation a été faite par le REMDH devant le groupe Maghreb-Machrek du Conseil de l'Europe sur la Liberté d'association. Plusieurs représentants du REMDH ont fait des présentations devant la Sous-Commission Droits de l'Homme du Parlement européen. Une conférence de presse et une réception ont été organisées et liées aux événements prévus par le groupe Liberté d'association, qui se déroulaient en même temps.

Premier semestre 2008

Au cours du premier semestre 2008, le CE du REMDH s'est réuni à Casablanca, au Maroc, les 18-20 avril 2008. Pendant cette réunion, les membres du CE ont discuté entre autres des développements intervenus dans la région, de la position du REMDH sur la PEV et de ses prochaines activités dans ce domaine, du suivi du plan d'action d'Istanbul, et de la proposition de mettre en place un réseau d'alerte sur les migrants et les réfugiés. Le CE a également poursuivi les préparatifs de l'AG et discuté des nouvelles versions des statuts et du règlement intérieur, qui seront envoyés aux membres pour recueillir leurs commentaires.

Parallèlement à la réunion du CE, le REMDH a organisé une réception, le 18 avril, en l'honneur du premier président du REMDH, Abdelaziz Bennani, avec la participation des organisations membres du REMDH, de ses partenaires et amis au Maroc. Plusieurs discours ont été prononcés pour rendre hommage à Abdelaziz Bennani.

- Toutes les réunions du CE ont été pour le REMDH des occasions d'organiser des réunions avec ses membres et avec des organisations de la société civile, dans les pays concernés, et avec des représentants des gouvernements et de l'Union européenne.

- Le CE a de plus pris l'habitude, à l'issue de ses réunions, de publier une déclaration sur les principales questions touchant la situation des droits de l'homme dans la région.

- La question de l'intégration de la parité au sein du REMDH a été débattue au cours de plusieurs réunions du CE. Les initiatives prises dans ce domaine figurent à la rubrique du GT Genre/Droits des femmes. Le REMDH est sur le point d'organiser un "audit parité" dans tout le Réseau, afin d'établir une stratégie d'ensemble pour le REMDH.

- Les procès-verbaux des réunions sont disponibles sur le site du REMDH et consultables par tous.

- Entre les réunions du CE, des réunions du groupe d'organisation se sont tenues à Copenhague, pour harmoniser la gestion du REMDH. Avant l'AG 2006, ce groupe était constitué du Président, de la Vice-Présidente et du Trésorier du REMDH, Après l'AG, il a été décide de l'élargir en y incluant un membre du CE plus spécialement chargé de l'intégration de la parité.[16]

12. Adhésions et résiliations des adhésions

Le REMDH a reçu, durant cette période, des demandes d'adhésion de nouveaux membres. Le Comité exécutif a étudié les candidatures et l'Assemblée générale à Madrid a approuvé les candidats suivants comme membres institutionnels ou individuels.

2006

Membres ordinaires

- ACSUR Las Segovias, Association pour la coopération avec le sud, Espagne
- Al Mezan Center for Human Rights, ANP
- Amman Center for Human Rights Studies, Jordanie
- Association Marocaine des Droits Humains (AMDH), Maroc
- Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD), Tunisie
- Collectif des familles de disparu(e)s en Algérie, Algérie
- Federacion de Asociaciones de Defensa y Promocion de los Derechos Humanos, Espagne
- Humanist Committee on Human Rights, (HOM), Pays-Bas (maintenant Aim for Human Rights)
- RCT (Centre de recherche et de réhabilitation pour les victimes de la torture), Danemark

Membres associés

- Iraqi Human Rights Society, Danemark
- Foundation for International Studies, Université de Malta, Malte

Membres individuels :

- Jon Rud, avocat, Norvège/Espagne
- Negad El-Borei, avocat, Égypte
- Georges Assaf, avocat, Liban

En 2007 et 2008 le CE a décidé de recommander à l'AG la candidature des nouveaux membres suivants :

Membres ordinaires

- Amera, Royaume-Uni et Égypte
- Damascus Center for Human Rights Studies, Syrie
- Mediterranean Institute for Gender Studies, Chypre
- Kvinna til Kvinna, Suède

Membres individuels

Madjid Benchikh, professeur de droit, Algérie

[16] En 2006, les réunions se sont tenues les 29 mars et 29 octobre. En 2007, le 8 février, le 9 mai et le 16 novembre. Au premier semestre 2008, les réunions se sont tenues les 22 février et 24 juin.

Résiliations

Depuis l'Assemblée générale de 2003 un certain nombre de membres, institutionnels et individuels, n'ont pas été en contact avec le REMDH. Avant l'Assemblée générale, le REMDH a envoyé à chacun d'eux une lettre leur demandant s'ils avaient l'intention de rester membres du REMDH (en leur laissant un délai de 10 jours pour répondre). Le REMDH n'a pas reçu de réponse et donc l'Assemblée générale, sur recommandation du Comité exécutif, a radié les membres suivants :

Membres ordinaires :

- Comité danois Helsinki, Danemark
- Comité italien Helsinki des droits de l'Homme, Italie

Membres individuels :

- Hans Kjellund, Danemark
- Moncef Marzouki, Tunisie
- Philip Rudge, Royaume-Uni
- Mohammed Tahri, Algérie

Depuis l'Assemblée générale de 2006, les organisations suivantes n'ont pas été actives au sein du REMDH ou bien ont cessé d'exister. Le REMDH a contacté chacune de ces organisations par lettre recommandée en leur laissant un délai de trois semaines pour répondre. En fonction de l'absence de réponse (ou de la teneur de la réponse), il recommande à l'Assemblée générale de radier les organisations suivantes :

Membres ordinaires

- Arab Organisation for Human Rights in the UK, Royaume-Uni
- Comité International pour la Paix en Algérie, régional
- Danish United Nation Association, Danemark
- Fondation pour les droits humains et humanitaires, Liban
- International Association for the Protection of Human Rights, Chypre
- Jeunesse Maghrébine, Belgique
- Al Urdun Al Jadid Research Center

Démission

- Le Greek Helsinki Monitor s'est retiré du REMDH en octobre 2008. Une note à ce sujet a été envoyée à tous les membres du REMDH à la fin du mois d'octobre 2008.

Membres associés

- Comité international Helsinki (a cessé ses activités en 2007)

Membres individuels

- Le CE recommande de radier Aktham Naisse, membre individuel, du CDF Syrie, suite à la scission du CDF en 2006 et à des attaques publiques injustifiées contre des organisations membres du REMDH.

13. Administration

Le cadre ***Droits de l'Homme*** de cette activité est de mettre en place une administration compétente et efficace, pour permettre au REMDH de satisfaire pleinement à sa vision et à ses objectifs relativement aux droits de l'Homme.

L'***objectif général*** est de fournir un soutien administratif à tous les domaines d'activité afin de permettre au REMDH de mettre pleinement en œuvre sa stratégie.

L'***objectif à court terme*** est de créer les structures nécessaires à la réalisation du programme de travail du REMDH et de renforcer sa capacité à anticiper des situations évolutives dans la région, en termes de droits de l'Homme et de démocratisation.

Le REMDH s'efforcera :

- De mettre en place une nouvelle structure organisationnelle pour assurer le renforcement de la capacité de l'exécutif à surveiller et anticiper les changements de la situation des droits de l'Homme dans la région.
- D'assurer un financement à long terme et diversifié pour le Réseau et d'élaborer une stratégie à cet effet
- De renforcer le développement de deux antennes du REMDH dans le Sud
- de mettre en œuvre un plan de développement du personnel

Résumé des réalisations

Le REMDH a atteint l'essentiel de ses objectifs. Il a mis au point une nouvelle structure, même si la démarche s'est révélée plus délicate que prévue, en raison de nombreux changements intervenus dans la composition du personnel au cours du premier semestre 2007. Il a consolidé ses antennes dans le Sud, mais n'est pas encore parvenu à établir un programme de développement, en raison de ces changements divers. Enfin, il a réussi à diversifier ses sources de financement.

2006

En 2006, le REMDH a lancé la mise en place d'un nouvel organigramme **(voir annexe)**. En juin 2006 Marit Floe Joergensen est devenue directrice des programmes et Sandrine Grenier directrice en charge de la sensibilisation tandis que Maibritt Damgaard Nielsen prenait la fonction d'assistante de direction (pendant le congé de maternité de Sannie Sahl). Fabrice Liébaut a commencé à travailler comme coordinateur de projet le 1 avril 2006 et Ruba Akkiela comme coordinatrice pour les droits des femmes, le 1 août 2006 à Amman, où le REMDH venait d'ouvrir sa seconde antenne dans la région du Sud-Méditerranée. Lars Zbinden Hansen a été engagé comme coordinateur administratif le 31 juillet 2006 et Marc Degli Esposti comme chargé de communication (30 heures par semaine). Pendant l'année, Berit Spanggård et Aminda Adan ont fait un stage d'assistantes du 1er janvier au 30 juin 2006

2007

A cause, en partie, de la croissance rapide du REMDH et en partie de la nécessité de revoir la position d'un certain nombre de membres du personnel, plusieurs modifications sont intervenues au sein du personnel pendant l'année 2007, ce qui a eu comme conséquence regrettable des périodes au cours desquelles le Secrétariat n'a pas pu travailler dans des conditions optimales.

Le 31 décembre 2006, Line Gamrath Rasmussen a démissionné de son poste de coordinatrice de l'EDH, car elle avait trouvé un poste à l'étranger. Elle a été remplacée par Nour Hemici le 1er janvier 2007.

En février 2007, Habib Belkouch et Nadia Sebti, de l'antenne de Rabat, on démissionné de leur fonction de coordinateurs du groupe de travail sur les droits des migrants et des réfugiés. Ils ont été remplacés par Chadi Sidhom en avril 2007.

Le 31 décembre 2006, Ashraf Mikhail, coordinateur du service informatique, a démissionné de son poste pour accepter un emploi à plein temps ailleurs. Il a été remplacé par Aws Muhsin le 1 janvier 2007.

Le 1er mai 2007, Nels Lyngsoe, contrôleur financier, a été licencié, et il a été provisoirement remplacé par Poul Collemorten jusqu'en novembre 2007, et de novembre à la fin de l'année par Nina Kryger. L'essentiel de

leurs fonctions a été repris par Sune Rolsted, nommé au poste de chef des services administratifs le 1er janvier 2008.

Le 1 mai, Sannie Sahl a dû quitter le REMDH suite à une opération qui malheureusement l'a handicapée. Elle a été remplacée par Maibritt Damgaard Nielsen.

Le 1 juin, Marita Roos a démissionné des son poste de coordinateur du Groupe de travail PIP pour reprendre des études. Le REMDH n'a malheureusement pas été en mesure de la remplacer avant juin 2008.

Le 1 août, Lars Zbinden Hansen a démissionné de son poste pour partir à l'étranger avec sa famille Une partie de ses fonctions a été assumée par Mary Chowdury, secrétaire administrative, à partir du mois d'octobre.

Le 31 août, Ruba Akkiela été licenciée du poste de coordinatrice du Groupe Genre/Droits des femmes. Elle a été remplacée temporairement par Samah Helmy, du 1 septembre au 31 décembre 2007.

En septembre 2007, Thibault Guillet a pris les fonctions de coordinateur du projet Liberté d'association, que se partageaient jusqu'alors Nour Hemici et Fabrice Liébault.

Premier semestre 2008
La situation du personnel du REMDH s'est stabilisée en 2008, sauf pour le service administration.

En juin 2008, Nathalie Stanus a été engagée comme coordinatrice à Bruxelles, pour travailler avec le groupe Palestine, Israël et Palestiniens.

Le 1er mai 2008, Sune Rolsted a été licencié de son poste de chef des services administratifs. Il a été remplacé par Poul Collemorten.

Marie Chowdury a elle aussi été licenciée le 1er août, et Aws Muhsin a démissionné le 1er septembre. Ils ont été remplacés respectivement par Migena Jacobsen et Per Frank Hansen.

- Le personnel s'est réuni pour des réunions de formation et de programmation à deux reprises.

Récapitulatif du personnel du REMDH :

Personnel à plein temps

Direction

1. Directeur exécutif, Marc Schade-Poulsen, Ph.D, Mag.Art, in Anthropology, Copenhague (au REMDH depuis 1997)
2. Directrice des programmes, Marit Floe Joergensen, Master d'études du Moyen-Orient, Master de relations internationales (au REMDH depuis 1999)
3. Sandrine Grenier, Directrice des actions de sensibilisation, MA in European Community Law, Bruxelles (au REMDH depuis 2001)
4. Poul Collemorten, chef des services administratifs, Copenhague (au REMDH depuis 2007)

Coordinateurs

5. Coordination des projets PEV, Emilie Dromzee, MA in European Community Law, Bruxelles (au REMDH depuis 2005)
6. Coordination des projets Justice, Fabrice Liébaut, Maîtrise de Droit, Avocat au Barreau (France) (au REMDH depuis 2006)
7. Coordination des projets Education aux droits de l'Homme, Nour Hemici, Copenhague (au REMDH depuis 2007)
8. Coordination des projets, Chadi Sidhom ; MA in Business administration Rabat (au REMDH depuis 2007)
9. Coordination des projets Liberté d'association, Thibaut Guillet MA International and European Law of Human Rights, Copenhague (au REMDH depuis 2007)

10. Lina Al Qurah, Directrice des projets Genre/Droits des femmes, spécialiste des problèmes de genre/droits de femmes, Amman (au REMDH depuis 2007)
11. Coordination des projets PIP, Licence en sciences politiques –relations internationales, Master in European Studies, DEA, Bruxelles (au REMDH depuis 2008)

Exécutif

12. Chargé de communication, Marc Degli Esposti, journaliste, (au REMDH depuis 2006)
13. Secrétaire exécutive, Maibritt Damgaard Nielsen, MA (LSP) en français, BA en anglais, Copenhague (au REMDH depuis 2002)

Personnel administratif

Per Frank Hansen, coordinateur du service informatique (temps partiel), Ingénieur, Copenhague (au REMDH depuis 2008)

Migena Jacobsen, MA in business administration Secrétaire administrative et comptable

Financement

Le REMDH a pris plusieurs mesures pour diversifier et stabiliser ses sources de financement, bien que ses rentrées 2008 soient inférieures à celles de 2007. Cependant, au cours du second semestre 2007, DANIDA et SIDA se sont mis d'accord pour fournir au REMDH les fonds « panier commun » nécessaires au financement du programme de travail 2008-2009. Le REMDH espère continuer à bénéficier de ces fonds, ce qui sera possible si l'évaluation du REMDH, prévue en externe à l'automne 2008, est favorable.

Dans le même temps, le REMDH est en bonne position en ce qui concerne l'attribution de fonds par l'UE. Il a également établi de nouveaux contacts avec des donateurs espagnols et français, dans l'espoir de nouer des relations à plus long terme. Enfin, le REMDH maintient des contacts réguliers avec des fondations privées et des agences de développement.

Remerciements

Pendant la période faisant l'objet du rapport, le Réseau a reçu le soutien financier de donateurs auxquels le REMDH tient à exprimer sa profonde gratitude :

En 2006

DANIDA ; Commission européenne ; SIDA ; HCNUR ; Spanish International Development Agency Fondation Ford ; The Open Society Institute ; Novib ; ICCO ; DanChurchAid ; Diakonia, Suède ; ministère de la Justice, Belgique ; Fondation Friedrich Ebert ; Fundación Paz y Solidaridad

En 2007
SIDA, DANIDA ; Commission européenne ; ministère de la Justice, Belgique ; Fondation Ford ; DanChurchAid ; Church of Sweden ; ICCO ; Trocaire

Premier semestre 2008
SIDA, DANIDA, Commission européenne, Fondation Ford, ministère des Affaires étrangères, France ; Agence catalane pour le développement ; Fondation Heinrich Böll.

14. Annexes

➢ **Annexe 1 : Présentation des nouveaux membres**

a. Damascus Center for Human Rights Studies, Syrie

8e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
Barcelone 12-14 décembre 2008

Présentation des nouveaux membres du REMDH

Positionner le curseur dans les cases grisées ci-dessous et saisir les informations demandées

(max 2 pages)

Date 20/08/2008

Nom du nouveau membre du REMDH **Damascus Center for Human Rights Studies (DCHRS)**

Catégorie d'adhésion au REMDH : Individuel ☐ Ordinaire ☒ Associé ☐

Nom de la personne à contacter (dans le cas d'une organisation) : **Radwan Ziadeh**

Lieu de résidence de l´organisation membre/ du membre individuel : **Damas, Syrie**

Fondée (organisation)/ Né(e) (individu) en (année) : **2005**

Statut légal de l'organisation :pas enregistrée

Nombre d'adhérents : **12**

Nombre d'employés : **10**

Liste des membres du Conseil d'administration de l'organisation Radwan Ziadeh - Razan Zaytouna - Hazem Nahar - Ahmad Chourbajie - Olaa Ramadan - Mustafa Haied - Fady Khahlous - Bachar Issa - Huseen Isaa - Anjela Alchoufie.

Principales raisons pour lesquelles l´organisation membre/ le membre individuel souhaite adhérer au REMDH (max. 5 à 6 lignes):

- Renforcement des relations entre le Centre et les organisations des droits de l'Homme dans les zones Nord et Sud de la Méditerranée.
- Création de possibilités de coopération entre le Centre et les organisations partageant les mêmes objectifs.
- Promotion du respect des droits de l'Homme en Syrie et dans la région méditerranéenne en influant sur les politiques.
- Utilisation des possibilités de formation et instruction offertes par le Réseau à ses membres

- Participation grâce au Réseau, à la promotion universelle des concepts des droits de l'Homme et faire en sorte qu'ils soient reconnus légalement.

Principaux objectifs de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- Le DCHRS travaille pour le soutien et le respect des valeurs et normes de droits de l'Homme en Syrie.

- Le DCHRS fait avancer la culture des droits de l'Homme dans la société syrienne en parrainant des programmes universitaires et de recherche.

- Le DCHRS travaille sur des enquêtes et des projets de recherche sur la législation syrienne, les problèmes de droit arabe et international et les traités internationaux sur les droits de l'Homme.

- Le DCHRS s'oppose ouvertement à toutes les violations des droits de l'Homme tels qu'ils sont définis dans la constitution syrienne et/ou les traités internationaux sur le sujet. Le DCHRS surveillera ces violations et s'efforcera d'éliminer leur présence par tous les moyens légaux et pacifiques.

- Le DCHRS organise des conférences et des ateliers en rapport avec les problèmes des droits de l'Homme, la démocratie, l'indépendance judiciaire. Périodiquement le DCHRS proposera des formations spécialisées sur le sujet.

Principales activités de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- Programme Jeunesse et Droits de l'Homme : ce programme a pour objectif de fournir une éducation aux droits de l'Homme et de la promouvoir dans la jeunesse syrienne afin de lui faire prendre conscience des questions des droits de l'Homme et de la démocratie.

- Programme de soutien à la société civile et aux partis politiques en Syrie

- Le DCHRS a lancé un site Web à l'adresse www.dchrs.com. Le site est accessible en arabe et en anglais et il présente une base de données d'essais, de traductions, d'enquêtes et de livres électroniques. En outre il soutient les campagnes et les activités de diverses ONG en Syrie

- Al-Bosela : publication mensuelle. Chaque numéro est consacré à la discussion d'un sujet en rapport avec les droits de l'Homme, la démocratie et l'indépendance judiciaire

- Rapports : production des rapports spécialisés qui se concentrent sur certains cas de violation des droits de l'Homme.

Cette présentation a été rédigée par Radwan Ziadeh

b. Mediterranean Institute of Gender Studies, Chypre

8e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
Barcelone 12-14 décembre 2008

Présentation des nouveaux membres du REMDH

Positionner le curseur dans les cases grisées ci-dessous et saisir les informations demandées

(max 2 pages)

Date : 18/8/2008

Nom du nouveau membre du REMDH **Mediterranean Institute for Gender Studies**

Catégorie d'adhésion au REMDH : Individuel ☐ Régulier ☒ Associé ☐

Nom de la personne à contacter (dans le cas d'une organisation) : Susana PAVLOU

Lieu de résidence de l´organisation membre/ du membre individuel :

46 Makedonitissas Avenue, PO Box 24005, 1703 Nicosie Chypre

Fondée (organisation)/ Né(e) (individu) en (année) : 2004

Statut légal de l'organisation : ONG

Nombre d'adhérents : sans objet

Nombre d'employés : 3 personnes à plein temps et 7 consultants extérieurs

Liste des membres du Conseil d'administration de l'organisation :
Dr Myria Vassiliadou, Nicos Peristianis, Dr Alexia Panayiotiou, Dr Miranda Christou, Dr George Terzis

Principales raisons pour lesquelles l´organisation membre/ le membre individuel souhaite adhérer au REMDH (max. 5 à 6 lignes):

- MIGS se consacre à la promotion des droits de l'Homme et plus particulièrement des droits des femmes et de leur libération dans la région euro-méditerranéenne dans le cadre du Processus de Barcelone. Grâce à sa vaste expérience dans le domaine de la promotion des droits des femmes, MIGS est en mesure d'apporter une contribution précieuse au Réseau et pourra à son tour tirer profit des échanges d'expérience et de connaissances au sein du Réseau.

Principaux objectifs de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- Stimuler l'intérêt pour la recherche relative aux droits des femmes et au genre dans la région euro-méditerranéenne et déterminer les points les plus importants représentant une préoccupation et ceux justifiant d'une action;

- Mettre au jour la nécessité de développer une nouvelle législation en phase avec les nouvelles conditions et à même de protéger efficacement les droits des femmes;

- Améliorer la prise de conscience des problèmes d'égalité hommes-femmes dans la société civile et favoriser les possibilités d'action en fournissant à toutes les parties intéressées des informations, des formations, campagnes, séminaires, ateliers et conférences;

- Mettre au point des méthodes et lancer des initiatives de construction de la paix et de transformation de conflits, en rapport avec les questions des droits des femmes;

- Enquêter, analyser et faire des recherches systématiques sur et pour les femmes par les femmes; réviser et utiliser les informations disponibles sur les femmes et le système basé sur le genre, comme la recherche, les informations statistiques et autres données disponibles et élaborer des recommandations sur les politiques et les pratiques dans le domaine. Soutenir les recherches sur le genre/les droits des femmes par le biais de services de bibliothèque et de documentation, y compris l'introduction et la promotion d'un système de collecte de données sur la base de la distinction hommes-femmes.

Principales activités de l´organisation membre / du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- Programme pour la société civile : dans le cadre de ce programme, MIGS favorise les initiatives qui renforcent et font augmenter la participation de la société civile et qui donnent aux femmes la possiblité de prendre en main leur propre destin. Nos activités sont orientées sur la lutte contre toutes les formes de violence à l'encontre des femmes, y compris la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle, le genre et les migrations, les femmes sur le marché du travail, et les femmes et les médias.

- Programme Education et leadership: dans le cadre de ce programme, MIGS favorise les initiatives visant à donner aux femmes un rôle dans la vie politique, notamment un rôle de dirigeant. Les activités comprennent des formations et des ateliers pour les jeunes femmes, des programmes de mentoring, entre autres.

- Initiatives transnationales de paix : dans le cadre de ce programme MIGS donne la priorité aux domaines suivants: genre et paix, élaboration de politiques et identité ethnique, droits des minorités, genre et conflit, entre autres.

Cette présentation a été rédigée par Josie Chirstodoulou

c. AMERA, Royaume-Uni

8e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
Barcelone 12-14 décembre 2008

Présentation des nouveaux membres du REMDH

Positionner le curseur dans les cases grisées ci-dessous et saisir les informations demandées

(max 2 pages)

Date 22/8/2008

Nom du nouveau membre du REMDH :AMERA (African and Middle East Refugee Assistance)

Catégorie d'adhésion au REMDH : Individuel ☐ Ordinaire ☒ Associé ☐

Nom de la personne à contacter (dans le cas d'une organisation) : Dr Barbara E. Harrel-Bond, OBE

Lieu de résidence de l´organisation membre/ du membre individuel : 13 Dron House, Adelina Grove,

Londres E1 3AA

Fondée (organisation)/ Né(e) (individu) en (année) : début des activités en 2000 sous le nom de RLAP (Refugee Legal Aid Project) en Égypte; en 2003 AMERA est enregistrée comme organisation caritative au Royaume-Uni et en 2004 RLAP prend le nom d'AMERA EGYPT.

Statut légal de l'organisation : Organisation caritative n° 109878 au Royaume-Uni; AMERA EGYPT opère sous les auspices du ministère des Affaires étrangères mais n'a jamais reçu de numéro d'enregistrement, comme c'est le cas de la plupart des ONG en Égypte.

Nombre d'adhérents : AMERA UK a la responsabilité totale du financement d'AMERA EGYPT ; en outre, elle finance partiellement le Refugee Law Project en Ouganda bien que formellement il ne soit pas membre d'AMERA. Elle vise à instaurer une nouvelle ONG pour les droits des réfugiés dans le Sud tous les ans. AMERA UK a également lancé le SRLAN (Southern Refugee Legal Aid Network - réseau d'assistance juridique au réfugiés du Sud) afin de promouvoir l'instauration d'une assistance juridique pour les réfugiés dans les pays du Sud. Tout comme AMERA UK, le SRLAN mène des actions de lobbying auprès du Conseil International des Agences Bénévoles (ICVA) à Genève où des représentants du SRLAN sont invités comme "associés" d'AMERA. Le SRLAN a tenu trois réunions depuis sa réunion de fondation en 2007 et la liste des membres sera formalisée l'an prochain. Il est prévu d'associer le SRLAN et FAHAMU (www.fahamu.org) à partir de septembre 2008 et FAHAMU va poser sa candidature pour devenir membre du REMDH.

Nombre d'employés : 2 au Royaume-Uni ; 20 en Égypte.

Liste des membres du Conseil d'administration de l'organisation : Philip Rudge, Ian Barby, Stephanie Grant, SAR, la Princesse Badiya El Hassan, Sherif Elsayed-Ali, Barbara Harrell-Bond, OBE, Coordinatrice du SRLAN, Caroline Moorehead, OBE, Co-Présidente, Guglielmo Verdirame, Co-Président, Marta Mueller Guicciardini, Trésorière - voir www.amera-uk.org pour plus d'informations sur chacun des membres du CA.

Principales raisons pour lesquelles l´organisation membre/ le membre individuel souhaite adhérer au REMDH (max. 5 à 6 lignes) :

- Dans le but de collaborer autour de son travail spécifique sur les migrants et les réfugiés et de profiter de son implantation plus ancienne au Moyen-Orient afin de promouvoir les droits humains des réfugiés - la philosophie qui sous-tend notre travail est que si la violation des droits d'une des populations les plus marginalisées du monde est traitée, il y aura des améliorations dans la situation des droits de l'Homme pour tous. Il y a eu une tendance des mouvements des droits de l'Homme à ignorer les populations réfugiées et AMERA espère influencer les organisations des droits de l'Homme et leur faire reconnaître que les réfugiés doivent jouir de leurs droits, comme tout un chacun.

Principaux objectifs de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- Promouvoir le respect des droits des réfugiés conformément au droit international relatif aux réfugiés et aux droits de l'Homme, en procurant une assistance juridique à des réfugiés individuels qui cherchent à faire valoir leur droit d'asile; augmenter le nombre d'ONG dans le Sud qui fournissent un tel service; promouvoir le respect des droits de l'Homme tels qu'ils sont décrits dans la Convention de 1951 dans les pays qui ont ratifié la convention ; promouvoir la ratification de la convention de 1951 dans les pays qui ne l'ont pas encore ratifiée ; promouvoir le développement de l'enseignement du droit des réfugiés/droits de l'Homme dans les universités, en particulier dans le Sud (en 1982, il n'y avait que deux universités au monde où le droit des réfugiés était enseigné comme matière à part entière: à Oxford, au Osford's Refuge Studies Centre et à Toronto (Canada), à l'Osgoode School of Law - aujourd'hui il y en a davantage mais dans le Sud il n'y en a que quelques-unes) ; faire en sorte que le SRLAN puisse entrer en contact avec d'autres réseaux des droits de l'Homme dans le monde ; fournir des voies de lobbying contre les droits de l'Homme des réfugiés ; développer, avec FAHAMU, un cours d'enseignement à distance de droit des réfugiés ; continuer à surveiller les normes procédurales utilisées par le HCNUR et les Etats (voir www.rsdwatch.org) ; et de façon générale travailler à la protection de l'institution de droit d'asile qui est menacé dans le monde entier.

Principales activités de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- AMERA EGYPT fournit également aide juridique et soutien psycho-social aux réfugiés. Elle s'occupe plus particulièrement des enfants séparés et des violences sexuelles et sexospécifiques (SGBV) à l'encontre des réfugiés qui subissent viols, violence domestique, et discrimination en raison de leur orientation sexuelle; elle fait des appels contre le rejet et pour la réouverture de dossiers classés; elle visite des réfugiés en prison, leur apporte de la nourriture et signale/fait du lobbying à propos de ces détentions au HCNUR; en raison de son statut précaire, elle effectue son lobbying contre les violations des droits des réfugiés par le biais des ambassadeurs en Égypte représentant les pays membres du Comité exécutif du HCNUR, par le biais d'ONG sœurs en Égypte, Amnesty, MAWG, FAHAMU, FIDH, Human Rights Watch; et elle surveille l'absence de justice procédurale pour la détermination du statut des réfugiés (RSD) en participant aux consultations des ONG à Genève. AMERA UK fournit des financements à AMERA EGYPT et au Refugee Law Project en Ouganda (www.refugeelawproject.org) qui fournit les mêmes services que ci-dessus plus un programme de recherche, un programme de formation aux droits des réfugiés destinés à à tous ceux qui ont affaire à des réfugiés dans leur travail quotidien, comme la police et les ONG. Par le biais du réseau SRLA, AMERA UK met en relation un nombre de plus en plus important d'agences de réfugiés du monde entier, échangeant des informations (sur des cas spécifiques, des informations sur le pays d'origine, les questions de politique urgentes) et les matériaux pédagogiques pour les interprètes et sur le droit des réfugiés. Avec FAHAMU, elle va dévopper le réserau SRLA sur son site Web à partir de septembre 2008.

Cette présentation a été rédigée par Dr Barbara E. Harrell-Bond, OBE

d. Kvinna till Kvinna, Suède

8e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
Barcelone 12-14 décembre 2008

Présentation des nouveaux membres du REMDH

Positionner le curseur dans les cases grisées ci-dessous et saisir les informations demandées

(max 2 pages)

Date 14/10/2008

Nom du nouveau membre du REMDH Fondation Kvinna till Kvinna

Catégorie d'adhésion au REMDH : Individuel ☐ Ordinaire ☒ Associé ☐

Nom de la personne à contacter (dans le cas d'une organisation) :

Sara Lhådö, coordinatrice du programme Moyen-Orient; sara.lhado@kvinnatillkvinna.se

Ida Udovic, coordinatrice du programme Israël/Palestine; ida.udovic@kvinnatillkvinna.se

Lieu de résidence de l´organisation membre/ du membre individuel :

Slakthusplan 3, SE 121 62 Johanneshov, Suède

Fondée (organisation)/ Né(e) (individu) en (année) : 1995 (1993)

Statut légal de l'organisation : Fondation suédoise

Nombre d'adhérents : notre organisation n'a pas de membres mais elle est soutenue par 29 organisations

Nombre d'employés : 32 dont 9 sont sur le terrain dans le Caucase du Sud, les Balkans et au Moyen-Orient

Liste des membres du Conseil d'administration de l'organisation :

Président: Gerd Johnsson-Latham
Vice-Présidente: Maria Ermanno-Feldner
Membres ordinaires: Ann-Cathrin Jarl , Magnus Jiborn, Agneta Johansson, Clara Mannheimer, Eva Nikell,
Membres remplaçants: Krister Eduards, Petra Tötterman Andorff, Mari Mörth, Maria Appelblom

Principales raisons pour lesquelles l´organisation membre/ le membre individuel souhaite adhérer au REMDH (max. 5 à 6 lignes):

- La Fondation Kvinna till Kvinna travaille dans le domaine des droits des femmes, soutient la société civile et renforce le partenariat et le travail en réseau des organisations de femmes au Moyen-Orient.

- Nous avons deux personnes sur le terrain à Jérusalem et Amman, qui aident une quarantaine d'organisations de femmes dans la région

- Nous voulons tirer profit de l'expérience et des connaissances des organisations membres du REMDH ; nous voulons aussi partager notre expertise et notre savoir-faire des droits des femmes dans la région

- Ensemble nos voix seront plus fortes et pourront mieux se faire entendre pour défendre les droits des femmes. Devenir membre multipliera nos possibilités de sensibilisation et nous aidera à poursuivre la mise en œuvre des droits des femmes dans la région.

Principaux objectifs de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

- Notre mandat est le suivant : donner aux femmes la possibilité de prendre en mains leur propre destin dans des régions affectées par des conflits en réparant leur estime de soi, leur bien-être psychologique et physique et les faisant participer à la création d'une société démocratique.

- promouvoir les enquêtes et travaux de recherche sur les effets de la guerre et des conflits armés sur les femmes.

- fournir des informations sur les effets de la guerre et militer auprès du grand public en faveur d'une résolution pacifique du conflit en recourant à des méthodes autres que militaires.

Principales activités de l´organisation membre/ du membre individuel dans le domaine des droits de l'homme :

Nous soutenons les organisations de femmes dans les domaines suivants :

- la violence contre les femmes, la paix et la sécurité

- les droits des femmes et la législation

- la participation des femmes au processus de décision et à leurs organisations

- par le biais de : la création de réseaux, partage d'informations
- la création de lieux de rencontre
- d'un soutien financier
- du développement organisationnel/des capacités
- de lobbying et sensibilisation
- de compétences professionnelles

Cette présentation a été rédigée par : Sara Lhådö

➢ **Annexe 2: Organigramme**

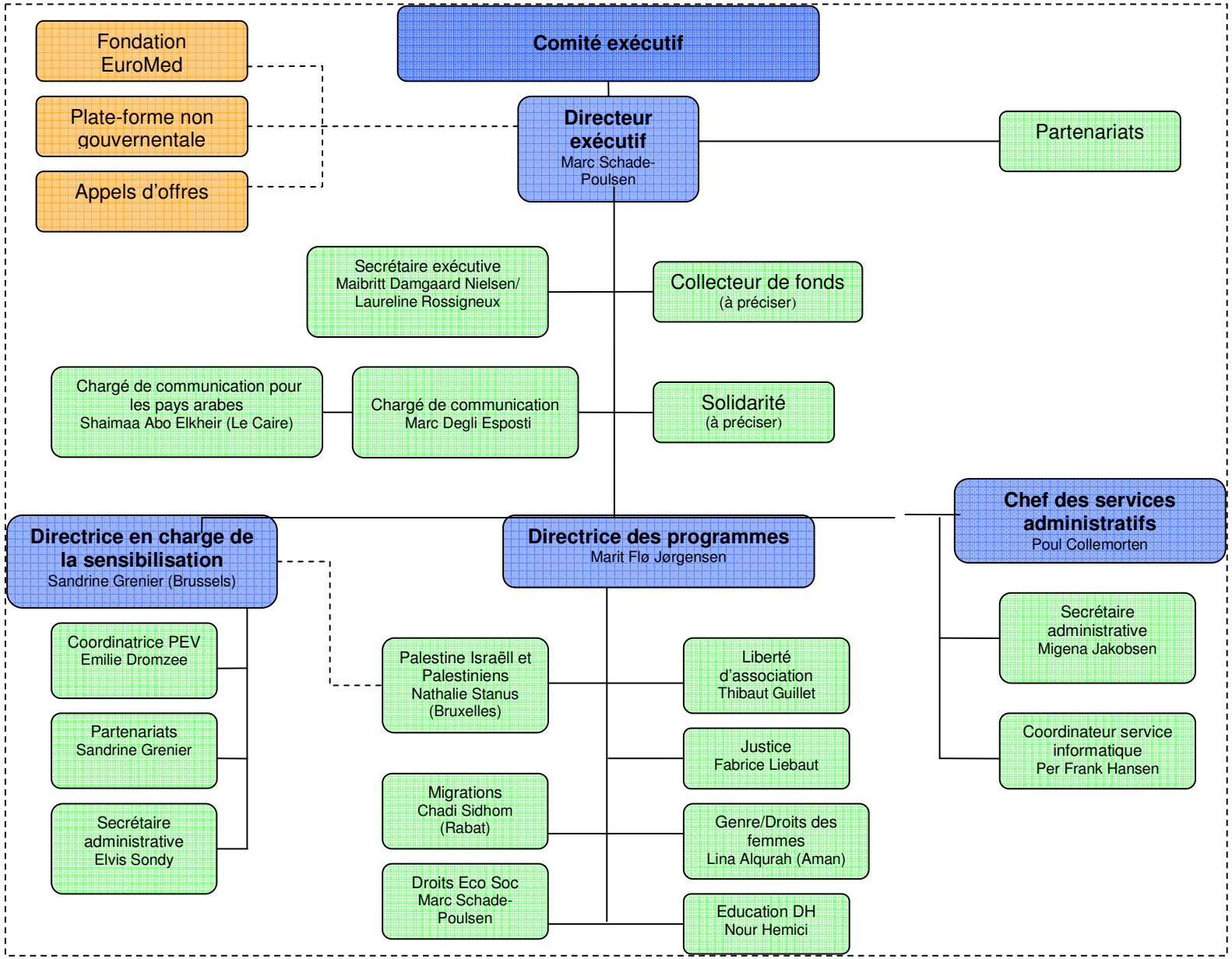

➢ Annexe 3: Membres des groupes de travail

Groupe de travail	Nom	Organisation	Pays
Droits des femmes/Genre	Alya Cherif Chammari	Collectif 95 Maghreb Egalité	Régional
	Sawsan Zaher	ADALAH (ADALAH - Le Centre légal pour les droits de la minorité arabe en Israël)	Israël
	Nafsika Papanikolatos	Greek Helsinki Monitor	Grèce
	Fatma Bouamaied	Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie	France
	Asma Khader	Sisterhood is Global Institute/Jordanie	Jordanie
	Nicole Savy	Ligue des droits de l'Homme	France
	Tatiana San Millan	ACSUR -Las Segovias	Espagne
	Tuomo Melasuo	TAPRI – Projet Etudes méditerranéennes	Finlande
	Atika Ettaif	Association marocaine des droits Humains	Maroc
	Yamina Raho	Ligue algérienne des droits de l'Homme	Algérie
	Dunia Khawla	Centre de Damas d´études sur les droits de l´Homme	Syrie
	Rabéa Naciri	REMDH	
	Khadeja Errebah	Association démocratique des femmes du Maroc	Maroc
	Islam Radayda	Centre d'Amman pour l'étude des droits de l'Homme	Jordanie
	Khédija Chérif	Association tunisienne des femmes démocrates	Tunisie
Migrations et réfugiés			
	Tarek Bin Hiba	Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie	Tunisie
	Samira Trad	Membre individuel	Liban
	Sliman Bouchuiguir	Ligue libyenne pour les droits de l'Homme	Libye
	Abdeljelil Bedoui	Conseil national pour les libertés en Tunisie	Tunisie
	Rola Badran	Centre palestinien des droits de l'Homme	Palestine
	Neji Marzouk	Ligue tunisienne des droits de l'Homme	Tunisie
	Hafidha Chékir	Association tunisienne des femmes démocrates	Tunisie
	Abdellatif Chahboun	Organisation marocaine des droits Humains	Maroc
	Ali Tabji	Association marocaine des droits Humains	Maroc
	Saddik Lahrach	Espace Associatif	Maroc
	Nouzha Lamrani	Association démocratique des femmes du Maroc	Maroc
	Polykarpou Doros	KISA (égalité, antidiscrimination et lutte contre le racisme)	Chypre
	Maria De Donato	Conseil italien pour les réfugiés	Italie
	Catherine Teule	Ligue des droits de l'Homme	France
	Borje Sjokvist	Aide suédoise aux réfugiés (SWERA)	Suède
	Anitta Kynsilehto	TAPRI - Institut de recherche pour la paix de Tampere	Finlande
	Barbara Harrell-Bond	Africa and Middle East Refugee Assistance - AMERA	RU
	Marie Lavrentiadou	Comité grec pour une société internationale démocratique - EEDDA	Grèce
	Alessia Angelini	ACSUR -Las Segovias	Espagne
Palestine, Israël et Palestiniens			
	Nina Atallah	REMDH	
	Mohammed Zeidan	Association arabe des droits de l'Homme	Israël
	David Bondia Garcia	Fédération des associations de défense et de promotion des droits de l'Homme	Espagne

	Maria Encinas	ACSUR -Las Segovias	Espagne
	Eugenia Papamakariou	Comité grec pour une société internationale démocratique	Grèce
	Zeev Zamir Orah Maggen	Comité public contre la torture en Israël	Israël
	Ma'ayan Geva	B'Tselem (The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories)	Israël
	Per Stadig	Membre individuel	Suède
	Stefan Luetgenau	Fondation Bruno Kreisky des droits de l'Homme	Autriche
	Maysa Zorob	Al-Haq	Cisjor-danie
	Ghassan Abdellah	Organisation palestinienne des droits de l'Homme	Liban
	Fatmeh Al'Ajou	ADALAH (Le Centre légal pour les droits de la minorité arabe en Israël)	Israël
	Hamdi Shaqqura	Centre palestinien des droits de l'Homme	Bande de Gaza
	Issam Younis	Centre Al Mezan des droits de l'Homme	Bande de Gaza
Liberté d'association			
	Ali Amar	Association marocaine des droits Humains	Maroc
	Moataz El Fegiry	Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)	Égypte
	Omar Mestiri	Conseil national pour les libertés en Tunisie	Tunisie
	Osman Isci	Association des droits de l'Homme	Turquie
	Lis Dundhale	Institut danois des droits de l'Homme	Danemark
	Khalid Belkoh	Espace Associatif	Maroc
	Jan de Vries	Comité humaniste ds droits de l'Homme	Pays-Bas
	Anouar Kousri	Ligue tunisienne des droits de l'Homme	Tunisie
	Amina Bouayach	Organisation marocaine des droits Humains	Maroc
	Anne-Laurence Lacroix	Organisation mondiale contre la torture	Suisse
	Danial Saoud	CDF	Syrie
	Chammari Khemais	expert	
	Ali Amar	Association marocaine des droits Humains	Maroc
Éducation aux droits de l'Homme et jeunesse			
	Maya Ben Khaled	Institut arabe des droits de l'Homme	Tunisie
	Antonia Papadopoulou	Greek Helsinki Monitor	Grèce
	Zahra Radwan	Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)	Régional
	Lubna Dawany	Sisterhood is Global Institute/Jordanie	Jordanie
	Mehyar Mu'ayyad	Institut danois des droits de l'Homme	Danemark
	Omar Grech	MEDAC (Académie méditerranéenne d'études diplomatiques, Université de Malte)	Malte
	Louis Frankenthaler	Comité public contre la torture en Israël	Israël
	Valerie Duffy	80:20 Education et action pour un monde meilleur	Irlande
	Colm Regan	REMDH	
	Amina Lemrini	Association démocratique des femmes du Maroc	Maroc
	Baya Gacemi	Ligue algérienne des droits de l'Homme	Algérie
	Omar Qadora	Centre d'Amman pour l'étude des droits de l'Homme	Jordanie
	Nabil Dolmaye	CDF (Comités pour la défense des libertés en Syrie)	Syrie
Justice			
	Michel Tubiana	Ligue des droits de l'Homme	France
	Wadih al-Asmar	Solida	Liban
	Raed Al-Athamneh	Centre d'Amman pour l'étude des droits de l'Homme	Jordanie
	Dolores Balibrea Perez	Fédération des associations de défense et de promotion des droits de l'Homme	Espagne
	Houcine Bardi	Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie	France
	Noureddine	Ligue algérienne pour la défense des droits de	Algérie

Benissad	l'Homme	
Kirsty Brimelow	Comité des droits de l'Homme du barreau d'Angleterre et du Pays de Galles	RU
Abbas Abbas	Centre de Damas d´études théoriques et sur les droits civils	Syrie
Karim El Chazli	Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)	Égypte/ régional
Mohammed El Haskouri	Association marocaine des droits Humains	Maroc
Abdellah El Oualladi	Organisation marocaine des droits Humains	Maroc
Afaf Chamali	Organisation palestinienne des droits de l'Homme	Liban
Mokhtar Trifi	Ligue tunisienne des droits de l'Homme	Tunisie
George Assaf	Membre individuel	
Madjid Benchikh	Membre individuel	
Anna Bozzo	Membre individuel	
Jon Rud	Membre individuel	
Caroline Stainier	Membre individuel	

➢ Annexe 4: Liste des donateurs

- Ministère de la Justice de Belgique
- Agence catalane de développement
- Church of Sweden
- Danchurch Aid
- DANIDA
- Diakonia Sweden
- Commission européenne
- Fondation Ford
- Ministère des Affaires étrangères de la France
- Fondation Friedrich Ebert
- Fundación Paz y Solidaridad
- Fondation Heinrich Böll
- ICCO
- Novib
- Open Society Institute
- SIDA
- Spanish International Development Agency
- Swedish Churches
- Trocaire
- HCNUR

➢ Annexe 5: Liste des citations dans les médias :

Agences de presse
Reuters (UK), ADN Kronos International (Italie), Athens News Agency (Grèce), Bulletin, Europe, Agence Europe (Belgique)
(…)

Média régionaux et internationaux
Europe : EurActiv, Bruxelles, (Belgique)
Moyen-Orient : Business Intelligence Middle East (UAE)
Maghreb : Magharebia
Europe et USA : Democracy Digest -The Bulletin of the Transatlantic Democracy (US)
(…)

Médias nationaux et presse écrite
Algérie : Echorouk online
Canada : Matinternet-Branchez-vous
France : Libération, RFI, France 24, L'Express, La Tribune
Liban : Daily Star
Malte : Times of Malta
Maroc : Le Reporter
Tunisie : Réveil Tunisien
USA : World Tribune
(…)

➢ Annexe 6: Publications:

2006

Obtenir l'égalité des genres dans la région euro-méditerranéenne : un changement est possible et nécessaire. 7 novembre 2006
Politique européenne de voisinage – droits de l'Homme dans le Plan d'action UE-Égypte : Recommandations des ONG égyptiennes. 1 Mars 2006
Un bilan des droits de l'Homme dans les relations UE-Israël 2004-2005 – Intégration ou extinction sélective des droits de l'Homme ?

2007

Liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne
Droits de l'Homme dans le Plan d'action UE-Maroc dans le cadre de la Politique européenne de voisinage
Évaluation et recommandations des ONG pour la mise en œuvre du plan d'action
Plan d'action UE-Israël dans le cadre de la Politique européenne de voisinage : Quel est l'impact du plan d'action UE-Israël sur les droits de l'Homme en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés ? Formation et séminaire, avril 2007
Troisième bilan annuel des droits de l'Homme dans les relations UE /Israël - Les accommodements au cas « spécial » d'Israël
Guide de formation sur les instruments des droits de l'Homme dans les relations Euro-Méditerranéennes. Mars 2007

2008

Éducation aux droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne
Les Initiatives en matière de réforme judiciaire dans la région euro-méditerranéenne
Indépendance et impartialité de la justice au Maroc
Indépendance et impartialité de la justice en Jordanie
Indépendance et impartialité de la justice en Tunisie

Autres publications :

Création de deux pages Web consacrées aux universités d'été sur l'Éducation aux droits de l'Homme, 15 pages Web sur la Liberté d'association, 3 pages Web à l'occasion du dixième anniversaire du Réseau et une sur la Justice (toutes les pages sont dans les trois langues de travail)
Deux rapports et 9 entretiens filmés
Page vidéo sur Dailymotion à l'adresse http://www.dailymotion.com/euromedrights
Plus de 100 bulletins d'informations hebdomadaires depuis octobre 2006
8 lettres d'information bimensuelle depuis mars 2007

➢ Annexe 7: Communiqués de presse et déclarations

2006

Tunisie : Un passeport pour Kamel Jendoubi	14-11-2006
Egalité des genres : un changement est possible !	07-11-2006
Recommandations pour obtenir l'égalité des genres	19-10-2006
Une conférence internationale sur l'emploi et le droit au travail interdite en Tunisie	09-09-2006
Mission de solidarité avec les membres palestiniens et israéliens	29-08-2006
Une délégation envoyée au Liban pour manifester sa solidarité avec la société civile libanaise	23-08-2006
Vive inquiétude quant à la situation au Liban et à Gaza	07-08-2006
Escalade des violations touchant les civils	24-07-2006
Appel commun du REMDH, de la FIDH et de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed	10-07-2006
Graves violations des droits de l'Homme dans la bande de Gaza	04-07-2006
Conseil d'association entre l'UE et Israël	13-06-2006
Les ONG des droits de l'Homme demandent à être reconnues comme des partenaires à part entière de la PEV	03-06-2006
Égypte : campagne contre les partisans de la réforme	01-06-2006
Vague d'arrestations des défenseurs des droits de l'Homme en Syrie	19-05-2006
Les défenseurs des droits de l'Homme doivent se concentrer sur la réforme démocratique et la sécurité des personnes dans la région euro-méditerranéenne	18-05-2006
Faut-il punir les Palestiniens ?	12-04-2006
Lettre ouverte commune à l'occasion du Conseil d'association entre l'UE et le Liban	11-04-2006
Mise en oeuvre de l'Accord d'association UE-Liban	29-03-2006
Conseil d'association entre l'UE et l'Algérie	14-03-2006
Rencontre avec le ministre des Affaires étrangères de Tunisie	06-03-2006
Réaffirmer les principes des droits de l'Homme devient urgent	06-03-2006
Publication de caricatures dans le journal danois Jyllandsposten	06-02-2006
Négociations UE-Égypte à propos du Plan d'action de la PEV	28-01-2006
Harcèlement de Kamel Jendoubi, président du REMDH	03-01-2006

2007

Journée internationale des migrants : protéger les droits de tous les migrants	19-12-2007
Déclaration à l'occasion du 10ème anniversaire du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme	17-12-2007
La Syrie doit mettre un terme à la répression contre les défenseurs des droits de l'Homme	14-12-2007
L'ex-colonel Mohammed Samraoui poursuivi par la justice espagnole	28-11-2007
La protection des droits des migrants et des réfugiés doit être une priorité	16-11-2007
Lettre ouverte avant la conférence euro-méditerranéenne sur les migrations (en français)	12-11-2007
Lettre ouverte à l'occasion du Conseil d'association UE-Tunisie (en français)	12-11-2007
Evaluation et mise en œuvre du Plan d'action UE-Maroc dans le cadre de la Politique européenne de voisinage : implication de la société civile marocaine	29-10-2007
Note du REMDH en vue de la Sous-Commission pour le dialogue politique et la coopération entre l'UE et Israël	19-10-2007
Réunion ministérielle EuroMed sur les Migrations : note d'analyse et recommandations	11-10-2007
Détérioration inquiétante sur tous les fronts	02-10-2007
Sauvetage en mer : une activité à haut risque (suite)	18-09-2007
Égypte : Honteuse tentative de réduire au silence les défenseurs des droits de l'Homme	10-09-2007
Tunisie : Lettre ouverte au président de la république (en français)	07-092007
Sauvetage en mer : une activité à haut risque	04-09-2007

Incendie criminel du cabinet de maître Ayachi Hammami	03-09-2007
Opposition d'Israël à la libre circulation des défenseurs des droits de l'Homme de la bande de Gaza	04-09-2007
Mission du REMDH dans les TPO	06-08-2007
Une nouvelle génération de défenseurs des droits de l'Homme	24-07-2007
Maroc : libérez les prisonniers d'opinion (en français)	20-07-2007
Un bureau du PCHR sévèrement endommagé après un raid aérien de l'armée israélienne	31-05-2007
La nécessaire protection des réfugiés irakiens	11-05-2007
Les représentants de la société civile doivent être respectés	10-05-2007
Droits de l'Homme bafoués en Syrie	09-05-2007
Le Liban doit mettre en oeuvre ses engagements en matière de droits de l'Homme	20-04-2007
L'Union Européenne et Israël devraient respecter leurs engagements en matière de droits de l'Homme dans le cadre du plan d'action UE-Israël	18-04-2007
Lettre ouverte à l'occasion du Conseil d'association entre l'UE et l'Algérie	18-04-2007
Israël méprise ses propres engagements	10-04-2007
Tunisie : un blanc-seing pour le gouvernement tunisien !	10-03-2007
Vers l'égalité des genres	03-03-2007
Lettre ouverte à l'occasion du Conseil d'association entre l'UE et Israël	27-02-2007
Tunisie : La justice instrumentalisée dans l'affaire de la LTDH	21-02-2007
Omar Mestiri dans les griffes du pouvoir tunisien	15-08-2007
Lettre ouverte à l'occasion du Conseil d'association UE-Maroc (en français)	20-07-2007
Position du REMDH sur le plan d'action quinquennal adopté lors de la conférence ministérielle Euromed sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, qui s'est déroulée à Istanbul en novembre 2006.	13-04-2007
Turquie : harcèlement judiciaire contre Osman Baydemir	12-04-2007
Le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme condamne les attaques contre des civils	02-02-2007

2008

La Coalition United Against Torture et le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme appellent l'Union européenne à une action urgente concernant la fermeture de l'association Nafha pour la défense des prisonniers et des droits de l'Homme à Naplouse	13-08-2008
Une délégation du REMDH discute la nouvelle loi sur les sociétés durant une visite en Jordanie	01-08-2008
Lettre à l'occasion du Conseil d'association entre l'UE et la Jordanie	30-07-2008
Projet de loi sur l'entrée, le séjour et la circulation des étrangers : L'Algérie doit revoir sa copie	16-07-2008
Appel aux chefs d'États l'Union européenne	14-07-2008
Un militant des droits de l'Homme tunisien harcelé à l'aéroport de Tunis-Carthage	07-07-2008
Syrie : poursuite du harcèlement juridique et administratif contre M. Mazen Darwish	17-06-2008
L'Europe ne doit pas fermer les yeux sur la détérioration de la situation des droits de l'homme en Israël et dans les Territoires Palestiniens Occupés	13-06-2008
Italie : expulsion de Sami Essid (en français)	13-06-2008
Directive de l'Union européenne sur le retour : Le texte en l'état ne garantit pas le respect des droits fondamentaux	13-06-2008
Les autorités égyptiennes entravent la liberté d'association : une organisation empêchée de participer à une réunion de l'ONU	16-06-2008
Note à propos de la situation des droits de l'Homme en Israël et dans les TPO	12-06-2008
Appel à respecter la libre circulation du directeur général d'Al Haq	20-05-2008
Il est temps d'agir en faveur de l'égalité des sexes	14-05-2008
Quatre Syriens décapités et des centaines d'autres menacés d'exécution en Arabie Saoudite	02-05-2008
Un impérieux devoir d'action	25-04-2008

Nouvelles mesures de harcèlement à l'encontre d'un défenseur des droits de l'Homme en Tunisie (en français)	14-04-2008
Le progrès en matière de respect des droits de l'Homme doit être une condition à l'approfondissement des relations entre l'UE et ses voisins méridionaux	14-04-2008
Lettre ouverte à M. Bouteflika	09-04-2008
Deux Tunisiens menacés d'expulsion vers la Tunisie malgré un risque de torture ou autres mauvais traitements	09-04-2008
Halte aux enquêtes arbitraires contre le Greek Helsinki Monitor	26-03-2008
Les punitions collectives et les meurtres doivent cesser	14-03-2008
Lettre ouverte à l'occasion du 8 mars 2008, Journée internationale de la femme	06-03-2008
La lauréate du « Prix pour la Paix 2008 » et un autre militant des droits humains violemment attaqués par la police tunisienne	05-03-2008
Lettre à la Commission européenne : Contribution concernant les droits de l'Homme dans la région euro-méditerranéenne	20-02-2008
Deux militantes violemment agressées par la police tunisienne	20-02-2008
Lettre à l'occasion du Conseil d'association entre l'UE et le Liban	15-02-2008
Syrie : nouvelles arrestations et poursuites contre les militants favorables à la réforme	30-01-2008
Il faut mettre un terme à la punition collective des civils à Gaza	25-01-2008
Recommandations REMDH/FIDH/OMCT en vue du sous-comité aux affaires politiques entre l'UE et l'Égypte	16-01-2008
Grèce : Des militants des droits de l'Homme font face à des agressions et actions en justice de la part de néo-nazis	14-01-2008
La répression se poursuit à l'encontre des militants syriens	10-01-2008
Égypte : Graves préoccupations au sujet des restrictions à la liberté de mouvement des juges Hisham Bastawissi et Ashraf El-Baroudi	07-02-2008
L'Association Lambda Istanbul dissoute. Cessez les persécutions contre les droits des minorités	09-06-2008
Etape positive vers le respect de la Liberté d'Association en Egypte, mais des inquiétudes demeurent	02-04-2008
La liberté d'expression doit être respectée - libérez Ethem Açıkalın	30-01-2008
Un nouveau procès pour Saber Ragoubi et Imed Ben Ameur	22-01-2008
Égypte : Expulsion de 1400 demandeurs d'asile érythréens	18-06-2008

Nombre d'abonnés au bulletin hebdomadaire

Anglais	1 788
Français	287
Arabe	394
TOTAL	**2 469**

Nombre de visiteurs uniques du site Web

mai 2008	9 566
Juin 2008	12 206

(*Source : Awstats*)